

Nouvelle série — N° 134

ISSN 0755-8805

**BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

**Année 1999**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1999

BUREAU DE L'ACADEMIE  
pour le 1er trimestre 1999

---

*Président d'honneur* : M. François LEONELLI, préfet du département du Gard.

*Président* : Mme Janine REINAUD.

*Vice-président* : M. le docteur Paul MAUBON.

*Secrétaire perpétuel* : M. le bâtonnier Jean MENARD.

*Secrétaire adjoint* : M. Charles PUECH.

*Trésorier* : M. André COSTABEL.

*Bibliothécaire* : M. Charly-Sam JALLATTE.

*Archiviste* : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes - 1999.

ISSN 0755-8805

## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

Notre confrère Jean-Marie Granier a été élu président de l'Académie des Beaux Arts . . . . .	6
<i>Vendredi 8 janvier 1999</i> : Election de Mlle Viala en qualité de présidente pour l'année 1999 . . . . .	7
<i>Vendredi 22 janvier 1999</i> : Passation des pouvoirs. Notre confrère Christian Liger a reçu le prix Michel Dard pour « Le roman de Rossel » . . . . .	21
Notre confrère Laurent Puech a reçu le prix de l'essai de l'Académie de Provence pour son ouvrage « La montagne et le verbe » . . . . .	40
Décès de Monsieur le professeur Jean Cabot, membre non résidant . . . . .	40
<i>Vendredi 19 février 1999</i> : La Compagnie vote la vacance du siège de Monsieur le chanoine Fayolle et lui décerne ce même jour l'honorariat	41
Décès de Mme Clavel . . . . .	45
Vote prévoyant la suspension de la vente de l'immeuble Davé . . . . .	
<i>Vendredi 19 mars 1999</i> : Réception des nouveaux correspondants élus au cours de l'année 1998	51
<i>Mardi 30 mars 1999</i> : Réception à la CNBRL ..	78

## COMMUNICATIONS

- 8 janvier 1999 : « Les propulseurs du lanceur d'Ariane », par Alain Aventurier, correspondant . . . . . 8
- 22 janvier 1999 : « Le conseiller Madier de Montjau (1785-1865) », par M. Charles Puech, membre résidant . . . . . 24
- 5 février 1999 : « Clérisseau, Jefferson et Nismes », par Mme Christiane Lassalle, membre résidant 32
- 19 février 1999 : « Les relations entre embryologie et évolution : la controverse autour du concept de récapitulation », par M. Pascal Gouget, membre résidant . . . . . 43
- 5 mars 1999 : « Charles de Baschi marquis d'Aubais, touche à tout des choses de l'esprit au siècle des Lumières », par M. Charly-Sam Jallatte, membre résidant . . . . . 47

## HOMMAGES

- « Uzès, plurielle et singulière », par Mme Peyroche d'Arnaud . . . . . 41
- « Souvenir du voyage de 1819 en Espagne », par François Joubert de Passa, édité par René Llech Xalter, remis par la société scientifique des Pyrénées Orientales . . . . . 47

## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

Décès de M. André Vernet le 17 mars à Paris . . . . .	86
Déclaration de vacance du fauteuil de M. Jean Cabot	87
Election de M. Bennassar en qualité de membre non résidant, le 9 avril 1999 . . . . .	87
30 avril : Séance administrative . . . . .	93
8 mai : Mme Marés a représenté notre Compagnie lors de la remise des prix organisée par le grou- pe Richelieu . . . . .	104
19 mai : Participation de notre Compagnie à la re- mise des prix du Concours national de la Résis- tance . . . . .	105
10 mai : Visite d'un groupe d'enseignants conduit par M. Valade, en stage sur le thème « Décou- vrir et exploiter les lieux culturels nimois » ..	105
Inauguration d'une plaque en l'honneur d'Henri Au- banel à Gallargues-le-Montueux . . . . .	106
Notre confrère André Dupuis est élu capitaine de la Nation gardianne . . . . .	106
Le professeur André Gouron, membre non résidant a été élu à l'Académie des inscriptions et belles lettres . . . . .	106
Réception à la cathédrale par notre confrère Georges Laval . . . . .	107
4 juin : Election de M. Daniel Travier en qualité de membre non résidant . . . . .	111
Compte rendu de la réunion du 15 février entre les représentants de notre Compagnie et de ceux du Bridge-Club, par M. Maubon . . . . .	116
18 juin : Déclaration de vacance du fauteuil de notre confrère le docteur René Bosc . . . . .	117

## COMMUNICATIONS

<i>La Réforme et l'Art</i> de M. Laurent Puech . . . . .	88
<i>Le renouveau et la fin du catharisme au XIV<sup>e</sup> siècle,</i> par M. le pasteur Michel Jas, correspondant . .	92
<i>Le Mexique, terre de gloire et d'effrois,</i> par M. Yvon Pradel, membre résidant . . . . .	101
<i>L'Héritage d'Erasme,</i> par M. Jean Goujon, membre résidant . . . . .	112

## HOMMAGES

Le vieillard au fin sourire de Mme Monique Marie François . . . . .	86
Gens de Camargue, œuvre collective remis par M. Guy Dugas, correspondant . . . . .	87
121 numéros de la revue « Causses et Cévennes » re- mis par M. Pierre Monteils, correspondant . . . . .	106
Les dames de Sauve, ouvrage de Jean-Jacques Brous- son, adressé par M. Frédéric Gaussen de Paris, avec une introduction sur la vie de cet auteur	106
« Sommières et son histoire » revue locale et ouvra- ge de M. le docteur Louis Gaussen de Paris sur son père Raoul Gaussen, ancien maire de Som- mières, puis Georges Goyau de l'Académie française . . . . .	107
« Languedoc Protestant » de M. Laurent Puech . . . . .	107

## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

Lettre de remerciement de M. Daniel Travier suite à son élection en qualité de membre non résidant . . . . .	136
Lettre de remerciement de la famille de M. Arnaud De Cazenove et de la famille Jourdan . . . . .	136
Notre confrère André Haon vient de se voir décerner le grade de chevalier de l'Ordre des arts et des lettres . . . . .	136
Notre confrère Jean-Marie Granier a été promu au grade de chevalier de l'Ordre national du mérite	136
Présentation de la candidature du vicaire général Christian Salenson . . . . .	136
Réception de notre confrère Bartolomé Bennassar, membre non résidant . . . . .	137
<i>13 octobre 1999</i> : Visite du musée d'Uzès sous la conduite de Mme Peyroche d'Arnaud de Sarazignac et réception en mairie d'Uzès par le maire	142
Vote de notre Compagnie autorisant le trésorier à procéder à un emprunt afin de répondre aux obligations contractées avec le Bridge-Club . .	145
<i>22 octobre 1999</i> : Déplacement au foyer communal de Calvisson pour la présentation par Jean-Marc Roger, président de l'Association Maurice Ali-ger, et son équipe, de l'ouvrage « La Vaunage au XX <sup>e</sup> siècle » . . . . .	147
<i>5 novembre 1999</i> : Election de M. Christian Salenson, vicaire général, au fauteuil de M. le chanoine Fayolle, élu membre honoraire . . . . .	149
Décès de M. Philippe Drouot, fils de notre ancien confrère, le docteur Edouard Drouot . . . . .	149
<i>19 novembre 1999</i> : Notre confrère Robert Leydet relieur doreur d'art, a offert aux élèves de CM2 de l'école d'application Marie Soboul, une conférence sur l'art oublié du relieur doreur . . . . .	171
Notre confrère Christian Liger est devenu le 12 <sup>e</sup> lauréat du prix Terre de France, pour son roman « La nuit de Faraman » . . . . .	175
<i>3 décembre 1999</i> : Lettre de démission de notre confrère André Galy . . . . .	181

Déclaration de vacance du fauteuil de M. Galy, élu membre honoraire . . . . .	181
Présentation de la candidature du docteur Cavalier au fauteuil occupé par le professeur René Bosc	181
17 décembre 1999 : Décès de Mme Escholier, épouse de notre confrère Claude Escholier . . . . .	199
<i>Election des correspondants</i> : Sur proposition de notre confrère Charles Puech, rapporteur de la Commission, sont élus : Mme Nicole Agussol, M. Bernard Bastide, M. Guy Combes, M. Jacques Galtier, Mme Anny Herrmann, Mme Claire Paulhan, Mme Sabine Teulon-Lardic . . . . .	199

### COMMUNICATIONS

15 octobre 1999 : M. René Breton, correspondant : « Jean Pancrace Chastel, sculpteur aixois (1726-1793) . . . . .	146
5 novembre 1999 : M. Daniel Travier, membre non résidant : « Quand les Cévennes deviennent la Cévenne, ou naissance et affirmation d'une identité cévenole » . . . . .	150
19 novembre 1999 : M. Pierre Mazier, correspondant : « De la bricole au TGV : Nîmes et ses gares » . . . . .	177
3 décembre 1999 : M. Henri Hugues, correspondant : « Louis Guizot 1740-1794 : un mulâtre maire de Saint-Geniès » . . . . .	182
17 décembre 1999 : M. Daniel-Jean Valade, membre résidant : « Les textes fondateurs de la franc-maçonnerie » . . . . .	201

### HOMMAGES

M. Pierre Chillet, dit Hervé Pijac : <i>Itinéraire d'un camisard - De la Cévenne aux Amériques - Le Moulin Serrière en Cévennes</i> . . . . .	136
Mme Simone Lheureux : <i>Il était une fois... Paul Gros Long dit Pierre Dévoluy</i> . . . . .	136
M. Christian Liger : <i>La nuit de Faraman</i> . . . . .	136
M. Pierre Albert Clément : « Foires et marchés d'Occitanie, de l'antiquité à l'an 2000 » . . . . .	182
M. Guy Dugas : « Famille de rebelles » - « Des chemins où l'on se perd » . . . . .	199
M. Jean-Marc Roger : « La Vaunage au XX <sup>e</sup> siècle » (en collaboration) . . . . .	200



Nouvelle série — N° 134

ISSN 0755-8805

**BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

**1<sup>er</sup> trimestre 1999**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1999

*SEANCE DU VENDREDI 8 JANVIER 1999*

Cette séance est présidée par M. Paul Maubon.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, Mme Nicole Marés, M. Jean-Marc Roger, M. Laurent Puech, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. André Costabel, M. Yvon Pradel.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté après une courte intervention du docteur Bosc.

---

*Correspondance*

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses lettres et cartes de vœux que notre Compagnie vient de recevoir ; notons en particulier les textes que nous

ont adressés le médecin général C.R. Reboul, notre confrère Leydet, ainsi que M. Hours, enfin la fidélité de notre ancien secrétaire perpétuel M. Jean-Charles Lheureux, et de notre confrère Claude Escholier.

### *Lettres de correspondants*

MM. Pierre Chillet, Thierry Martin, Olympe Bhely Quenum ainsi que Mme Claude-Annie Gaidan, nous ont adressé leurs remerciements suite à leur élection en qualité de correspondants.

### *Informations*

La société histoire du Protestantisme nous fait connaître que le directeur du journal *Evangile et Liberté*, donne une conférence sur les Vaudois du Lubéron, le samedi 9 janvier à 16 h à Carré d'Art.

— Conférence du Comité de l'art Chrétien le 13 février à 15 h par M. l'abbé J.-C. Aptel sur le linceul de Turin.

Samedi 9 janvier à 11 h 30 conférence de presse de Mme Bernié Boissard.

— La traditionnelle distribution des prix de la Résistance aura lieu le 19 mai prochain.

— Lettre de remerciements de la famille du pasteur Mabile à la suite des condoléances adressées par notre Compagnie.

### *Election*

Notre confrère Daniel Valade, nous informe que notre confrère Jean-Marie Granier vient d'être élu président de l'Académie des Beaux Arts.

En application des statuts, il est prévu que l'élection du président pour la nouvelle année, doit avoir lieu lors de la première séance de l'assemblée.

Le secrétaire perpétuel indique qu'il a reçu la candidature de Mlle Marcelle Viala, M. Paul Maubon restant vice-président.

Le vote intervient : votants 26 ; Mlle Viala 25 voix, 1 nul .

M Maubon proclame Mlle Viala présidente pour l'année 1999, la passation des pouvoirs aura lieu dans 15 jours.

### *Communication*

C'est notre confrère Alain Aventurier qui doit intervenir ce jour sur un sujet qu'il connaît parfaitement « Les propulseurs du lanceur Ariane ».

A l'écoute de notre confrère, nous vivons les diverses étapes qui se sont succédées depuis la fusée Véronique en 1955 jusqu'en 1980, le lanceur Ariane I, terminant par l'étude de Ariane 5.

Cette communication était illustrée par la projection de 25 diapositives en couleurs.

Notre conférencier a su capter l'attention de son auditoire sur un sujet technique qui n'est que rarement abordé dans notre enceinte.

Le président le remercie très vivement, et de nombreux applaudissements démontrent l'intérêt de cette communication.

Interviennent ensuite le docteur Simon, qui fait préciser que les Anglais n'ont pas de lanceur, le pasteur Grossi qui demande quel est le ministère qui gère un budget aussi important, le pasteur Bonifas qui rappelle comment les Allemands ont utilisé les déportés dans les camps et en particulier dans celui de Dora pour construire des fusées et des engins destructeurs.

C'est à 18 h 15 que le président lève la séance après avoir une nouvelle fois adressé à l'orateur les remerciements de l'assemblée.

## LE LANCEUR ARIANE

par

Alain AVENTURIER

---

### I. — INTRODUCTION.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les conséquences de la faiblesse militaire furent vivement ressenties en France. Une activité intense s'empara des industries et des centres de recherches sur les fusées et l'empressement très modéré des alliés américains à exporter en France des technologies sensibles ne fit que renforcer les efforts pour réussir. La propulsion ainsi que la technologie des fusées à combustible liquide furent maîtrisées en 1955, avec la fusée Véronique, qui brûlait de l'essence térébenthine et de l'acide nitrique. Les fusées à combustible solide suivirent peu après.

En 1959, la mission du "Laboratoire de Recherches Balistiques des Armées" (L.R.B.A.) était de concevoir les missiles stratégiques requis par la politique française de dissuasion nucléaire. A mi-chemin de son programme militaire, l'équipe française mit au point un véhicule de lancement de satellites en accord avec le Centre National d'Etudes Spatiales (C.N.E.S.) qui fut créé en 1961. La fusée Emeraude fut ainsi transformée en lanceur appelé Diamant. Son premier lancement eut lieu en 1965 et le satellite Astérix (50 kg) fut mis en orbite terrestre basse.

Bien que la France fut particulièrement motivée, la science des fusées ne se réduisait pas à ce pays. En Allemagne, l'expérience née, pendant la guerre, du développement de la fusée V-2 laissait plus qu'un simple souvenir. Le Royaume-Uni commençait, également, à concevoir le puissant missile balistique Blue-Streak.

L'idée d'un programme européen commun pour développer un gros lanceur fut adoptée, en 1964, à la conférence de Clarence House à Londres. En vérité, la gestation du lanceur européen aujourd'hui célèbre sous le nom d'« Ariane » est fort mouvementée après les déboires du programme *E.L.D.O.*, (European Launcher Development Organisation), avec lequel les Européens avaient cherché à construire un lanceur à trois étages : le premier anglais (dérivé de la fusée britannique "Blue Streak"), le second français "Coralie", le troisième allemand "Astries" avec une coiffe italienne.

Aucun exemplaire de ce lanceur n'ayant pu mettre en orbite une charge, les pays participants ont été peu enclins à créer une version améliorée. En vérité, les échecs des années 70 étaient surtout liés à une mauvaise organisation ou coordination des programmes.

L'initiative de la construction d'un autre lanceur fut prise par la France. En février 1972, un groupe de travail constitué au *C.N.E.S.* fait connaître ses conclusions en juin 1972. Il propose un lanceur à trois étages : les deux premiers utiliseront le moteur développé pour "Europa" et le troisième mettra en œuvre un moteur à propulsion cryogénique, c'est-à-dire utilisant l'hydrogène et l'oxygène liquides. Ce projet reçoit l'appui de Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale. Au cours du conseil interministériel du 30 novembre 1972, le président Georges Pompidou décide que le programme par le *C.N.E.S.* devienne le projet du gouvernement français.

C'est le 30 avril 1973 que le lanceur "Europa III" est officiellement abandonné. Dix jours plus tard, le projet "L III S" est présenté à l'industrie européenne (L comme lanceur, III pour troisième génération, S pour substitution).

Le 31 juillet 1973, la conférence de Bruxelles, réunissant huit ministres européens de la Recherche Scientifique, décide de créer une agence spatiale européenne (*E.S.A.* est le sigle anglais retenu) qui entrera en service le 1<sup>er</sup> avril 1974 pour gérer l'ensemble des programmes.

Le destin a voulu que le Président Georges Pompidou décède précisément ce jour-là.

Par la suite, les négociations aboutiront à l'adhésion de dix pays parmi lesquels la France couvrira 62,5 % du programme et la République fédérale d'Allemagne 20,1 %. A la fin de 1973, ce lanceur "L III S" est baptisé "*ARIANE*". La responsabilité du projet est confiée au *C.N.E.S.* animé par le président Hubert Curien.

Les contrats sont alors signés avec les industriels dans le double souci de coordonner les travaux et de garantir la qualité des équipements. Le plus important de ces contrats concerne le motoriste : la *S.E.P.* (Société Européenne de Propulsion) dirigée par le président Pierre Soufflet. Elle a pour mission de concevoir et développer les moteurs des trois étages et de conduire les essais au sol. La société "*AEROSPATIALE*" a pour tâche d'assembler les premier et troisième étages, et de réaliser leurs structures. La société allemande "*M.B.B.*" assurera l'assemblage du deuxième étage. La même année, on assiste finalement à la création de la société "*ARIANESPACE*" qui commercialisera les vols du lanceur "Ariane".

## II. — LE LANCEUR "ARIANE 1".

Ainsi que l'avait prévu, en 1910, le grand-père de l'astronautique Constantin Tsiolkovski, ce sont les fusées qui ont finalement permis de s'arracher à la terre. La nécessité actuelle de recourir à la fusée chimique est liée à deux facteurs :

— la terre exerce une attraction forte, et surtout elle est entourée d'une atmosphère fluide au-dessus de laquelle un engin doit d'abord s'élever avant de pouvoir accélérer jusqu'à l'arrachement par une vitesse dite orbitale, de l'ordre de  $8 \text{ km.s}^{-1}$  ;

— la définition de la poussée (vitesse d'éjection  $\times$  débit éjecté) ne laisse pas le choix : seules les réactions chimiques permettent actuellement d'avoir un débit important avec une vitesse d'éjection raisonnable. Au prix d'une complexité technologique croissante, on passe du moteur à poudres (vitesse d'éjection de l'ordre de  $2,5 \text{ km.s}^{-1}$ ), au moteur biliquide ( $3,0 \text{ km.s}^{-1}$ ), puis au moteur cryotechnique utilisant l'hydrogène et l'oxygène liquides ( $4,5 \text{ km.s}^{-1}$ ) ; ce dernier représente la limite accessible par cette technologie.

Le lanceur "Ariane" a été conçu pour mettre sur orbite des satellites à  $36\,000 \text{ km}$  d'altitude au-dessus de l'équateur. Cette orbite appelée géosynchrone ou géostationnaire, présente l'avantage de voir le satellite tourner à la même vitesse que la terre, et donc apparaître fixe dans le ciel de la région. Ainsi, le satellite peut-il être utilisé de manière permanente.

Pour le lanceur "Ariane 1", l'aîné de la famille, le premier étage transportait  $140$  tonnes d'ergols et fonctionnait pendant  $140$  secondes. On dénomme ergols, d'une part le *combustible* qui est la diméthylhydrazine dissymétrique (U.D.M.H. est le sigle anglais), d'autre le *comburant* qui est le peroxyde d'azote ayant pour but d'apporter l'oxygène nécessaire à la combustion.



Ces deux liquides sont des hypergoliques car ils présentent la propriété de s'enflammer spontanément lorsqu'ils sont en contact. Ils sont par ailleurs hautement toxiques : l'*U.D.M.H.* est cancérigène et le peroxyde d'azote — qui est un anhydride d'acide, donc très corrosif — bout à la température de 20°C sous une pression de 1 bar.

— Dans le *premier étage* du lanceur, les ergols sont consommés à raison de 1 tonne par seconde dans les quatre moteurs "Viking" qui fournissent chacun 70 tonnes de poussée, soit au total 280 tonnes agissant sur une masse au décollage de 210 tonnes. Avant la séparation du premier étage, la vitesse du lanceur est de l'ordre de 2 km.s<sup>-1</sup>.

— Le *deuxième étage* est plus léger (33 tonnes). Un seul moteur du même type "Viking" fonctionne 135 secondes et augmente la vitesse jusqu'à 5 km.s<sup>-1</sup>.

Avant la séparation du deuxième étage, le carénage protecteur de la charge utile est délesté. Le *troisième étage* augmente alors la vitesse jusqu'à 10,2 km.s<sup>-1</sup> : étage le plus performant, il brûle de l'hydrogène et de l'oxygène liquides dans un seul moteur "*H.M.7*" avec une poussée de 6 tonnes pendant 5 minutes et 20 secondes.

Le lanceur Ariane mesure 47,4 mètres de haut, possède une masse de 210 tonnes au décollage, dont 90 % d'ergols, 9 % de structures et 1 % de charge utile.

Le premier vol du lanceur "Ariane 1" eut lieu avec succès le 24 décembre 1974. La masse du satellite mis sur orbite était de 950 kg.

### III. — QUELQUES APPLICATIONS DE L'INDUSTRIE AEROSPATIALE.

Le projet Ariane consistait donc à doter l'Europe d'un lanceur lourd, base d'une indépendance jugée in-

dispensable dans le domaine des applications spatiales et en particulier des télécommunications par satellite. Les autres applications sont nombreuses et les plus connues concernent l'observation de la terre, le domaine médical et l'industrie automobile.

1. - *Les télécommunications :*

En une quinzaine d'années, depuis le lancement d'*INTELSAT*, les communications spatiales sont devenues le principal domaine d'application commerciale de la conquête aérospatiale et représentent 30 % des liaisons téléphoniques transatlantiques.

2. - *Découverte de la terre :*

L'observation spatiale est devenue un des meilleurs moyens dont disposent les spécialistes de l'environnement pour se mettre à l'écoute de la terre en auscultant en permanence ses éléments menacés par les activités humaines. C'est aujourd'hui grâce aux satellites de *télé-détection* que l'on évalue le plus efficacement, d'un mois à l'autre, l'ampleur de la destruction et du recul de la forêt tropicale.

De même, les données cartographiques fournies par le satellite *SPOT* sont devenues indispensables pour prendre le pouls des écosystèmes les plus sensibles à la pression de l'homme ou même de la nature.

3. - *Applications dans les secteurs non spatiaux :*

Ces deux exemples concernent l'industrie automobile et le domaine médical.

a) *Industrie automobile :*

L'utilisation du "carbone-carbone" annonce un nouvel âge des matériaux. C'est le nom donné à un carbone armé par des fibres de carbone. Il est obtenu par densification de textures fibreuses à base de baguettes en carbone.

Une des plus grandes applications du "carbone-carbone" concerne le freinage. Le frein est alors constitué par une pile de disques rotor-stator frottant les uns contre les autres. La masse spécifique des freins est ainsi divisée par 8 par rapport aux matériaux conventionnels. Dans ces conditions le freinage est considérablement amélioré car le coefficient de frottement croît avec la température. Autrement dit l'échauffement du frein le rend plus efficace. L'utilisation s'adresse aujourd'hui à un domaine de l'automobile, celui de la Formule 1. La technique s'est également imposée en aéronautique, sur les Mirage 2000 et les Airbus où le gain de poids est de 400 kg. Sur le T.G.V., on devrait économiser 4 tonnes.

*b) Domaine médical :*

A partir des matériaux mis en œuvre pour les tuyères, on a développé une solution satisfaisante pour les prothèses de hanche dont l'homologation est actuellement en cours.

Avec les matériaux conventionnels, elles sont rarement garanties au-delà de 10 ans. Le matériau "carbone-carbone" garantit la prothèse à vie.

Le kevlar et le dracon étaient, hier, proposés pour constituer des tendons et des ligaments artificiels.

Avec les fibres de carbone, le faisceau constitue un implant élastique qui présente la qualité d'un véritable ligament. Il peut même renforcer les ligaments naturels. Si on le coud sur un tissu ayant subi une lésion, l'organisme se montre en effet coopératif. Au cours des mois qui suivent, apparaît un nouveau tissu conjonctif avec production de cellules qui viennent peu à peu entourer le faisceau artificiel.

V. — CONCLUSION.

L'avenir s'oriente vers le lanceur Ariane 5 qui, de ses prédécesseurs, n'a gardé que le nom. Il est conçu pour des vols spatiaux moins coûteux. La poussée au décollage est cinq fois celle d'Ariane : 1400 tonnes. Cette version est capable de placer une charge utile de 21 tonnes sur une orbite terrestre basse (300 à 600 km d'altitude).

Le projet, bien qu'aujourd'hui différé, consiste à placer le véhicule habité *HERMES* au sommet de la partie inférieure d'Ariane 5. Comme la navette spatiale américaine, *HERMES* sera capable de réintégrer l'atmosphère de la terre.

Que dire de l'aventure spatiale sinon qu'elle est belle car elle est mise au service de l'homme ? Citons à ce sujet une anecdote à l'appui des mérites de la technologie :

“Avec le prix d'un seul satellite, vous pourriez donner dix bols de riz à chaque Indien” reprochaient certains notables à Indira Gandhi qui répondit : “Une fois les bols de riz consommés, le problème restera le même, alors qu'avec un seul satellite, j'apprends à des dizaines de millions de personnes comment cultiver le riz pour qu'ils en mangent tous les jours. De plus, je leur apporte les notions d'hygiène et de soins qui leur font cruellement défaut.”

-:-

Cette communication était illustrée par la projection de 25 diapositives en couleurs, certaines totalement inédites. (Nous remercions vivement M. Philippe Buffet, directeur des relations extérieures de la Société Européenne de Propulsion qui nous a autorisé à faire connaître cette documentation, base de notre exposé).

*SEANCE DU VENDREDI 22 JANVIER 1999*

Cette séance est présidée par M. Paul Maubon.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, Mme Nicole Marés, M. Laurent Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, Mlle Marvelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Yvon Pradel, M. Daniel-J. Valade, M. Noël Cannat.

Le procès-verbal de la dernière réunion mis aux voix est approuvé à l'unanimité.

---

*Correspondance*

Lettres de remerciements de M. Jean-Yves Launay, de M. Alain Gas et de M. Pierre-Marie Michel élus correspondant de notre Compagnie.

Programme de l'Académie de Versailles et d'Arles.

*Passation des Pouvoirs*

M. Paul Maubon va remercier les confrères qui l'avaient élu président et rendre hommage à l'activité de Mme Janine Reinaud.

Il va ensuite remettre les clefs de notre maison à Mlle Viala récemment élue.

A son tour, Mlle Viala remercie les confrères de son élection, formulant l'espoir que tous les membres de notre Compagnie l'entoureront au cours de cette nouvelle année.

---

Ayant pris place au fauteuil de président, Mlle Viala donne la parole à M. Puech qui va présenter une communication sur : Le conseiller Madier de Montjau (1785-1865).

Ainsi que le précisera la présidente lors de ses félicitations, nous assistons à une leçon d'histoire, mais c'est en même temps la lecture d'un roman.

Clarté, netteté dans les propos, précisions dans les commentaires, telles sont les qualités attachées à cette communication suivie dans un silence total.

De très vifs applaudissements sont adressés à notre orateur.

Après diverses interventions, la séance est levée, le secrétaire perpétuel selon la tradition conviant nos amis au 1er étage afin de saluer comme il se doit notre nouveau président.

La séance est levée à 18 h.

---

*SEANCE DU 22 JANVIER 1999*

Madame le président,

Vous considèrerez sans doute, à juste titre, qu'il y a quelque lâcheté à projeter sur vous, une responsabilité que j'ai assumée durant six mois, et que maintenant je décline.

L'une de mes excuses est que j'ai donné mon contre-ut, et que je vous sais beaucoup mieux armée que moi pour assurer la présidence de notre Académie.

La preuve en est donnée pas nos confrères, à travers les résultats de votre élection le 8 janvier, résultats qui, rehaussés d'une pointe d'humour anonyme, mais pas totalement gratuite, en font, si vous me pardonnez le néologisme, un vrai académiscite.

Cette accession à la présidence est la sanction normale de vos mérites, vous qui avez fait vos classes dans de nombreux domaines :

Dans l'enseignement, dont vous avez semblé regretter la dérive dans votre discours de réception. Il est vrai que déjà les élèves de sixième avaient commencé à ne pas apprendre le latin, ni l'orthographe. Mais votre nouvelle classe de 35 confrères est la plus attentive, la plus curieuse, la plus studieuse, la moins dissipée que vous ayez connue.

Et vous avez fait vos classes, dans les rangs de l'Académie. En qualité de rapporteur de la commission des programmes, vous avez su sélectionner, orienter, répartir les communications avec diplomatie, subtilité, et talent. Et l'on sait que si le génie fait rarement ce qu'il peut, le talent fait ce qu'il veut.

Ecouter vos communications très éclectiques, qu'il s'agisse de ce maître de la correspondance que fut Saint

Jérôme, ou des penchants poétiques d'Alphonse Daudet, ou de Bernard Lazare, fut pour nous plaisir de mandarin. Un grand délice parmi les plus grandes.

Nous nous réjouissons que durant cette année, la vie académique vous amène à prendre souvent la parole.

Pour ma part, cette passation de pouvoir me réjouit, car elle est, comme une certaine forme du bonheur, la fin des petites inquiétudes.

Petites en effet car la route est balisée par les anciens présidents, aplanie grâce à la courtoise expérience de notre secrétaire perpétuel. Lui, qui alors que j'étais enfant à Pradelles, me portait déjà sur ses hautes épaules, a bien voulu renoncer au Saint Christophe pour m'aider à remplir mes fonctions. Je l'en remercie vivement, de même que tous nos confrères, qui, non seulement m'ont encouragé mais encore, ne m'ont jamais créé le moindre souci.

Je vous souhaite donc une présidence aussi sereine, et je vous félicite d'accepter cette fonction, sachant que les bonnes causes appellent surtout ceux qui vont les chercher.

Vous voici donc en possession des pouvoirs, symbolisée par le geste solennel de la remise des clefs.

On ne peut qu'être frappé par les pouvoirs symbolique et pratique de ce petit objet qui remonte à la plus haute antiquité puisqu'il naquit avec l'instinct de propriété, et peut-être à la plus haute éternité. En effet les clefs de Saint Pierre ne sont-elles pas celles du paradis ?

Oh sacrilège ! ces 2 clefs papales sèment aujourd'hui la discorde, dans la bonne ville de Châteauneuf-du-Pape ; Emblème gravé sur les bouteilles de ce cru que deux syndicats de vignerons se disputent. L'affaire est portée



devant le tribunal d'Avignon. Un jugement de Salomon est attendu. Une clef pour chaque syndicat, peut-être ?

Les clefs détiennent ces deux pouvoirs antagonistes de fermeture et d'ouverture.

De fermeture : « *Aqui la Clau Barraras* » avez-vous entendu dire à Cognac, pour lever la séance ou clore une affaire.

Mais je m'attacherai plutôt au pouvoir d'ouverture, ouverture de l'Académie souhaitée par nos confrères, vers la ville, vers les sociétés savantes, vers tous ceux qui s'interrogent sur le rôle de notre Académie, vers les jeunes cervelles de nos étudiants. Avec ces clefs vous détenez aussi le pouvoir d'entretenir l'enthousiasme de nos confrères, mais aussi de calmer d'éventuels débordements des plus impétueux.

Pouvoir enfin de maintenir les traditions de notre Compagnie tel celui solennel de la Remise des Clefs ; l'usage en est particulièrement vivant à Nîmes, où aucune corrida ne peut commencer sans l'envol des clefs vers le bicorné de l'alguazil.

Bref avec ces clefs vous détenez tous les pouvoirs ; vous êtes la clef de voûte ! La Fontaine, dans le conte intitulé le Petit Chien, nous a déjà dit :

« La clef du coffre-fort, et des cœurs  
c'est la même,  
Que si ce n'est celle des cœurs  
C'est du moins celle des faveurs ! »

Alors je vous demanderai une faveur :

Laissez-moi prendre la clef des champs.

\*

## PASSATION DES POUVOIRS

Je vous remercie, Monsieur le président, de vos paroles très aimables, un peu flatteuses, je crois, mais que je prends comme un encouragement. Je vous remercie, mes chers confrères, de m'accorder votre confiance alors que j'oserais à peine le faire moi-même. C'est pourquoi je reçois cette clé, symbole de ma fonction, avec beaucoup de fierté et un peu d'appréhension. Je ne me suis jamais senti d'aptitude particulière ni de penchant bien marqué pour quelque présidence que ce fût. Quand notre regretté confrère Pierre Clavel m'avait parlé d'une éventuelle entrée dans notre Compagnie, j'avais déclaré, « Je ne voudrais surtout pas être présidente un jour ». A quoi il avait répliqué d'un ton léger par ces paroles rassurantes pour moi : « On peut passer son tour. » Il ne faut jurer de rien. A l'époque, je ne connaissais pas l'Académie. Maintenant j'ai pu apprécier l'enrichissement culturel qu'elle m'apporte, les amitiés précieuses qu'elle m'offre. Et je considère, à tort ou à raison, comme une marque de reconnaissance que d'accepter, avec la charge honorifique, cette lourde responsabilité, même si je ne suis pas bien armée pour l'affronter, même s'il me manque l'année d'apprentissage qu'une vice-présidence m'eût procurée. Heureusement je suis sûre de pouvoir compter sur l'aide et la compréhension de tous, sur la compétence de notre trésorier (si j'avais la moindre responsabilité financière, nous serions vite en faillite), sur le solide appui de notre secrétaire perpétuel et notre vice-président qui a fait brillamment les preuves de ses capacités quand il a dû occuper le fauteuil présidentiel.

En cette cérémonie de passation des pouvoirs, je voudrais rendre hommage à Mme Reinaud : malgré sa santé défaillante, malgré son extrême fatigue, elle a tenu à rester le plus longtemps possible à son poste. Nous sommes heureux de la retrouver parmi nous en bien meilleure forme et de revoir son sourire inaltérable et chaleureux.

Nous voici donc « embarqués » ensemble comme disait Sartre. La direction à suivre semble connue : continuer à développer entre nous la convivialité déjà en progrès grâce aux sorties et aux repas communs, convaincre chacun de sa responsabilité et de sa nécessaire participation à la marche de notre Compagnie ; nous ouvrir davantage vers la cité et vers les autres : certains d'entre nous ont formulé des suggestions ; il faudra les étudier ; l'Académie cévenole souhaiterait une collaboration avec la nôtre : faut-il y donner suite ? Et comment ? Cette année, l'attribution d'un prix, selon une vieille tradition retrouvée, nous fera sortir de notre réserve ; mais il y a sans doute plus à faire encore.

Pour tout ce travail, quel peut être le rôle du président ? Je fais mienne une définition rapportée par Mme Lassalle et qui fut énoncée par un lointain prédécesseur, Charles Terrin. Je n'aurais jamais pu imaginer que je reprendrais un jour son texte à mon compte : il fut mon professeur de grec en 3e au lycée Feuchères et je ne peux oublier qu'un jour où pour une cérémonie quelconque sur l'Esplanade, proche de notre classe, une fanfare entonna une Marseillaise tonitruante qui évidemment détourna notre attention des verbes en « *mi* » et de leur redoutable conjugaison il nous fit traduire ce texte patriotique avant de le chanter. Mais voilà que je m'égare hors du sujet et que je termine mes pro-

pos par l'hymne national comme un chef d'Etat, ce qui est assez présomptueux ! Revenons au moment présent. Voici la définition : « Présider, c'est faire office d'animateur, coordonner tous les efforts, être en bons rapports avec tous, être constamment sur la brèche, perpétuer le prestige de l'Académie dans notre ville. » Beau programme ! J'essaierai modestement mais avec mon entière conviction, de l'appliquer pour tâcher de ne pas trop décevoir votre attente.

LE CONSEILLER MADIER DE MONTJAU  
1785-1865

par

M. Charles PUECH

---

Paulin Madier de Montjau né à Bourg Saint-Andéol (Ardèche) le 12 février 1785 appartient à une famille connue en Vivarais depuis 1450.

Son père, avocat, 1er consul de Bourg Saint-Andéol, député du Tiers aux Etats Généraux en 1789, arrêté sous la Terreur, élu au Conseil des 500, exilé à Barcelone au 18 Fructidor a toujours été un fervent royaliste.

Paulin Madier après des études de droit à Grenoble et à Strasbourg et de brèves fonctions d'avocat et d'auditeur au Conseil d'Etat a été nommé en 1813 conseiller à la Cour Impériale de Nîmes.

Il eut à présider les Cours d'Assises du Gard et du Vaucluse et ne tarda pas à être confronté aux troubles graves qui agitèrent le Midi, Nîmes notamment, connus sous le nom de TERREUR BLANCHE.

Il participa activement aux négociations qui ont abouti à un accord conclu entre le chef de l'armée impériale à Nîmes, le général Gilly, et le chef de la petite

armée royale, cantonnée à Beaucaire, M. de Bernis, dans le but d'éviter tout incident au retour de Louis XVIII après l'intermède des Cent jours.

Malgré cet accord, Nîmes et sa région furent le siège, de juillet à novembre 1815, de graves désordres ponctués d'assassinats, d'arrestations arbitraires et de pillages dont les protestants ont été les principales victimes.

Aux côtés du maire protestant de Nîmes, le baron Daunant, Madier de Montjau essaya de s'opposer aux émeutiers, puis se sentant menacé, il se réfugia dans les Cévennes et revint à Nîmes deux mois plus tard rappelé par ses chefs.

Avec le procureur général Cavalier, il va déployer ses efforts pour faire libérer, malgré l'opposition du préfet, le marquis d'Arbaud-Jouque, de nombreux protestants emprisonnés sans mandat régulier.

Le calme revenu, il préside les Cours d'Assises chargées de juger les meurtriers et s'indigne des scandaleux verdicts d'acquiescement prononcés par les jurés.

Pour chaque affaire, il adresse au Garde des Sceaux son rapport dans lequel il dénonce les méthodes de constatation des jurys.

L'agitation renaît après que Louvel eut assassiné le 13 février 1820, le duc de Berry, à la sortie de l'Opéra à Paris.

C'est alors que Madier de Montjau adressa le 23 mars 1820 à la Chambre des Députés une pétition qui eut un grand retentissement.

Il vient en effet de prendre connaissance de documents secrets qui le bouleversent et qu'il estime de son devoir de révéler.

Un de ses amis, dont il jure de taire le nom, lui communique deux circulaires, accompagnées de lettres missives, révélant l'existence d'un gouvernement occulte qui se prépare à prendre le pouvoir.

De telles circulaires ne pouvaient émaner que du parti ultra-royaliste qui avait pour chef le comte d'Artois, frère du roi Louis XVIII et futur Charles X.

Ayant pris connaissance des deux circulaires numéros 34 et 35 laissant présager des événements graves, Madier de Montjau adresse donc à la Chambre des Députés une pétition dans laquelle il dénonce le gouvernement occulte qui se préparait à renverser le pouvoir, il rappelle les scandaleux acquittements des auteurs de troubles et demande le désarmement de la garde nationale inféodée aux ultras.

Cette pétition vint en discussion le 25 avril 1820 devant les députés. Les ministres protestent de leur résolution de faire respecter la légalité. Les députés votent le renvoi de la pétition devant le Conseil des ministres.

On accuse aussitôt Madier de Montjau d'avoir cherché le scandale et la popularité en s'adressant à la Chambre plutôt qu'à ses supérieurs.

Sommé par ces derniers de révéler les noms des auteurs des circulaires pour permettre que des poursuites soient engagées contre eux, Madier de Montjau refuse en s'abritant derrière le serment qu'il a prêté à son ami.

Le 12 mai 1820, Madier de Montjau récidive en adressant aux députés une deuxième pétition.

Des poursuites disciplinaires sont alors engagées contre lui et il comparaît le 28 novembre 1820, devant la Cour de Cassation, toutes chambres réunies.

La dénonciation de Madier de Montjau portait sur trois chefs importants : impunité des assassinats commis en 1815 dans le département du Gard, organisation secrète de la garde nationale de Nîmes, existence d'un gouvernement occulte.

« Si ces faits sont vrais, s'écria le procureur général, Madier de Montjau en doit la preuve, toutes les subtilités, tous les serments, toutes les conditions systématiques ne peuvent rien contre un devoir sacré. »

Madier de Montjau, à qui la Cour a refusé l'assistance d'un défenseur persiste dans son refus de révéler les noms des auteurs des circulaires et de celui qui les a portées à sa connaissance. Il réplique : « Quand je sais ma parole engagée, quand j'ai promis surtout sous la foi du serment, je ne sais point me dégager de mes promesses par des restrictions mentales ou des destructions jésuitiques. »

Le 30 novembre 1820, la Cour de Cassation rend son verdict : elle censure avec réprimande le conseiller à qui elle reproche son refus de répondre qui a été une infraction à la loi. « Il devait, dit la Cour, s'abstenir de publier des crimes dont il voulait ensuite refuser de produire les preuves en même temps qu'il affirmait les avoir en mains. »

Elu en 1830, sous la bannière libérale, député de Castelnaudary, partisan enthousiaste de la Monarchie de Juillet, Madier de Montjau est nommé procureur général à Lyon en 1830, puis l'année suivante conseiller à la Cour de Cassation dont il démissionnera en 1848 pour protester contre les atteintes portées à l'indépendance de la magistrature.

Parallèlement il avait poursuivi une carrière politique en se faisant élire député de Largentière en 1831 et 1837.



Déçu par Louis Philippe, il se rallia au parti légitimiste et participa en 1846 à la fondation de l'Esprit public organe de l'opposition.

Il manifesta publiquement son regret d'avoir voté en 1830 le banissement de la famille royale des Bourbons.

Il décéda en 1865 dans une maison de campagne au Pré-Saint-Gervais où il s'était retiré. Son fils Alfred, ardent républicain, futur sénateur de la DROME lui organisa des obsèques civiles.

---

*SEANCE DU VENDREDI 5 FEVRIER 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, Mgr Robert Dalverny, M. Gilles Dervieux, Me André Galy, M. le docteur Pascal Goujet, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Nicole Marés, M. Yvon Pradel, M. Laurent Puech, M. Jean-Marc Roger, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. André Costabel, Mme Hélène Deronne, M. Christian Liger, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

---

*Correspondance et informations*

— Samedi 6 février à 16 h à la maison du protestantisme, présentation des actes du colloque Antoine Court.

— Mercredi 10 février à 16 h, l'Ecole antique conférence à Carré d'Art, conférence de Jean-Claude Bessac sur les carrières antiques du Gard.

— Mercredi 17 février à 17 h 30 à Carré d'Art conférence de M. Knobel, organisée par la Maison de l'Europe.

— Invitation à la séance d'entrée de l'Académie de Lascours le jeudi 11 février à 18h 30.

— Mardi 9 février à 18 h au musée archéologique de Nîmes, exposition sur la monnaie antique.

— Mardi 9 février à 19 h au centre Vauban, conférence de M. Leydier, sur l'Ecosse d'aujourd'hui.

#### *Distinction*

— Notre confrère Christian Liger a reçu le prix Michel Dard pour son « Roman de Rossel » ; qu'il en soit vivement félicité.

— Notre confrère Laurent Puech a reçu le prix de l'essai de l'Académie de Provence pour son ouvrage *La montagne et le verbe*.

#### *Bibliothèque*

— Notre confrère Liger nous a remis le catalogue de l'exposition Jean Paulhan, le patron.

#### *Communication*

La présidente donne la parole à Mme Lassalle, qui traite le sujet suivant :

*Clérisseau, Jefferson et Nîmes.*

Cette vivante communication est agrémentée de nombreuses projections et de divers commentaires qui permettent à l'auditoire de suivre la pensée, les actes et éventuellement les désirs de M. Clérisseau.

Copie de ce texte est joint au présent procès-verbal.

De très chaleureux applaudissements démontrent le succès de cette communication.

Un large débat s'ouvre ; vont intervenir tour à tour M. Puech qui considère que Clérisseau fut plus un architecte qu'un bâtisseur ; M. Hugues pose la question de savoir si Clérisseau a connu et utilisé les plans du capitole ; M. Goujon rappelle qu'aux Etats Unis un mémorial se rapproche de l'architecture de la Maison Carrée ; M. Bosc qui a exercé 40 ans dans la rue Clérisseau reconnaît n'avoir su que plus tard, les qualités et la valeur du personnage.

La présidente lève ensuite la séance à 17 h 50.

CHARLES-LOUIS CLÉRISSEAU (1721-1820) -  
THOMAS JEFFERSON (1743-1826)  
ET NISMES

par

Christiane LASSALLE

Le voyage de Thomas Jefferson dans le Sud de la France (1784-1789), rédigé par lui-même, a fait l'objet de nombreuses publications, mais celui qu'avait entrepris Clérisseau (1767-1768) un peu moins de vingt années auparavant, pour dessiner les monuments antiques de la vallée du Rhône et de Nîmes, a laissé peu de traces. Et cependant il a permis la réalisation d'une importante publication : *Les Antiquités de la France : première partie : les Monuments de Nîmes*. Cet ouvrage, en donnant à son auteur une notoriété d'antiquaire (nous dirions d'archéologue) a été le lien qui a favorisé la rencontre entre Clérisseau et Jefferson et qui a conforté l'intention de ce dernier de donner au futur Capitole de Richmond la forme d'un temple gréco-romain.

Nous pouvons nous demander pour quelle raison Clérisseau a quitté l'Italie après un séjour de 19 ans, pour réaliser le relevé de ces monuments.

Dès son arrivée à l'Académie française de Rome, en juin 1749, Clérisseau s'est, comme beaucoup d'architectes

de cette époque, à la suite Jean-Paul Panini, orienté vers la peinture de "ruines". Il restera toute sa vie un peintre de "ruines".

Rome était alors une ville en pleine extension, les découvertes archéologiques mettaient au jour non seulement des statues ou des objets antiques, mais des vestiges de grandes demeures, comme les palais impériaux sur le Palatin, la villa d'Hadrien à Tivoli... D'importantes collections se constituaient et certaines attiraient la convoitise de souverains européens. Pour la première fois, Rome prit conscience de l'intérêt de son patrimoine antique, cherchant d'une part à conserver ses vestiges (création du musée du Capitole en 1733, de celui du Vatican en 1777), puis à les comparer et les étudier, donnant ainsi naissance à une science nouvelle : l'archéologie. Les artistes apportèrent leur contribution à cette sauvegarde en publiant des recueils d'objets antiques, et en montrant la beauté de ces "ruines" d'une façon plus ou moins fidèle.

Durant cette période, Clérisseau acquit de son directeur, Charles Natoire, la précision du dessin et l'élégance de la composition et du coloris (il a fait de très rares peintures à l'huile, mais des dessins, soit à la gouache rehaussée d'aquarelle, soit aux lavis de différentes couleurs, soit à la pierre noire avec rehauts de craie), et de son ami Jean-Baptiste Piranèse (comme lui architecte et peintre, mais installé à Rome depuis 1740), la connaissance de l'architecture antique. Piranèse publia peu de temps après un ouvrage sur « *La magnificence de l'architecture des Romains* ».

Après son départ de l'Académie française de Rome, en mai 1754, Clérisseau put voyager en Italie, grâce à la fortune de deux de ses élèves, Robert et James Adam (futurs grands architectes néoclassiques anglais), allant

jusqu'à Naples et Herculaneum, et, au nord, en Istrie et en Dalmatie. Là, ils entreprirent le relevé du Palais de Dioclétien. Mais, de caractère ombrageux, Clérisseau se brouilla avec ses élèves, qui publièrent à Londres, en 1764, sans citer le nom de leur ancien professeur, « *Les ruines du Palais de Dioclétien à Spalato, en Dalmatie* ».

La prise de conscience de l'intérêt du patrimoine archéologique, partie de Rome, s'était répandue dans tout le monde gréco-romain et a donné naissance aux premières publications archéologiques : en 1753, *Les ruines de Palmyre*, en 1757, *Les ruines de Baalbeck*, en 1759 *Les ruines des plus beaux monuments de Grèce*. Nous avons vu la participation de Clérisseau à celle du palais de Dioclétien.

Il semble que ce soit l'historien d'art Jean-Jacques Winckelman, alors conservateur à Rome des collections du cardinal Albani, qui ait incité Clérisseau (dont il appréciait les œuvres), à reprendre le projet de Colbert de faire le relevé des monuments antiques du Sud de la France, mais dont les dessins réalisés par Pierre Mignard d'Avignon, puis par Desgodet, au XVII<sup>e</sup> siècle, avaient disparu. Clérisseau décida alors de quitter l'Italie dans l'été de 1767 (après un séjour de 19 ans), pour réaliser, à ses frais, non seulement le relevé des monuments romains du Sud de la France, mais aussi, ceux des monuments romains de toute la France.

Il commença fort heureusement par ceux du Sud de la France.

Nous ne connaissons ni l'itinéraire ni la durée exacte du séjour de Clérisseau dans cette région : les dessins, actuellement conservés, concernent les monuments romains de Vienne, d'Orange, de Saint-Rémy, d'Arles, de Saint-Chamas et de Nîmes. En septembre 1767, il était à Marseille où il proposa un projet de façade pour une

maison d'un riche marchand marseillais, Louis-Nicolas Borély ; en février 1768, il quittait Nîmes pour Vienne et Lyon, mais il annonçait son retour à Vienne et à Orange. En septembre, 1768, il était définitivement installé à Paris.

Dix années s'écoulèrent entre le relevé des monuments romains méridionaux et la publication de la première partie : les Monuments de Nîmes. Nous ignorons l'importance des dessins exécutés dans la région, mais, si Clérisseau a commencé par publier ceux concernant Nîmes, c'est parce qu'il a trouvé sur place une aide importante en la personne de Jean-François Séguier. En effet, c'est ce savant, disponible et généreux, qui non seulement lui a donné sur place toutes les indications nécessaires mais qui a répondu à toutes ses demandes d'information complémentaires. Une correspondance établie entre eux, pendant ces dix années, montre le souci de précision et d'information de Clérisseau, mais aussi l'obligeance et la patience de Séguier. Quand l'ouvrage parut, comprenant les relevés de la Maison Carrée, des Arènes et du Temple « près des bains des Romains » (auquel il ne donne pas le nom de Diane), il aura coûté 30 000 livres (soit 1250 louis) à son auteur qui le vendait 2 ou 3 louis selon le format, mais qui n'avait au départ que 110 souscripteurs. Comme il ne put rentrer dans ses frais, la seconde partie des Monuments de Nîmes, programmée pour l'année suivante, qui comprenait une reconstitution du Jardin de la Fontaine antique, les relevés de la Tour Magne et du Pont du Gard, ainsi que les plus importants vestiges romains épars dans la ville, ne vit jamais le jour. Cependant, il semble que, dans la réédition en deux volumes qu'il réalisa en 1804, avec l'aide de son gendre, l'architecte J.-C. Legrand, il ait incorporé une partie de ces relevés.



Cette publication confirma la réputation d'antiquaire de Clérisseau.

Aussi lorsque Catherine de Russie demanda à l'Académie de peinture le nom d'un architecte pour réaliser une maison de campagne romaine, près de Saint-Petersbourg, ce fut Clérisseau qui fut désigné.

Et tout aussi naturellement, lorsque Thomas Jefferson à son arrivée en France (1784-1789) à la recherche d'un architecte pour construire à Richmond, nouvelle capitale de l'Etat de Virginie, un Capitole auquel il envisageait de donner la forme d'un temple, c'est vers Clérisseau qu'il fut conduit. Nous savons que ce sont deux anciens souscripteurs des *Monuments de Nîmes* qui les mirent en contact en 1785 et nous savons aussi, grâce au carnet de dépenses de Jefferson, qu'à cette date, il acheta l'ouvrage de Clérisseau où la Maison Carrée, dotée de cotes précises, apparaissait comme l'édifice le plus parfait du monde gréco-romain. En septembre 1785, Clérisseau était chargé de réaliser l'édifice, en prenant comme modèle la Maison Carrée et Jefferson se réservait son aménagement intérieur. Les dessins, plans et maquette furent envoyés en janvier 1786, et déjà, bien qu'il ne soit pas achevé, le Capitole tint sa première assemblée générale, le 20 octobre 1788, avant le retour de Jefferson en Amérique.

La maquette de Clérisseau, actuellement conservée, montre une lointaine ressemblance avec son modèle : bien que les proportions soient respectées, le socle ou podium est de faible hauteur, la profondeur du portique est réduite par la suppression d'une colonne latérale ; par mesure d'économie, les colonnes engagées sont remplacées par des pilastres, les chapiteaux corinthiens par des chapiteaux ioniques, les formes des fenêtres et

des portes sont dans le pur style néoclassique, très proches de celles de l'hôtel Borély. Comme de surcroît, la pierre fut peu utilisée, le fronton fut fait en bois, les encadrements en stuc, les colonnes étant lisses, non cannelées et le grand escalier de façade non encore réalisé (il le sera en 1906), on pense à la déception de Jefferson, lorsqu'à son retour en Virginie, en 1789, il vit cet édifice qui, pour lui, devait être un modèle pour les architectes américains.

Sa déception dut être d'autant plus grande, que Jefferson avait, entre temps, connu la Maison Carrée, elle-même. En effet, en février 1787, il entreprit un grand voyage qui le conduisit de Dijon, Lyon, à Nîmes où il séjourna quatre jours (du 19 au 24 mars) puis à Marseille, à Nice, dans le Piémont (pour voir les rizières), et au retour, à Nice, à Marseille, à Avignon, à Nîmes (10 mai), et Béziers où il s'embarqua sur le canal du Languedoc, et enfin de Toulouse à Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Lorient, Rennes, avant de revenir à Paris, par Amboise, Blois, Orléans. Sa première visite à Nîmes fut pour la Maison Carrée où il laissa éclater sa joie dans une lettre écrite le lendemain à la comtesse de Tessé : *Je suis ici, Madame, contemplant des heures entières la Maison Carrée, comme un amoureux sa maîtresse...* Il visita les Arènes, le Jardin de la Fontaine, le musée de l'Hôtel de l'Académie où il repéra parmi les collections de Jean-François Séguier (mort depuis 1784), un *askos* en bronze, dont il fit faire une maquette, afin d'en faire une réplique en argenterie, qu'il comptait offrir à Clérisseau, en remerciement de ses bons services ; mais soit que la maquette fût perdue, soit que l'architecte n'appréciât pas ce projet, ce fut une cafetière en forme d'urne, dessinée par Jefferson et réalisée par l'orfèvre parisien, Odier, que reçut Clérisseau. Mais Jefferson n'oublia pas

l'askos, puisqu'en 1801, il fit réaliser par deux orfèvres de Philadelphie une réplique, à peine modifiée, complétée par un couvercle sur lequel il fit graver l'inscription suivante : *Copied from a model / taken by / Th. Jefferson / from a Roman Ewer in the / Cabinet of Antiquities at / Nîmes.*

Il profita de ses quatre jours à Nîmes pour aller chez le barbier, chez le tailleur, pour s'acheter des bas de soie, mais aussi des livres et des monnaies, probablement antiques. Il rencontra des tisserands et s'intéressa à un moulin à blé mû par la vapeur dont, à son second passage, il rencontra l'inventeur, l'abbé d'Arnal. Il trouva bon le vin du pays, et meilleure l'auberge du petit Louvre où il logea en mai, que l'hôtel du Luxembourg où il résida lors de son premier séjour. Il nota aussi la végétation précoce : des feuilles aux marronniers et aux mûriers, des fleurs aux pommiers et sa rencontre avec le premier papillon. Mais il remarqua beaucoup de gens en guenilles et de mendiants.

Pendant son séjour en Italie, Clérisseau avait acquis une grande maîtrise du dessin d'architecture, une connaissance approfondie de l'Antiquité romaine et avec les relevés du palais de Dioclétien, l'expérience d'une publication archéologique. Il était tout à fait normal que Winckelman l'oriente vers la publication des monuments romain du Sud de la France. Mais, s'il exécuta de nombreux dessins de monuments méridionaux, ce sont seulement ceux de Nîmes qu'il publia grâce à l'aide de Jean-François Séguier.

Jefferson fut attiré vers la Maison Carrée, grâce à cet ouvrage, mais en avance sur son temps, il se heurta à l'incompréhension de Clérisseau qui ne pouvait pas admettre (ainsi probablement que tous les architectes

néoclassiques) qu'un édifice, quel qu'il soit, puisse être une réplique d'un temple antique. Jamais, par la suite, Jefferson ne mentionna le nom de Clérisseau.

Il est bien dommage que Clérisseau, pour des raisons financières, ne pût achever cette publication, car les quelques dessins conservés sont de vrais documents archéologiques. Il a été capable, à cette occasion, de rigueur et d'austérité. Sa mort en 1821 passa inaperçue, et il aurait sombré dans l'oubli, s'il n'y avait eu les *Antiquités de la France : première partie, les Monuments de Nîmes*.

Les Nimois, reconnaissants, ne l'ont jamais oublié, puisqu'en 1824, ils donnèrent son nom à un tronçon de rue, puis en 1857, à la rue tout entière.

---

*SEANCE DU VENDREDI 1er FEVRIER 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, Mme Nicole Marés, M. Laurent Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. André Costabel, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Jean Laurent, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel.

Notre Compagnie vient d'être informée du décès du professeur Jean Cabot membre non résidant.

En rappelant son souvenir, la présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; il est approuvé à l'unanimité.

### *Correspondance*

— Lettre de M. Jean-Michel Gaillard, remerciant de l'accueil reçu à Nîmes lors de la séance publique.

— L'association Maurice Aliger nous invite au colloque « La Vaunage au XX<sup>e</sup> siècle » les samedi et dimanche 10 et 11 avril à l'Atria.

Notre présidente félicite notre confrère M. le pasteur Chateau qui vient de fêter ses 60 ans de mariage.

### *Hommage*

Mme Peyroche d'Arnaud nous adresse un magnifique ouvrage « Uzès, plurielle et singulière » qui va enrichir notre bibliothèque.

### *Vacance de siège*

Mgr Dalverny informe la Compagnie des récents entretiens qu'il a eus avec le chanoine Fayolle.

Il y a lieu de décider la vacance du fauteuil de notre confrère ; un vote intervient en ce sens ; de même l'assemblée décide d'accorder l'honorariat au chanoine Fayolle.

### *Communication*

La parole est donnée à notre confrère le docteur Pascal Gouget qui a choisi comme thème de son entretien « Les relations entre embryologie et évolution : la controverse autour du concept de récapitulation ».

Notre confrère a su, malgré l'âpreté de son propos, retenir l'attention de son auditoire qui a dû se familiariser avec divers termes techniques ; il apparaît que dans ces domaines, la recherche a encore de nombreux problèmes à résoudre.

De très vifs applaudissements prouvent l'intérêt d'une telle communication, dont un résumé est joint au présent procès-verbal.

Interviendront ensuite nos confrères Cannat et Jallatte.

La séance est levée à 18 h 15.

LES RELATIONS ENTRE EMBRYOLOGIE  
ET EVOLUTION, LA CONTROVERSE  
SUR LE CONCEPT DE RECAPITULATION

par

M. le docteur Pascal GOUGET

Les relations entre embryologie et l'évolution ont fait l'objet de discussions passionnées depuis la formulation par Haeckel de la loi biogénétique disant que l'ontogénie récapitule la phylogénie.

Existe-t-il des parallèles entre l'ontogénie, succession des stades qui vont de l'œuf à l'individu adulte, et la phylogénie, succession des espèces au cours des temps géologiques ?

Bien avant que la question ne fût posée correctement par la théorie de l'évolution, elle avait été abordée sous l'angle analogique et on peut en tracer l'histoire depuis Aristote.

Le concept de récapitulation prend sa source dans la réflexion théologique. On le retrouve dans les spéculations néoplatoniciennes et hermétiques avec l'analogie du microcosme et du macrocosme.

Dès le dix-huitième siècle, le développement des sciences naturelles, les progrès de l'observation, donnent un contenu plus concret à l'idée de récapitulation. Au début du dix-neuvième siècle, elle fait l'objet de dévelop-



pements par les *Naturphilosophen* allemands et les anatomistes transcendantalistes français. Elle n'est pas acceptée sans réserve et la critique qu'en a fait l'embryologiste von Baer, après un temps d'oubli, sera reprise sous diverses formes.

Haeckel, à la fin du siècle dernier, codifie les parallélismes entre développement embryonnaire et succession des espèces ; il les fait entrer dans le cadre de l'évolution proposé par Darwin. Il énonce sa fameuse « loi biogénétique » selon laquelle l'ontogénie est une récapitulation courte et rapide de la phylogénie.

Cette affirmation sera un précieux guide pour les systématiciens dans leur travail de reconstruction des lignées évolutives.

Le concept de récapitulation étend son influence au-delà des sciences biologiques ; on le retrouve aussi bien en anthropologie criminelle que dans les études sur le développement de l'enfant, les méthodes éducatives ou la psychanalyse ; il a aussi été utilisé pour étayer des prises de positions racistes.

Cependant, dans le domaine des sciences naturelles, de nombreuses exceptions à la loi biogénétique apparaissent ; le développement de l'embryologie expérimentale fait qu'elle est délaissée par une génération de chercheurs plus jeunes ; enfin la découverte des lois de la génétique et la théorie chromosomique de l'hérédité la rendent obsolète.

Au parallélisme exact entre phylogénie et ontogénie s'est substitué un parallélisme inexact, le développement embryonnaire pouvant être accéléré ou retardé par rapport au développement ancestral.

*SEANCE DU VENDREDI 5 MARS 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, Maître André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Laurent Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, Mme Hélène Deronne, Mme Nicole Marés.

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

*Informations*

Le secrétaire perpétuel fait part du décès de Mme Clavel ; un service d'action de grâces s'est déroulé au Petit Temple.

Samedi 6 mars à 16 h à Carré d'Art, conférence de

M. Alain Rey, organisée par la Société d'Histoire du Protestantisme.

Mardi 9 mars à 18 h rencontre avec Mme Bouchardeau organisée par la bibliothèque municipale d'Alès.

Samedi 20 mars à 15 h à la Cathédrale, conférence de M. Michel Yaye sur la « Chrétienté vue d'Avignon sous le Pontificat d'Urbain V, organisée par le comité d'art chrétien.

Vendredi 5 mars à 20 h 30 projection du film Jean Paulhan *Le don d'ubiquité* à Carré d'Art, avec Christian Liger.

### *Correspondance*

— Lettre de remerciements de Mme Cabot à la suite des condoléances adressées après le décès de M. Jean Cabot.

Notre confrère Robert Courtieu nous adresse un article paru dans le « Réveil du Midi » sur notre sortie au Camp de César et la séance publique du 7 février.

— Lettre de notre confrère Bernard Moreau relative à l'orthographe du mot *Nîmes*.

Une commission est constituée, composée de Mlle Viala, J.-M. Roger, Valade, Bonifas, Cannat afin de préparer une réponse.

### *Intervention de M. Jallatte*

Aucune proposition d'achat de l'Hôtel Dave ne nous a été présentée ; par contre, notre confrère a, semble-t-il, trouvé un locataire prenant en charge pour partie l'aménagement des locaux. Un projet complet sera présenté à la séance administrative.

Sur proposition de Mlle Viala, un vote intervient prévoyant la suspension de la vente dans l'attente des propositions que présentera M. Jallatte. Il en est ainsi décidé.

### *Hommage*

La société agricole scientifique des Pyrénées Orientales nous adresse un ouvrage « Souvenir du voyage de 1819 en Espagne par François Jaubert de Passa », édité par René Llech Xalter.

### *Communication*

Il appartient à notre confrère Jallatte, de présenter la communication de ce jour « Charles de Baschi, Marquis d'Aubais, touche à tout des choses de l'esprit au siècle des Lumières ».

Cette communication agrémentée de diverses projections, pleine de vie et d'anecdotes, a permis aux membres de notre Compagnie de faire connaissance avec un homme ayant mené une existence pleine de contrastes, à la fois pingre ainsi que le qualifie notre confrère, mais aussi prodigue pour lui-même, dépensant très souvent au-dessus de ses possibilités, conservant en outre une certaine verdeur jusqu'à plus de 80 ans.

La conclusion est très simple, mais paraît très appropriée, le marquis perdait la tête, et sa fortune.

Vivement applaudi, l'orateur va répondre à de nombreux interpellateurs, un tel sujet traité dans notre région ne pouvant qu'amener une large et complète discussion.

A relever parmi les interventions, la remarque de notre confrère J.-M. Roger précisant que sur l'initiative de la mairie, le château est en cours de restauration.

La séance est levée à 18 h.

*SEANCE DU VENDREDI 19 MARS 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, Mme Nicole Marés, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Laurent Puech, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Tempier et M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

M. le docteur Simon a eu un entretien téléphonique avec notre confrère, le docteur Bosc et peut ainsi donner des nouvelles toutes récentes de son état de santé.

### Correspondance

— Lettre de notre confrère Jean-Yves Launay regrettant de ne pouvoir participer à la séance de ce jour pour sa réception.

### Informations

— *Centre Universitaire Vauban* nous convie à la conférence de Mme Aline Rouhaud sur : 37 ans d'embargo américain contre Cuba, le mardi 16 mars à 19 h.

— *Vernissage de l'exposition Tomi Ungerer* : le Bestiaire, mardi 16 mars à 18 h 15 à Carré d'Art.

Vendredi 19 mars à 18 heures *Jules Verne*, exposition à l'initiative de la mairie de l'Isle-sur-Sorgue.

— Diverses invitations à des conférences organisées par le Centre Régional des Lettres du Languedoc Rousillon, du 19 au 26 mars.

— *La Maison de l'Europe* : nous convie à la conférence du professeur Rousseau le 23 mars à 15 h à Carré d'Art, ainsi qu'au colloque international « Citoyens dans l'Europe » les 7 et 8 avril à Carré d'Art et à la nouvelle université des Carmes.

— *La Chambre des Métiers* du Gard organise un gala Johann Strauss II les 10 et 11 avril.

*Les bibliophiles de Nîmes et du Gard* remettront un exemplaire de l'ouvrage « Huit tentures ou Teintures », poème de Michel Butor à la ville de Nîmes, sous la présidence de notre confrère Jallatte, le jeudi 25 mars à 18 h 30.

L'objet de cette séance est la réception des correspondants élus au cours de l'année 1998.

Madame la présidente les accueille et les présente à notre Compagnie.

Tour à tour vont prendre la parole :

Mme Claude-Annie Gaidan, qui rendra hommage à Jean Gaidan, président de notre Compagnie en 1871.

M. Guy Dugas, qui traitera d'un sujet cher à son cœur : *Camargue, bouvine et littérature*.

M. Thierry Martin, qui transmet un message ayant pour thème : *Deux figures cévenoles contemporaines : le compositeur Edouard Sciortino et l'imprimeur-poète Pierre André Benoit*.

Le texte de ces diverses allocutions est joint au présent procès-verbal.

Il est à noter que MM. Olympe Bhely Quenum, Pierre Chillet, Alain Gas, Jean-Yves Launay, Pierre-Marie Michel, accueillis ce jour, présenteront lors de notre dernier trimestre une communication au cours d'une séance habituelle.

Nos nouveaux confrères ainsi que leurs amis sont conviés au 1er étage afin de partager la traditionnelle coupe de champagne.

La séance est levée à 18 h 15.

## ACCUEIL DES CORRESPONDANTS

par Mlle Marcelle VIALA

Notre séance d'aujourd'hui est particulièrement agréable car c'est une séance d'accueil, c'est-à-dire de convivialité et d'enrichissement au contact de personnalités nouvelles. Nous recevons donc les huit correspondants élus en décembre 1998 et quels correspondants ! Outre leur valeur personnelle que nous évoquerons dans un instant, sept sur huit ont été volontaires pour faire une brève communication en ce jour. Et même l'un d'eux, dans l'impossibilité d'être parmi nous à cette heure, a proposé d'écrire deux pages qui seraient lues par un de ses parrains. Cela ne s'était jamais vu. Nous nous sommes vivement réjouis de les trouver décidés à s'intégrer immédiatement à notre Compagnie pour nous faire part de leurs connaissances. C'est de bon augure pour l'avenir. Pourtant cette abondance de propositions a fait naître quelque embarras ; il était impossible de les programmer toutes à cette séance qui s'agrémente — si l'on peut dire — en plus d'un petit discours du président. Nous en avons retenu 3, les trois premières qui nous sont parvenues. Que ceux qui n'ont pas la parole aujourd'hui ne se sentent surtout pas rejetés, définitivement mis à l'écart. Nous attendons fermement une communication normale de leur part, en un jour choisi à leur convenance, à partir d'octobre ou au début de l'année prochaine si le



changement de millénaire doit stimuler leur ardeur et leur inspiration.

Me voici donc chargée de les présenter tous, tâche périlleuse : sans les connaître pour la plupart, sans avoir d'entretien préalable avec eux, il faut imaginer leur personnalité d'après des fiches plus ou moins complètes et qui de toutes façons n'indiquent que sèchement des faits. Les risques de lacunes voire d'erreurs sont possibles. Je prie nos nouveaux confrères de m'en excuser, s'il y a lieu.

J'essaierai tout d'abord de vous faire connaître les absents. Présenter en quelques minutes M. Olympe Bhély-Quenum, que d'impérieuses obligations retiennent à Paris est extrêmement prétentieux et frise presque le ridicule quand on sait qu'il fait l'objet d'une cinquantaine de Mémoires de maîtrise et plus de vingt thèses de doctorat. Toutefois sa particularité dominante se dévoile dès les premiers détails portés sur sa fiche : résidence principale : Garrigues Ste-Eulalie (Gard), résidence secondaire : Cotonou (Bénin). En effet né en 1928 à Ouidah (ex Dahomey), il jouit de la double nationalité française et béninoise et possède à fond une double culture ; ainsi il se déclare catholique mais fort au courant des pratiques du culte vaudou. On n'est pas étonné de le voir, muni de diplômes en lettres classiques, sociologie et anthropologie, diplomatie, remplir charges et fonctions diverses où se fait jour le plus souvent son appartenance africaine : professeur, membre du Comité de la Francophonie à Paris, expert jusqu'à sa retraite en 1988 à l'UNESCO, expert pour les problèmes culturels à l'OUA (organisation de l'Unité africaine) directeur de magazines ou revues concernant l'Afrique. L'imagination ne semble pas lui faire défaut : il a publié de 1960 à 1988 (et ce n'est peut-être pas la fin) six romans inspirés par son pays natal dont « Le Chant du Lac » qui a obtenu en

1965 le grand prix littéraire d'Afrique. Nul doute que M. Bhély-Quenum n'enrichisse nos connaissances dans un domaine que nous avons peu exploité jusqu'ici.

Il paraît assez facile de dégager les caractéristiques de M. Jean-Yves Launay, retenu lui aussi à Paris en ce jour. C'est un Parisien et un magistrat. Parisien car même s'il demeure à Saint-Laurent-d'Aigouze, c'est dans la capitale qu'il est né en 1939, qu'il a fait toutes ses études ; la plus grande partie de sa carrière s'y est déroulée et il y fait de fréquents séjours. Magistrat car si l'Ecole nationale des impôts a d'abord fait de lui un inspecteur d'impôts en 1964, après l'Ecole nationale de la magistrature et un doctorat en droit (mention Très Bien), il s'est lancé dans la carrière judiciaire qu'il a parcourue avec éclat. La longue énumération des échelons qu'il a gravis au fil des ans serait fastidieuse pour les auditeurs mais elle s'avère tout à fait flatteuse pour l'intéressé. Je relève simplement, ce dont nous avons souvenir, son affectation à Nîmes en 1995 comme Premier Président de la Cour d'Appel. Son séjour dans notre ville fut de courte durée. Il devint ensuite avocat général à la Cour de Cassation. Depuis 1990 il remplit la fonction de vice-président de la Section française de l'Institut international des pays de Droit, d'Expression et d'Inspiration française. Cette brillante carrière s'accompagne de nombreuses décorations parfaitement justifiées.

J'en arrive aux malheureux confrères présents mais condamnés très provisoirement au silence.

Pierre Chillet, plus connu peut-être sous son nom de plume, Hervé Pijac, d'origine nimoise et habitant St-Gély du Fesc, exerce une fonction de cadre supérieur à France Télécom. Ce sportif, amoureux de la nature et de l'art lyrique au sujet duquel il a produit, dit-il, pendant

plusieurs années une émission radiophonique mensuelle, est avant tout un passionné d'écriture. Il se manifeste sous cet aspect dans des textes courts dont plusieurs ont été primés : articles, chroniques, nouvelles mais aussi dans des romans historiques : il en a déjà publié deux qui, avec un troisième en chantier, constitueront « les chroniques huguenotes ». Paru en 1998 et, je crois, en lice pour le prochain Cabri d'Or, « Le Moulin Serrière, roman cévenol » confirme l'attrait qu'exercent sur le romancier la Cévenne, son histoire et ses mœurs. Cet écrivain s'intéresse également à l'écriture des autres : il a fondé des revues parmi lesquelles La Voix Domitienne en 82 et même créé par la suite les éditions de la Voix Domitienne qui donnent leur chance à des auteurs inédits. En somme une phrase aurait suffi pour caractériser Hervé Pijac : c'est la devise, composée de formules écrites par Pline l'Ancien ou Horace qu'il s'est judicieusement choisie : « Nulla dies sine linea ; ita non omnis moriar. »

Alain Gas, attaché d'administration scolaire et universitaire, vient combler une lacune dans notre Compagnie : c'est un photographe ; nous n'en avons point encore. Ses expositions au Parc National des Cévennes, à Avignon, Montpellier, Paris et autres lieux témoignent de son talent. Mais cet historien par formation ne se préoccupe pas que d'esthétique ; il souhaite que l'image serve la connaissance du patrimoine et exprime l'âme d'une région. Il organise à cet effet des temps de formations pédagogiques qui ont l'histoire ou le patrimoine pour thèmes. Ses photos, tantôt associant texte écrit de sa main, seul ou en collaboration, à l'image tantôt illustrant les œuvres d'autres écrivains (par exemple de notre confrère Pierre Albert Clément) tantôt présentées en albums glorifient des paysages occitans ou cévenols.

Peut-être s'y montre-t-il particulièrement sensible parce qu'il est lui-même méridional, né à Maruéjols-sur-Gardon où il réside d'ailleurs au milieu des vignes avec au lointain les crêtes cévenoles qui se détachent sur l'horizon. Les titres de ses productions indiquent ses différentes manières d'aborder son sujet : ou il embrasse du regard de vastes espaces (« Le Languedoc, des Cévennes à la mer ») ou il fixe son objectif sur une ville du Midi (« Montpellier singulière et plurielle », Alès, Pézenas) ou il observe avec attention et sympathie les êtres qui donnent à un pays son identité véritable (« La Cévenne par ses gens »). Il nous promet ainsi de belles évocations d'une région qui nous tient profondément à cœur.

Pierre-Marie Michel, par formation et par métier, est un économiste. Il suffit de rappeler, pour s'en convaincre, sa carrière au Commissariat à l'Energie Atomique et à la COGEMA ou quelques-unes de ses fonctions : vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes (il y préside le comité muséographique du Pont du Gard), vice-président du Conseil Economique et Social du Languedoc-Roussillon. Il a su élargir son horizon au-delà de ses activités officielles. Sa sensibilité s'exprime dans les quatre recueils de poésie qu'il a édités, son goût des belles-lettres dans sa participation à différentes revues littéraires, sa curiosité d'esprit dans ses recherches historiques sur l'histoire locale ou actuellement sur la vie monastique de la montagne vivaroise. Diverses décorations sont venues reconnaître ses qualités et plusieurs Académies de la région ont souhaité le compter parmi leurs membres : Académie de Lascours dont il fut membre fondateur et naguère président, Académie du Vaucluse, Académie de l'Ardèche. Celle de Nîmes ne pouvait pas être en reste et nous nous réjouissons d'accueillir à notre tour M. Michel dans notre Compagnie.

Et voici les trois orateurs du jour.

Mme Claude-Annie Gaidan appartient à une vieille famille nimoise. Elle est apparentée aux Rabaut : une Madeleine Gaidan a épousé au XVIII<sup>e</sup> siècle le pasteur Paul Rabaut affectueusement appelé Moussu Paul par la population, comme nous le rappelle Bigot. Mme Gaidan a failli, nous confie-t-elle, s'engager dans une brillante carrière politique aux élections municipales de 77. L'échec de son candidat l'a guérie à jamais de toute ambition dans ce domaine. Heureusement peut-être pour elle : plus libre, elle a pu s'adonner aux actions sociales qui lui sont chères dans des paroisses protestantes, avec les Amis d'Emmaüs ou à l'Espélido. Poète et peintre à ses heures, elle se plonge dans des recherches qui lui permettent de rassembler des documents sur des familles cévenoles (Auzilhon, Pujol) ou gardoises (les Antonin de Fons) depuis le XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle ? Deux sujets paraissent l'attirer spécialement : les galériens de la foi dont elle fouille avec patience les généalogies et les gentilshommes verriers à propos desquels elle espère créer un musée de la Verrerie ancienne. Aujourd'hui elle a choisi d'évoquer un membre de sa famille Jean Gaidan qui a appartenu à l'Académie de Nîmes et en a été président en 1871.

Guy Dugas, professeur à l'Université Montpellier III est spécialiste des littératures méditerranéennes de langue française. Si l'on considère son doctorat d'Etat en arabe ou certaines de ses responsabilités comme rapporteur du prix littéraire 'Maghreb-Afrique méditerranéenne' ou conseiller littéraire des manifestations « L'année du Maroc en France » prévues pour 1999, si l'on examine les titres de plusieurs de ses ouvrages « Bibliographie de la littérature tunisienne ou marocaine des Français », « Lit-

térature judéo-maghrébine d'expression française », « Juifs du Maroc », « Villes impériales du Maroc », on se demande pour quelle raison cet écrivain gardois qui a eu des attaches à Uzès ou Nîmes accorde une telle place à l'Afrique du Nord. Ne serait-ce pas parce qu'avant de commencer sa carrière en France comme maître de conférences à Paris XIII<sup>e</sup>, il a enseigné 18 ans en Tunisie, au Maroc, au Yémen ? La littérature méditerranéenne ne se bornant pas au Maghreb, Guy Dugas consacre également des travaux à Pierre Loti dont il a fait éditer ou rééditer en les annotant le « Journal intime », la correspondance avec André Antoine ou la pièce « Judith Renaudin ». Il a d'ailleurs donné l'an dernier à Nîmes une brillante conférence, que j'ai eu le privilège d'entendre, à propos de cette œuvre inspirée à l'auteur par des ancêtres huguenots. Il vient de terminer un ouvrage plus proche encore de nous « Gens de Camargue, gens de la bouvine ». C'est lui-même qui va nous le présenter.

Thierry Martin reste très fidèlement attaché à la capitale des Cévennes : lieu de sa naissance, lieu où il réside, cadre de ses multiples occupations. Après un DEUG de droit, surprenant quand on connaît la suite de ses occupations, il se consacre à la musique, lauréat du concours national en 1976, il forme dans cette discipline les jeunes élèves d'un collège et à un niveau plus élevé sans doute, il participe comme enseignant au stage national annuel Orgues en Cévennes avec d'autres professeurs dont, si je ne me trompe, notre confrère Georges Laval. Par ailleurs organiste en titre à la cathédrale d'Alès, il est responsable de la musique sacrée pour le diocèse de Nîmes et soucieux de faire partager sa passion à ses concitoyens, il a créé le cycle Musique d'Été en Cévennes. Là ne se bornent pas ses activités : tout domaine culturel est le sien ; membre de la Commission

préfecturale chargée de classer les objets d'art et antiquités, il assume depuis 1980 la tâche de chroniqueur culturel au journal local *Midi Libre*. Ce quotidien vient de lui consacrer pour son entrée dans notre Académie un article chaleureux où est loué son dynamisme enthousiaste : « Il court les manifestations culturelles et rattrape les plus intéressantes. » Il aurait pu, en guise de présentation, nous faire écouter un des disques compacts qu'il a enregistrés ; il préfère se manifester en conférencier. Toujours fidèle à lui-même et à sa petite patrie, il va nous dire quelques mots sur deux artistes alésiens : Edouard Sciortino compositeur et Pierre-André Benoit sculpteur.

---

MA CAMARGUE, FAMILIALE ET LITTÉRAIRE

par Guy DUGAS

« En Camargue, pas de couleur locale »  
André CHAMSON

Ma famille se prétend Cévenole. Des gens d'en haut, de solides et rationnels *raiöls*, au tempérament contraire à celui de « ceux d'en bas ». On dit que je le suis aussi, non de naissance — on ne naît plus guère en Cévennes aujourd'hui, pas plus qu'en Camargue du reste —, mais de souche et de caractère, de « tempérament », en somme. Il n'empêche : mes premiers souvenirs ne datent pas de la période cévenole de la carrière paternelle, mais bien de Camargue, dans les années 50, lorsque nous habitons Aimargues (village auquel le principal personnage féminin de *L'étang Réal* emprunte son nom), dans une école communale jouxtant les marais. Je me souviens de bruits aquatiques, inexplicables et assez effrayants pour l'enfant que j'étais, du vent dans les roseaux les soirs d'été, quand on prenait le frais sur le pas de la porte, toute lumière éteinte pour ne pas attirer la *moussaille* qui voletait pourtant en nuée autour de nos têtes, de la pêche aux tétards dans les *roubines* environnantes dont je crois encore parfois sentir l'odeur. Les nuits,



surtout, avaient un charme étrange, quand se levait à l'entour l'assourdissante cacophonie d'une nature libérée de toute contrainte, touffeur des journées et présence humaine. L'homme et sa civilisation semblaient compter si peu dans ces concerts, mais l'individu, pour peu qu'il veuille participer naturellement à ces fêtes y trouvait une puissante et étrange et païenne jouissance, une indescriptible sensation de fusion avec les éléments, le grand Tout du vivant.

Les fêtes du village sont aussi souvenir marquant. Si différentes de celles d'en haut, ces fêtes entièrement placées sous le signe du cheval et du taureau n'ont du reste pas disparu, exprimant désormais tout ce qui demeure des traditions camarguaises et de la bouvine. Gens d'en bas, « ome di bioù » selon la définition de Joseph d'Arbaud. On lira plus loin, dans *Fêtes villageoises*, la fidèle (et sans doute trop sage) description que fait Louis Feuillade de ces journées de liesse et d'*estrambord*, du déjeuner matinal aux prés aux inévitables courses camarguaises sur le *plan*, après que les taureaux ont été amenés entre les gardians. Tout le village se retrouve dehors, au plus gros de la chaleur, juché sur des *chars* (autrefois les charrettes des attelages, de nos jours de vieilles voitures desossées et peinturlurées dont l'usage vient d'être interdit), guettant durant des heures cette arrivée, tout en devisant et en s'excitant mutuellement. Je nous revois, mes frères et moi, accrochés aux grilles de l'école communale en compagnie d'autres enfants du village au nom couleur locale : Joël, Vevette, Folco ou Frédéri, pour voir enfin débouler *l'abrivado*. Je revois aussi, dix ans plus tard et dans un village voisin, le grand-père Mouraille, à quatre-vingts ans passés, prêt à courir après « li bioù », si sa femme ne l'en avait empêché ! Camargue de mon enfance, côté soleil...

Mais il y a aussi un côté sombre — cela je ne l'ai découvert que plus tard, avant d'en trouver la confirmation dans les livres de Camargue. En marge de l'histoire nationale et en marge de la géographie, comme dos tourné à la mer (au Moyen Age n'appelait-on pas « les bouches de l'enfer » le delta du Rhône, dont la côte, aujourd'hui à peine balisée par les trois phares de la Gacholle de Beauduc et de Faraman, est restée traîtresse?). En marge également de la région dont, administrativement, elle relève, cette Provence du soleil et des touristes, de la sieste et de la la gouaille, de la lavande et de l'olivier. Secrète jusqu'à l'étrangeté, rétive jusqu'à l'hostilité à toute pénétration économique ou touristique, hormis une toute petite frange périphérique et dans les environs des Saintes-Marie-de-la-Mer, la Camargue, « cette région un peu muette » (Jacques Deray), désertique et inculte au double sens du terme, est, comme tout désert, paradoxale et furieusement anti-conformiste. Profondément païenne, elle est terre de mirages, de légendes et de mythes.

Pays rude, difficile à vivre, plaines immenses à l'ombre rare, courants d'air et eaux dormantes, tantôt frappés d'un accablant soleil, tantôt battus un vent aigre et désorienté. Née du soleil, la Provence vit dans la crainte du feu, qu'évoque sans cesse l'œuvre de Pagnol, de Marie Mauron ou de Louis Nucera. Elle a son mistral, soufflant régulièrement du nord ; le Roussillon, à l'identique, sa tramontane. En Camargue, qui appartient si peu à l'une et l'autre provinces, « tous les vents passent. Ici, ils sont chez eux » (Henri Bosco). C'est sous ce double signe de l'eau et du vent à profusion, à confusion, que la Camargue est née. Et sous ce signe — si l'on n'y prend garde — elle mourra. Dans l'âpre garrigue provençale, l'eau s'infiltré, parfois resurgit en sources et

parfois disparaît ; capricieuse et précieuse, elle fait défaut ou bien fait les fortunes : c'est là le drame des personnages de Pagnol et Giono, d'Ugolin et de Manon des Sources. En Camargue en revanche, île que la mer n'a cessé de disputer à la terre (on sait qu'Arles et Aigues-Mortes étaient, il n'y a pas si longtemps, des ports accessibles à des bateaux de fort tonnage), l'eau est partout. Insistante, envahissante et multiple — des eaux douces des fleuves à celles, salées, de la mer, des eaux dormantes des étangs et des *roubines* aux remontés saumâtres des salines et quelquefois aux eaux tumultueuses des crues, des rares plages sableuses aux nombreux sables mouvants... Eaux tantôt complices et tantôt concurrentes, conquérantes ou contrites ; la terre, « sol redoutable », en est comme imbibée. Eaux salissantes ou qui lessivent, qui selon les périodes ont causé la fertilité (au Moyen Age, les Templiers de la commanderie des saliers y exploitaient des propriétés réputées d'un exceptionnel rendement) ou les malheurs de cette région (on sait combien les digues qui empêchent les remontées des eaux marines ont été récemment fragilisées).

De ce milieu, bien évidemment, c'est le taureau qui est roi... Me reviennent aussi de mon enfance le souvenir de promenades dominicales parmi les platanes jusqu'au village voisin du Cailar, où se font, aux dires des manadiers, les meilleurs tridents, et la tombe du fameux Sanglier qui — je ne l'ai découvert que beaucoup plus tard — n'était autre qu'un fameux taureau de course, cocardier d'exception ! Des scènes d'enterrement d'un taureau figurent dans *Malicroix* ; comme dans *Sangar* de Jean-Toussaint Sembat. Quelle singulière idée de cet animal fallait-il donc se faire pour lui vouer un amour si fort qu'il conduise à une telle vénération !

Significative inversion des valeurs : dans la course

camarguaise, le taureau valeureux rejoint le *toril* aux accents de *Carmen* ; dans la corrida, c'est le matador, s'il a bien toréé et mis à mort la bête, qui a droit à l'air du triomphe et peut hériter en trophée d'une partie du corps de sa victime, ses oreilles ou sa queue :

« D'un côté la représentation du taureau dominé par l'homme ; de l'autre celle du taureau dominant, héros social. La course camarguaise est l'inversion, de la corrida espagnole, parce que non seulement on ne met pas à mort le taureau, mais on le valorise comme le héros du spectacle. Il prend la place du matador. On l'humanise. »

Ce tête à tête constant entre l'homme et une nature extraordinaire, « monde à demi visible de formes fugitives qui tentent et parfois fascinent l'âme inattentive », ne peut qu'induire un singulier imaginaire, mélange de force et de désespoir, de liberté et d'abandon à cette liberté.

De là, dans nombre d'œuvres consacrées à la Camargue, un panthéisme et un fantastique bien éloignés de la désinvolte inspiration provençale. Un imaginaire confondant le réel et les songes et soumettant la volonté au sortilège. Pan et Dionisos, dont les cultes reposaient précisément sur la découverte, pour s'y associer, des formes vivantes qui informent le monde, ici convoqués à travers le mystérieux et le merveilleux : c'est tantôt un taureau blanc ou un cheval aux allures de Pégase, tantôt des ramadans sans fin de bêtes hurlant à la lune, ou des apparitions monstrueuses, nées des délires du Rhône ou surgies du fond des étangs... Ailleurs, la bête du Vaccarès de Joseph d'Arbaud — mi-chèvre, mi-homme, grand Pan, dotée de la parole — semble venue pour terroriser le narrateur, un pauvre gardian qui régulièrement l'aperçoit. Mais il aurait bien tort de s'en inquiéter, car elle n'est que reflet de sa propre condition de demi-lieu exilé

et apeuré « craignant ,en ces temps, la barbarie et la malice des hommes », et de ce fait contraint de se cacher pour survivre en ces lieux inhospitaliers, en attendant des temps meilleurs. Ainsi se forme chez ces êtres méditatifs habitués à vivre seuls « le goût et le besoin de la vision, la secrète passion des figures surnaturelles ».

Parfois, c'est tout le monde du dessous, à la fois familier et inquiétant, qui remonte avec les eaux : « Quand on pense aux infiltrations, on pense au-dessus de la terre; les dessous de la terre sont des choses extraordinaires que nous connaissons mal ; il y a tout un monde souterrain avec ses lacs, avec ses fleuves, ses rivières. Quand les eaux sont trop abondantes, elles ont un moyen de résister, c'est par infiltration. On les voit monter, entraînant avec elles toutes sortes de démons souterrains, de miasmes, de bêtes étranges ; puis elles finissent par stagner, par se pourrir un peu... » (Henri Bosco)

Non, n'en déplaise aux gens d'en haut, dont je descends, je ne crois pas que la Camargue est ce « pays au bout du monde » que décrit Jean des Vallières. Elle demeure hors du monde, un espace désocialisé, déréalisé — on songe à l'épreuve de « trois mois d'isolement dur » infligée au héros de *Malicroix...* L'étrangeté de cette terre, la singularité des « gens d'en bas », j'ai cru les ressentir dès l'enfance. Plus tard, à la lecture de *Crin blanc* d'abord, puis à celle de Bosco, Peyré ou d'Arbaud, j'ai réinterprété ces souvenirs ; parfois — magie de cette terre ou magie de la lecture ? — j'ai réellement vu s'entrouvrir ce monde du dessous autrefois pressenti, et apparaître son étrange bestiaire. Ce sont ces légendes, ce mystère et ce rêve — autres formes du voyage — que j'ai voulu ici restituer, afin de rendre à la Camargue son charme et son authenticité. Certes, on me dit bien souvent : « Il faut connaître la Camargue et avoir mené la

vie de gardian pour savoir la tyrannie que peut exercer sur l'âme une idée unique, alors que l'homme, sans aucune autre voix qui lui réponde, s'en va par l'étendue à cheval, avec son rêve, comme une barque qui navigue dans les solitudes de la mer. » (J. d'Arbaud).

De la Camargue, sans doute recréée, de mes souvenirs d'enfants à celle, fantasmée, de mes lectures, entre le merveilleux de la mémoire et le fantastique des récits suivants, y-a-t-il place pour d'autres réalités, qui pourraient être d'une part celle des documentaires, d'un vécu camarguais (Folco de Baroncelli, René Baranger...); d'autre part celle des guides touristiques ? Comment dire le plus justement possible l'esprit de Camargue et de bouvine ? Jacques Deray la considère fort justement comme « une région un peu muette qu'il ne faut pas chercher à faire parler ». Seulement, à la manière des romanciers ci-après, laisser parler la Camargue en soi. Entre lectures et souvenirs, ai-je, bien dit tout le mystère de ce triangle d'eau, de sable, et de sel, toute la complexité qu'elle fait naître chez les gens de bouvine et toute la singularité de leurs traditions ? Ou bien me fera-t-on grief, comme ici Joseph d'Arbaud, de n'en pouvoir parler, faute d'avoir partagé cette existence ? Dans ce cas, à l'heure on l'on ne naît plus en Camargue et après la mort de tous les baïles-poètes d'autrefois, qui viendra désormais nous dire la réalité de cette île ?

(avec l'aimable autorisation des Editions  
© Omnibus - Presses de la Cité)

MESSAGE DE Thierry MARTIN

Madame le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs, en m'accueillant ce soir dans votre Compagnie, croyez que je me trouve ému et flatté de l'attention insigne que vous m'accordez.

Le message que je vous adresserai, en ce jour de réception, prendra les traits de deux figures alésiennes contemporaines qui auront marqué par leurs créations l'identité nationale dans le domaine de l'art : Le compositeur Edouard Sciortino et l'imprimeur-poète Pierre-André Benoit.

Le premier n'était pas Alésien de souche, en naissant en 1893 au Caire, à l'époque du Protectorat britannique. Il était Anglais, d'ascendance italienne, élevé dans une culture cosmopolite où l'Orient et l'Occident se croisent et se confondent pour engendrer, au début de notre siècle, une civilisation de luxe et de confort.

Son père, avocat international, plaidait en plusieurs langues, et le jeune Edouard Sciortino était naturellement destiné au barreau. En venant faire son Droit à Paris, il y rencontrera la musique... mais aussi son épouse.

Inscrit très rapidement dans cette jeune institution qu'est la Schola Cantorum, il aura l'avantage de suivre les cours de Vincent d'Indy et Charles Bordes.

Jeune homme au naturel doué, à la faconde élégante et à la culture encyclopédique, il obtiendra ses diplômes de licence en Droit, mais plus encore ceux d'harmonie, de fugue et de chant grégorien. Il enseignera alors plusieurs années à l'Institut Lully, dépendant de la Schola Cantorum, le chant grégorien et l'harmonie à des jeunes filles de la bourgeoisie parisienne.

Toutefois, être Anglais à Paris au moment où éclate la Deuxième Guerre mondiale, est loin d'être une sinécure. En 1939, avec son épouse et ses trois fils, il rejoint en train le Midi de la France ; d'abord Chamborigaud, puis Alès qu'il ne quittera plus guère... jusqu'à sa mort en 1979.

Là, dans cette ville marquée par les guerres religieuses entre catholiques et protestants, les richesses liées au commerce de la soie durant le XVIII<sup>e</sup> et plus encore la manne économique représentée par l'exploitation houillère, il trouve suffisamment de calme et de sérénité pour écrire : de la musique vocale, des pages pour piano et un opéra « Goha ».

Autant de pièces dont la plupart sont éditées mais qui toutes sont empreintes d'une esthétique unique, celle des polyharmonies.



Cet homme bardé de systèmes rigoureux, à la suite de Debussy, Ravel et Stravinski, reprendre les donnes précédentes pour les amalgamer et les amadouer selon son vœu.

Il en surgit un grand œuvre singulier qui oscille entre la recherche polytonale de Stravinski et certains principes de la sérialité. Il suffit d'écouter les polyphonies contenues dans son « Thrène » ou les harmonies contrastées de « Shamrock » pour s'en persuader.

Même mal connues du grand public, les créations d'Edouard Sciortino continuent d'intéresser et de fasciner un auditoire de musiciens et de musicologues avertis.

Pierre-André Benoit est une figure d'un passé tout récent puisqu'il nous quittait bien vite en janvier 1993, quelques années seulement après la création en 1989 du musée d'art moderne d'Alès qui porte son nom.

Né à Alès le 15 septembre 1921, ce faiseur de mots, faiseur de livres, est doublé d'un poète qui commença à éditer dans l'après-guerre, sous l'impulsion insistante de Michel Seuphor qui résida à Anduze de 1934 à 1945.

Là, commence une aventure rare qui lui fait côtoyer, pour aboutir souvent à une collaboration, avec ce que compte notre pays parmi les gloires de la peinture et de la poésie.

Après avoir appris le métier d'imprimeur chez Fernand Claparède et François Compan, PAB décide alors de faire ses livres lui-même, un art qu'il conçoit plus comme une pratique plutôt qu'un savoir :

« Je préfère ne rien savoir. Je pense même qu'il faut faire sans savoir. Si l'on sait, on ne fait que fabriquer ! » affirme-t-il.

De cette période, naissent des amitiés indéfectibles, durables une vie, avec Joseph Delteil, le peintre Jean Hugo et le relieur Rose Adler... Tandis que des éditions variées voient le jour sous le label des « Bibliophiles associés ».

A ces solides amitiés, d'autres se grefferont par un phénomène irrésistible d'aimantation : elles ont pour nom Jean Arp, Francis Picabia et Jean Paulhan. De ce dernier, dont les grands-parents maternels résidèrent un temps à Alès, une amitié s'ébauche. Jean Paulhan fait inviter PAB aux cocktails de Florence Gould et de la NRF... Là, d'autres liens se tissent avec André Masson, Georges Braque, Marcel Jouhandeau. Des livres naissent encore et toujours, illustrés avec le soin et le raffinement que l'on sait.

Cependant, l'année 1951 sera un phare puissant dans la vie de Pierre-André Benoit, marquant d'une lumière particulière sa première rencontre avec René Char. En 1954, ils avaient réalisé en commun 11 livres, et en 1985, c'est plus d'une centaine d'éditions poétiques que l'on recense, illustrées par Braque, Picasso, Miro... Sans oublier une correspondance riche d'environ 900 lettres.

Autre date-clef, celle de la Toussaint 1956 où il est mis en relation pour la première fois avec Pablo Picasso. Ce dernier, séduit par la gravure sur plaque de celluloid et la rapidité d'exécution de PAB, engage plusieurs projets éditoriaux. Jusqu'en 1967, ce sont dix-sept livres qui naîtront à Alès de cette intime collaboration.

Dans les années 62, on fête à Paris avec brio les 80 ans de Georges Braque au Bateau-Lavoir où sont présentés « Les livres de Braque réalisés par PAB », soit une vingtaine d'éditions. C'est au cours de ce séjour parisien qu'il rencontre Jean Dubuffet, réticent puis enthousiasmé par les livres illustrés de notre imprimeur alésien... Ils décident un programme de quatre publications.

Les années qui suivent seront moins riches ! Il est vrai qu'elles seront frappées par des deuils successifs : La disparition de Braque en 1963, le décès coup sur coup des parents de PAB en 69 et 72, la mort de Picasso en 1973. Autant de tragédies personnelles qui le touchent, l'anéantissent.

Par bonheur, il avait acquis en 1970 le château moderne de Rivières-de-Theyrargues, sur le chemin de Barjac, construit au début du siècle précédent pour la marquise de Roquefeuille.

Il s'y investit pleinement pour redonner à cette immense demeure son authenticité originelle, pour en faire son musée idéal où chaque pièce aurait l'identité d'un de ses amis disparus : ici, le salon décoré par les «Oiseaux» de Braque, la salle à manger dédiée à Picabia, la bibliothèque, véritable centre des amitiés réunies...

La réhabilitation d'un site, tel celui du château moderne de Rivières, fortifie l'homme intérieur qui retrouve les forces nécessaires pour s'adonner à de nouvelles créations.

A partir de 1974, d'autres éditions apparaissent, avec toutefois des impressions simplifiées, marquées par un souci cistercien et une volonté de purisme, et peut-être de pureté !

Même si le cercle de ses illustrateurs s'est considérablement amoindri, PAB reprendra son œuvre éditoriale avec Camille Bryen, Joan Miro, Viera de Silva, Pierre Alechinsky, James Guittet et Hans Steffens.

Inlassablement, il poursuivra jusqu'à l'extrême son œuvre d'artisan du verbe et d'artiste des mots.

DISCOURS DE Mme GAIDAN, LE 19 MARS 1999,  
LORS DE LA RECEPTION DE CORRESPONDANTS

Madame la Présidente,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames, Messieurs les Académiciens,

Ce n'est pas sans émotion que j'occupe cette place aujourd'hui.

Cette maison que j'admirais de l'extérieur me paraissait un lieu tout à fait inaccessible, un lieu réservé seulement « aux sages » de la ville.

Aussi, je vous remercie très sincèrement pour votre accueil.

Pour mon entrée parmi vous, j'ai choisi de rendre hommage à Jean Gaidan qui m'a précédé dans ce lieu, il y a plus de 100 ans.

Jean Gaidan est né le 12 septembre 1809 à Nîmes d'une famille de tisserands.

Très tôt, il manifeste des dons artistiques et littéraires; il dessinait paraît-il et versifiait avec facilité, verve et élégance ; il nous laisse deux recueils de poèmes.

A ses moments perdus, il parcourait la garrigue et herborisait par plaisir, plus tard il achètera le mas des Espeisses à Nîmes, et fit venir des essences rares.

Dans sa notice bibliographique, parue dans le Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles, l'abbé Magnen, lui aussi membre de l'Académie, dira de lui : *« Il avait le coup d'œil du chercheur, l'intuition du savant, la patience de l'observateur, il aimait les plantes et il les connaissait. »*

Jean Gaidan étudie le provençal, écrit des poèmes dans cette langue, préside « l'Escolo de Nîmes » une des deux écoles de félibrige, fréquente Jean Reboul, Antoine Bigot, Théodore Aubanel et Frédéric Mistral.

Louis-Nathaniel Rossel viendra chez lui, rue Rouget de l'Isle, partager cette passion.

Mais tout cela est considéré par sa famille pour de l'oisiveté.

Le 25 avril 1844, Jean Gaidan est à Paris, en l'église d'Augsbourg, témoin au mariage de son cousin germain Jean-Louis Gaidan, enseigne de vaisseau, qui épouse Eugénie, fille du général Charon.

Jean-Louis Gaidan est le bisaïeul de Pierre Gaidan, mon époux.

Jean Gaidan travaille à agrandir l'affaire de soieries, tissus d'ameublement et de châles de son père, installée dans le quartier de la Fontaine, ateliers qu'il fera prospérer.

Il fréquente le monde des affaires et c'est ainsi qu'il fit l'unanimité des dirigeants locaux.

On lui confiera la direction du Comptoir d'Escompte en 1848.

Tout était à faire tant étaient grands les besoins du commerce ; il a su s'entourer d'hommes d'expérience, et n'hésitait pas à dire « *c'est grâce à leur concours que je dois d'avoir pu accomplir ma tâche* ».

Il a su aussi intéresser son personnel en lui donnant une gratification en fin d'année, ce qui était rare à l'époque...

Les comptoirs étaient des institutions provisoires dont le but était de contribuer à la reprise de l'économie ; ce but fut atteint, le comptoir ferma ses portes.

En 1848, Jean Gaidan est appelé à la tête de l'administration préfectorale lorsqu'on nomma des commissaires extraordinaires afin d'organiser le changement de régime dans tout le pays.

C'est fort de cette expérience que Jean Gaidan créera sa propre banque, sa sœur ayant épousé Jacques Arnaud, son beau-frère deviendra son associé, c'est ainsi que naquit la banque Arnaud-Gaidan, bien connue des Nimois.

Plus tard, son neveu Philippe Arnaud, fils de Jacques Arnaud et de Françoise Gaidan prendra la relève.

Des succursales verront le jour, en 1866 à Alès, 1876 à Béziers, entre-temps Avignon, Cavailhon, Carpentras, Orange, Narbonne, Bédarieux sans oublier Pézénas et l'Isle-sur-Sorgue.

Malgré quelques moments favorables, l'industrie de Nîmes ne profite pas, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, des possibilités offertes par la révolution industrielle.

La mutation des activités industrielles de la ville, profonde au cours du siècle, s'accompagne d'un recul de l'industrie.

Nous savons que l'industrie textile décline, que la vigne subit le phylloxéra.

Nîmes connaît aussi une baisse de la natalité, les Nimois émigrent vers les villes de Montpellier et de Marseille.

La banque souffre de la concurrence avec les grands établissements bancaires parisiens.

Peu à peu toutes les succursales de la banque Arnaud-Gaidan ferment.

Quant aux autres productions, comme la teinture, la passementerie, la tannerie, elles commencèrent à disparaître, seules la chaussure et la bonneterie survécurent jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Que je vous rassure, le phylloxéra ne fut pas tout à fait néfaste pour les banques, bien au contraire, puisqu'il nécessita de nombreuses demandes de prêts et de crédits de la part des viticulteurs gardois, la vigne commença à devenir un nouveau secteur-clé de la banque, les petits viticulteurs vendirent leurs exploitations, d'autres en profitèrent pour récupérer ces vignes vendues à bas prix, et contractèrent des prêts auprès des banques.

Son neveu, Philippe Arnaud, ne pouvait pas pendant toutes ces années oublier ce que son oncle avait fait avant lui, il avait été formé à ses côtés, cet enseignement le servit pour fidéliser les actionnaires.

Entre-temps, nous trouvons Jean Gaidan, diacre de l'Eglise réformée.

Toujours à l'écoute, généreux, n'est-il pas le descendant d'une longue lignée huguenote !

Jean Gaidan entre à l'Académie de Nîmes en 1871.

Dix ans plus tard il sera élu, lors de la séance du 5 mars 1881, vice-président, sous la présidence de Monsieur Pelon, président de la Cour d'Appel.

Il sera élu président lors de la séance du 14 janvier 1882 « à la presque unanimité des voix ».

Il souhaitait, j'en suis sûre, être plus souvent présent dans ces murs, et apporter à la docte assemblée ses nombreuses connaissances, mais sa santé ne lui permet pas d'assurer une présidence active, il se fera souvent excuser pour raisons de santé. Il profitera des séances de l'Académie pour faire partager ses connaissances botaniques et celles de l'abbé Magnen.

C'est en poète qu'il décrit le dernier ouvrage de celui-ci, je cite :

*« Cet intéressant petit livre sur la botanique de Monsieur l'abbé Magnen arrive à son heure, c'est au printemps que cette étude reprend son empire sur ceux qui l'ont un peu cultivée, à cette époque du réveil de la nature, dans les jardins, dans les champs, dans la plaine ou sur les coteaux, on se trouve en présence d'objets gracieux de cette aimable science ; et toutes les fleurs, les plus humbles et les plus éclatantes, les unes par leur beauté, les autres par leur parfum, toutes pour leur utilité, semblent vous dire respirez-nous, cueillez-nous, comprenez-nous ; nous sommes les premiers feuillets d'un livre infini ; donnez-nous, vous surtout vous qui avez des loisirs, quelques heures de ce temps que vous gaspillez en de vaines agitations, en des jeux absurdes, où la pensée n'a point de part ; nous vous gardons, en échange d'un peu d'attention, d'utiles renseignements et nous vous laisserons au cœur de doux souvenirs. »*



Jean Gaidan paraît avoir été entendu, un groupe de jeunes gens, fondateurs de la Société d'étude des Sciences Naturelles entreprennent des travaux appréciés par des hommes compétents pour une science aussi salubre physiquement qu'intellectuellement...

L'abbé Magnen apporte pour les faire admirer, les planches de son herbier, aussi les académiciens nîmois deviendront incolables sur « *l'hybridité du Narcissus joncifolio Tazeta* ».

Lors des séances de l'Académie, on lit des fables en patois de Bigot ou des poèmes.

Jean Gaidan traitera de la vie et des œuvres d'Alexandre Saint-Jean, son ami d'enfance, auteur de poésies du genre lyrique et dramatique.

Comme vous le voyez, on passe facilement de la botanique à la poésie.

Jean Gaidan écrit sous le pseudonyme de *Jan de la Tour Magno*, plusieurs ouvrages : « La Poésie néo-romane » 1853. « Lou caret de Nîmes » 1868 œuvre qui marque son attachement au Félibrige. « Aubes d'avril et soirs de novembre » 1870. « Critiques et appréciations littéraires » 1874. « La poésie des Pyrénées » 1882 et « Variétés » en 1883. Sans oublier de nombreux ouvrages collectifs auquel il participa.

*Jean Gaidan, en amour.* Il restera célibataire, ce qui veut pas dire qu'il n'a pas aimé les femmes... écoutons-le :

*Le chant plaintif et monotone  
Est le seul en moi qui résonne  
Celle que j'attends ne vient pas ;  
Chantres d'amour, chantez plus bas.*

Pour écrire aussi

*Si dans l'âge où l'on vit une céleste flamme  
J'avais pu rencontrer une sœur pour mon âme  
Aspirer les baisers qui font qu'on a vécu...*

Il n'a pas vécu pour une femme, mais sa vie fut si riche qu'une femme n'y a pas trouvé sa place.

Jean Gaidan s'éteint en juillet 1883, dans sa maison de la rue Rouget de l'Isle ; on peut lire sur la mosaïque de l'entrée « *Salute* » sa façon à lui de dire en provençal à ses amis « *Soyez les bienvenus* ».

C'est encore avec un poème que les académiciens dans la séance du novembre 1883 salueront sa mémoire.

Alexandre Wesphal, jeune poète montpelliérain a écrit pour lui :

*C'est vous, dont l'aimable génie  
Eveilla mon esprit naissant  
Et, grâce à vous, la poésie  
Enchanta mes rêves d'enfant.*

*Puisqu'un mot de vous l'y convie  
Ma muse, au vol encor tremblant,  
Ouvre son aile, et vous dédie  
Les premiers accords de son chant.*

*A ses débuts, veuillez sourire  
Peut-être en pensant le traduire  
Mes vers ont-ils trahi jasmin.*

*Je me soumettrai sans mot dire  
A l'arrêt qui doit les proscrire,  
S'il est signé de votre main.*

Que cet hommage que j'ai voulu rendre à Jean Gaidan à l'occasion de mon entrée parmi vous, voit le signe,

qu'une vie n'est jamais finie, si de notre vie, on en a fait un chant, si on a parsemé notre chemin d'étoiles, nul être ne peut s'éteindre tout à fait.

## RECEPTION A LA C N B R L

— Le mardi 30 mars 1999, notre Compagnie a eu le privilège d'être reçue au siège de la C N B R L par son président et son directeur général.

Un exposé très complet nous a été présenté sur le projet d'alimenter en eau la région de Catalogne et en particulier la ville de Barcelone.

Projections, croquis, schémas ont permis à l'auditoire de se rendre compte de l'importance des études déjà effectuées, et de l'avancée des démarches administratives et politiques nécessaires pour sa réalisation.

Si nous pouvions avoir quelques craintes quant à « l'épuisement » du Rhône, elles ont été largement apaisées puisque nous avons appris que le pourcentage d'eau « détournée » était infime par rapport au débit de notre fleuve.

Cette eau vendue sera-t-elle source de bénéfice ? pour qui ?

Cette partie fort studieuse fut suivie de celle aussi attrayante, organisée par nos hôtes ; un lunch avait été en effet prévu sur l'une des terrasses de l'immeuble.

Remercions une nouvelle fois les représentants de cette société pour les renseignements précieux recueillis et pour leur réception.

Nouvelle série — N° 135

ISSN 0755-8805

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

**2<sup>e</sup> trimestre 1999**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1999

*SEANCE DU VENDREDI 9 AVRIL 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M<sup>e</sup> André Galy, M. le pasteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le professeur René Bosc, M. Gilles Dervieux.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

### *Informations*

— La bibliothèque Carré d'Art nous adresse le programme des conférences organisées dans le cadre « Femmes écrivains ».

— Conférence de M. Daumas, le mardi 6 avril, à 19 h à l'université Vauban sur « Le mandat britannique en Palestine 1918-1948 ».

— Invitation à participer au salon du Livre de Cabestany.

### *Correspondance*

— La Société d'histoire du Protestantisme présentera les actes du colloque du 31 janvier 1998 le samedi 24 avril à 16 h à Carré d'Art.

— Notre confrère Michel Courty nous convie le 17 avril à Cavaillon à la Festo de la cansoun prouvençalo.

— Notre confrère le pasteur Jas nous adresse une lettre de remerciements suite aux condoléances reçues après le décès de son père.

— Mme Jeanne Vernet nous fait part du décès de M. André Vernet le 17 mars à Paris.

— M. Barnier par courrier du 25 mars, accepte la résiliation du mandat donné pour la vente de l'hôtel Davé.

### *Réception*

— Le mardi 30 mars à 17 heures, notre Compagnie a été invitée par la Compagnie B R L à Nîmes.

Visite très instructive, très claire présentation du projet de conduite d'eau du Rhône à Barcelone.

Suivie d'un excellent cocktail.

### *Hommages*

— *Le vieillard au fin sourire* de Mme Monique Marie François.

— *Gens de Camargue*, œuvre collective, remis par M. Guy Dugas, correspondant.

*Vacance de fauteuil*

A la demande du secrétaire perpétuel, Mme le président met aux voix la vacance du fauteuil de M. Jean Cabot, décédé.

Il en est ainsi décidé.

*Election d'un membre non résidant*

Trois dossiers ont été présentés ; dossier de M. Bennassar, de Mlle Claire Paulhan, de M. Daniel Travier.

Interviennent M. Durteste, Mme Lassalle et M. Liger, après l'observation présentée par le secrétaire perpétuel suite à la réunion des anciens présidents, du bureau et de la commission des nominations.

Les résultats du vote permettent à Mlle Viala de déclarer M. Bennassar élu membre non résidant.

*Communication*

M. Laurent Puech, correspondant, va traiter de « La Réforme et l'art ».

Il appuie son exposé par l'analyse de plusieurs projections ; il s'agit d'un travail minutieux, documenté qui va entraîner de nombreuses interpellations ; le sujet paraissant un peu trop vaste.

Successivement, nous écouterons le pasteur Château, MM. Audisio, Cannat, Valade, Mgr Dalverny, M. Bonifas. L'orateur leur répondra sans peut-être les convaincre entièrement de la valeur de la thèse soutenue au cours de son exposé.

Très applaudi et remercié par la présidente, le souhait est émis d'une autre communication sur ce sujet controversé.

La séance est levée à 18 h 30,



### *LA REFORME ET L'ART*

Résumé de la communication de Laurent Puech.

Le sujet de la Réforme et de l'art peut surprendre, même s'il est lié à notre commune réflexion sur l'histoire du Protestantisme en France. La question de l'art permet un tour d'Europe à la fin de la Renaissance, au moment de la crise traversée par l'humanisme et dont il ne saura se relever. Ce « printemps sacré » au cours duquel l'homme trouvait sa justesse, soit par conquête soit par contemplation, s'achève dans le chaos. Morale et politique sont dissociées, le dogme discuté, la foi et la simonie parfois indistinctes. Réforme et contre-Réforme modifient la nature et la destination de l'art : le débat est toujours d'actualité. L'Italie, soumise à l'Espagne, radicalise sa production artistique en fonction des directives du Concile de Trente. La pensée de Saint Ignace rencontre le naturalisme de l'humanisme toscan. Aux anciennes formules, dominées par l'individualisme et la rigueur des théories spéculatives, le théâtre de la piété baroque succède avec son cortège de peintres académiques d'une reconquête romaine en peinture. Dans les pays de par deçà, les Flandres du sud s'illustrent par un piétisme baroque tandis que les Provinces Unies, gagnées par la Réforme, abandonnent le sujet en art, répondant favorablement aux interdictions de Calvin. L'Allemagne, avec Dürer, connaît une modification profonde de sa pratique artistique en même temps que les spiritualités s'y affrontent. Le royaume de France, agité par les guerres de religion, s'accorde tardivement aux idéaux de la Renaissance. Les meilleurs de nos humanistes se moquent fort de l'artifice dont tout l'art italien maniériste se caricature. Plus par le livre que par les arts de cour se ma-

nifestent ces « libertins de l'esprit » stigmatisés par Calvin. Cette diversité dans la vision recoupe celle des spiritualités. Jusqu'à nous, sociétés et expressions humaines en portent d'ailleurs l'écho. Le désir d'archaïsme des peintres de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la rébellion d'un Cézanne ou d'un Picasso, opposés à l'art officiel, prend un sens particulièrement éclairant, dans cette seule perspective.

---

SEANCE DU VENDREDI 23 AVRIL 1999

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, Mme Catherine Marés, M. Charles Puech, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M<sup>e</sup> André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, Mme Christiane Lassalle, M. Yvon Pradel, M. Jean-Marc Roger, M. le docteur Lucien Simon, M. Robert Debant.

En début de séance, la présidente demande à la Compagnie d'observer une minute de silence en souvenir de notre confrère le professeur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

---

*Correspondance*

— Lettre de remerciements de notre confrère Jean-Marc Roger pour la participation de nombreux membres de notre Compagnie au colloque « La Vaunage au XX<sup>e</sup> siècle ».

### Informations

La Société d'histoire du Protestantisme rappelle que le 24 avril à Carré d'Art seront présentés les actes du colloque du 31 janvier 1998 et annonce la conférence de Mme Jeanne Soullier le samedi 15 mai sur « Exégèse et foi ».

— L'Académie Berrichonne nous convie à sa séance solennelle du 8 mai à Gien.

— L'Académie de Rouen nous adresse sa lettre n° 12.

— Programme de l'Académie de Versailles du 2<sup>e</sup> trimestre 1999.

— Carnets du Gard, avril 1999.

— Les rendez-vous de la Fnac de Nîmes.

— La revue « Septima nie » : à noter l'article sur notre confrère Christian Liger intitulé *Le retour à la scène*.

### Communication

Il appartient à notre confrère le pasteur Michel Jas de prononcer sa communication intitulée « Le renouveau et la fin du catharisme au XIV<sup>e</sup> siècle ».

La présidente lui donne la parole.

L'auteur retrace avec talent et érudition la vie des frères Jacques et Pierre Authie, convertis au catharisme qui, après être allés en Lombardie chercher le baptême, ont consacré leur vie jusqu'à leur mort sur le bûcher, à prêcher l'hérésie. Leur prédication qui a connu sur le moment un grand succès n'a pas eu de lendemain.

Cette communication vivement applaudie a été suivie d'un débat passionné dans lequel sont intervenus successivement MM. Vielzeuf, Grossi, Valade, Mgr Dalverny, Mme Marés et M. Liger, plusieurs confrères manifestant sur certains aspects du catharisme des opinions différentes de celles de l'orateur.

La séance est levée à 18 h 10.

LE RENOUVEAU  
ET LA FIN DU CATHARISME LANGUEDOCIEN  
AU XIV<sup>e</sup> SIECLE

*Histoire d'une reconquête ratée par les frères Authié*

Communication par le pasteur Michel JAS  
(Résumé)

Les registres de l'Inquisition, particulièrement ici par une lecture croisée des interrogatoires de Geoffroy d'Ablis inquisiteur de Carcassonne (1303-1319), de Bernard Gui inquisiteur de Toulouse (1306-1324) et de Jacques Fournier inquisiteur de Pamiers (1318-1325), permettent de reconstituer un pan de l'histoire du catharisme languedocien qui a bien des égards risque de nous surprendre.

Un demi siècle après Montségur, la religion des Bons-Hommes et des Bonnes-Dames n'était toujours pas morte ni finissante. Bien au contraire, la dissidence chrétienne avait connu un renouveau exceptionnel jusqu'à faire penser aux temps d'avant la Croisade !

Mais si l'hérésie avait bénéficié de ce réveil considérable dû à la ferveur et ténacité des frères Authié qui, après leur formation théologique et ordination en Italie, réévangélisèrent tout l'ancien évêché cathare du toulousain (jusqu'aux limites de l'agenais), l'inquisition connut aussi son renouveau avec une nouvelle génération d'hommes. Elle se montra moins politique (après l'histoire troublante et ambiguë de ses folies carcassonnaises et albigeoises), plus efficace car plus scrupuleuse.

Les Parfaits furent, l'un après l'autre, capturés, l'un après l'autre éliminés durant une véritable course de vitesse où ce fut l'Inquisition qui gagna — mais qui, depuis la redécouverte de ses registres, nous permet de retracer cette histoire combien émouvante ! —

La communication du 23 avril s'intéressa enfin aux dernières traces de catharisme attestées dans la région de Nîmes et Carcassonne et condamnées par le tribunal de Carcassonne jusqu'en 1422, un siècle donc après la mort des derniers Parfaits !...

*SEANCE ADMINISTRATIVE  
DU VENDREDI 30 AVRIL 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Catherine Marés, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le bâtonnier Jean Goujon et M. Georges Sapède.

*1) Rapport financier présenté par M. Costabel, trésorier.*

Notre confrère a établi le rapport financier sur l'exercice 1998, ainsi que le bilan au 31 décembre 1998.

Un tableau « Prévision 1999 » est en outre joint au dit rapport.

Une constatation générale s'impose : diminution de nos ressources à la suite de la baisse des taux d'intérêts (ce qui n'est pas un fait nouveau), mais surtout une

perte de revenus due au départ de notre locataire principal de l'immeuble Davé. Notre compte gestion étant déficitaire, il est envisagé, suite à diverses interventions, de préparer un dossier de demande de subvention, surtout auprès de la Direction régionale culturelle.

C'est à l'unanimité que notre confrère Daniel Valade est chargé de se préoccuper de cette question.

Notre Compagnie remercie très chaleureusement M. Costabel qui apporte des renseignements très précis sur notre situation financière. Il fait remarquer que cette situation peut se modifier en fonction de l'avenir de l'immeuble Davé.

## 2) *Legs Forado.*

En l'absence de notre confrère Sapède, rapporteur de la Commission des publications, c'est le secrétaire perpétuel qui donne lecture du projet de réglementation pour la constitution de ce prix.

Les intervenants sont très nombreux, et le texte d'origine est profondément remanié, il peut être ainsi établi :

« L'Académie de Nîmes dans le but d'encourager les études sur Nîmes et la région institue un prix Sydney Forado, destiné à récompenser un travail contribuant à enrichir le patrimoine culturel. »

L'étude devra répondre aux critères ci-après :

- Etre effectuée de préférence par un étudiant.
- Etre présentée sous forme d'un texte original et inédit (mémoire, thèse, ouvrage).
- Traitant d'un sujet d'histoire sur Nîmes et le Gard.
- Etre un travail réalisé depuis moins de deux ans.

Ce prix bisannuel d'un montant de 10 000 F sera remis au lauréat au cours d'une des séances publiques que tient l'Académie chaque début d'année.

3) *Dossier immeuble Davé.*

C'est notre confrère Jallatte qui présente ce dossier.

Il remercie tout d'abord notre confrère Costabel qui a établi le 16 mars 1999 une note « sur le problème de l'immeuble Davé ».

Cette note permet à M. Jallatte d'abrégier l'historique de nos difficultés.

Il indique qu'il a pris contact avec un éventuel locataire qui prendrait en charge des travaux d'aménagement des pièces rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage, dans le cadre d'une somme de 200 000 F, avec bien entendu un loyer réduit durant une certaine période.

Ce preneur demanderait en outre que soit établi un bail d'une durée de 10 ans.

Un très large débat va s'instaurer car l'avenir de ce bien immobilier dépend de nos possibilités financières et de notre désir de ne pas réduire dans de trop grandes proportions nos réserves.

En résumé, il est décidé :

a) M. Jallatte continue les pourparlers entamés avec cet éventuel preneur, essayant d'obtenir des conditions de location encore plus favorables pour nos finances.

b) Selon le vœu exprimé par divers confrères, il est demandé que soit faite une analyse de la situation de la totalité de l'immeuble, afin de connaître les possibilités d'amélioration des locaux que nous pourrions directement louer après avoir pris en charge les frais.

La séance est levée à 18 h 35.

---



*SEANCE DU VENDREDI 7 MAI 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Jean Lauret, Mme Catherine Marés, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Gilles Dervieux, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, Mme Hélène Deronne.

---

Trois sujets ayant été abordés lors de la séance administrative du 30 avril, le secrétaire perpétuel demande que tous votes interviennent sur les rapports établis.

A) Rapport financier voté à l'unanimité. M. Valade a déjà effectué les premières démarches en vue de l'obtention de subventions.

B) Rapport sur le legs Forado, après interventions de Mme Marés et de M. Audisio, ce rapport est voté à l'unanimité.

C) Rapport sur l'immeuble Davé, après intervention, il est ajouté au texte présenté le fait que M. Chausse participera aux visites de notre immeuble.

Intervention de notre confrère Jeandot.

A la demande de notre présidente, notre confrère qui revient du Kosovo, présente quelques rapides observations sur les événements qui se déroulent dans ce pays. Il sera certainement utile d'envisager une communication plus complète de notre confrère sur ce douloureux problème.

### *Informations*

— La fédération historique du Languedoc Roussillon se réunira le mercredi 19 mai à 10 h aux archives départementales de l'Hérault.

— Conférence de M. Troyas, maître de conférences à Montpellier III le mardi 11 mai 1999 à 19 heures à Vauban, sur le renversement des critères d'appréciation de l'art du XX<sup>e</sup> siècle.

### *Invitations*

Une séance publique de l'Académie de Marseille le 11 mai à 10 h. Réception de M. le bâtonnier Damien.

— Samedi 29 mai à Carré d'Art : conférence-débat sur les enjeux éthiques et politiques de la remise de la dette pour l'an 2000 — organisée par la Cimade et le secours catholique.

— Comité de l'art chrétien : samedi 16 mai à 15 h (conférence de M. Thierry Martin sur « Monseigneur

Cortois de Balore évêque d'Alès et son cuisinier Ch. Durand ».

A la demande du secrétaire perpétuel, Mme Marés accepte de représenter notre Compagnie le 8 mai lors de la remise des prix organisée par le groupe Richelieu, hôtel Vatel à 15 h 30.

### *Communication*

Mlle Viala donne la parole à notre confrère Pradel qui a choisi ce jour comme sujet de sa communication : *Le Mexique terre de gloire et d'effrois*.

Avec sa passion habituelle joignant le geste à la parole, notre confrère va tout au long de son intervention nous permettre d'effectuer un voyage au cœur de ce pays, berceau de très anciennes civilisations.

C'est à la fois une étude géographique, sociologique et artistique qui nous est présentée.

Très vivement applaudi par notre assemblée, il est remercié par notre présidente, qui précise que notre confrère est toujours semblable à lui-même, alliant la passion de la voix et du geste.

Nombreux sont les intervenants, citons en particulier MM. Cannat, Seguins-Cohorn, Audisio, Simon, Mme Marés et M. Valade.

La séance est levée à 18 h 10.

---

## LE MEXIQUE, TERRE DE GLOIRE ET D'EFFROIS

par M. Yvon PRADEL

*Le fondateur de la Compagnie des Arènes a retracé dans une thèse présentée devant ses collègues académiciens, l'histoire et le présent du Mexique dans une thèse brillante. Un pays « mystérieux et ambigu », qu'il a découvert l'an passé.*

Cette terre de gloire et d'effrois, c'est celle des Aztèques et des Mayas dont, avec le talent de conteur qu'on lui connaît, il a fait découvrir à ses confrères les sites admirables : Téotihuacan, la ville des dieux ; Monte Alban, sur son acropole ; Palenqué, jaillie de la forêt tropicale ; Chichen Itza avec son superbe Castillo et son Caracol (un observatoire astronomique).

Mais, à côté de ces merveilles d'architecture et ces musées remplis de trésors étonnants, le souvenir des sacrifices humains qui se sont, pendant des siècles, exécutés dans ces lieux, en l'honneur du soleil, jettent l'effroi dans notre admiration.

De même, l'époque du conquistador Hernando Cortez, qui, avec une poignée d'hommes, soumit à Charles Quint l'empire aztèque, s'est accompagnée de violences et de massacres, au nom d'un Evangile soutenu par l'Inquisition.

Même l'histoire récente du Mexique, à partir de 1810, et du premier cri de la décolonisation, par le curé Hidalgo, et les exploits mythiques de Pancho Villa et de Zapata, se soldent par des révolutions et des coups d'Etat sanglants.

Quant au Mexique d'aujourd'hui, il présente aussi, malgré tous ses aspects touristiques et rassurants, une sensation équivoque : par exemple, la riche cathédrale de Mexico est recouverte, à l'intérieur, d'une charpente métallique qui la protège des tremblements de terre ; et pour visiter le Palais national, il faut traverser une double haie de soldats armés de mitraillettes !

De même : la traversée du Chiapas était accompagnée par deux voitures de police !

Mais, cette thèse, un peu cruelle, s'achève sur une note d'espoir.

Les enfants de San Cristobal, qui portent dans le regard la lumière et la volonté des Mayas, laissent présager, comme pour les Noirs d'Amérique, un avenir meilleur.

---

COMMUNICATION DE M. Yvon PRADEL,

Membre résidant

LE VENDREDI 7 MAI 1999

*LE MEXIQUE, TERRE DE GLOIRE ET D'EFFROIS*  
(Résumé)

Il n'était pas dans mes intentions, après un voyage au Mexique, à Pâques 98, de vous en faire le récit, mais plusieurs de mes confrères ont manifesté le désir de connaître mes impressions : c'est pourquoi je prends ce risque, sous un titre mystérieux et ambigu : le Mexique, terre de gloire et d'effrois (avec un S !)

Terre de gloire ! Le terme n'est pas trop fort, et toutes les Agences de voyage le savent, qui programment les cinq ou six merveilles du Mexique : des lieux magiques. Dont la visite se prépare au *Musée National d'Anthropologie*, à Mexico, où l'on découvre la maquette saisissante de la capitale des Aztèques, et son quadrillage fantastique d'eau et de terre, sous les neiges éternelles du Popocatepelt. Et dans de vastes salles alentour, les étonnantes richesses de cette civilisation, des têtes de granit énormes et des bijoux raffinés, des terres cuites polychromes et un superbe calendrier solaire sur une pierre ronde de 3 m 60 de diamètre. Puis, sur *la place des trois cultures*, on peut embrasser d'un seul coup d'œil les murailles aztèques, la cathédrale espagnole et les gratte-ciels d'aujourd'hui. La visite du Mexique peut

commencer, par les cinq sites les plus célèbres, deux aztèques et trois mayas.

Il faudrait une communication pour chaque site. Le résumé d'une communication ne peut en donner qu'un pâle aperçu. Mais voici, dans l'ordre, ces hauts-lieux de la civilisation pré-colombienne.

Le plus célèbre, c'est *Téotihuacan*, «la ville des dieux». De proportions impressionnantes, elle s'est bâtie autour d'un axe de deux kilomètres et demi : la « Chaussée des morts », une large esplanade flanquée d'escaliers, de terrasses, d'édifices cubiques, et couronnée par la Pyramide de la Lune, et la Pyramide du soleil, plus haute que celle de Chéops. Du sommet, la contemplation de ce site est splendide.

Puis, dans le sud, près d'Oaxaca, le site de *Monte Alban* sur une Acropole, nous révèle sa citadelle et ses temples en plein soleil, comme au Parthénon. Les trois sites mayas qui suivent nous étonnent encore, l'un après l'autre : *Palenqué*, qui semble jaillir de la forêt tropicale, et dont les pyramides et le palais, aux crénelures ajourées, les voûtes et le sarcophage au fond d'un couloir gluant, donnent la mesure du génie des Mayas. Qui semble atteindre la perfection à *Uxmal*, dont le palais du Gouverneur étale une façade superbe, comme un labyrinthe qui surgirait de la pierre : architecture et décorations que l'on retrouve dans la « maison des Palombes » ou le « Quadrilatère des Religieuses ». Et la surprise est encore vive à *Chichen Itza*, devant son « Castillo », une pyramide coiffée d'un fortin carré, ou son Temple aux mille colonnes, son « Caracol », l'observatoire astronomique, et son jeu de pelote, le plus grand du Mexique (168 mètres sur 70), dont l'anneau de pierre, dans le mur, témoigne d'étranges compétitions.

Et voici l'effroi : après avoir admiré le génie de ces civilisations aztèque et maya, il nous faut ouvrir les yeux sur les cérémonies sanglantes qui se déroulaient, chaque jour, et pendant des siècles, dans ces temples : des sacrifices humains, pour conserver son ardeur au soleil. Alors que ni les Egyptiens, ni les Hébreux, ni les Grecs n'ont associé le mort à leurs dieux, ici, elle était voulue et quotidienne !

Et si nous évoquons maintenant l'arrivée du Conquistador, Hernan Cortés, sa « gloire » est à l'égal des conquêtes d'Alexandre, de César, de Napoléon : avec une poignée de soldats et de chevaux, il réussit à soumettre au Roi d'Espagne l'Empire aztèque. Même si les historiens *expliquent* cette victoire, par les chevaux, les armes à feu, la légende de Quetzalcoalt, et l'habileté manœuvrière de Cortés, ils ne peuvent nier cette épopée — qui rejoint celle de Pizzare au Pérou. Mais de combien de sang et de larmes elle fut payée, pour que la religion sanglante des Aztèques cède la place à une religion « évangélique », surveillée par l'Inquisition.

D'ailleurs, aujourd'hui encore, la religion au Mexique prend des allures tragiques : il suffit de voir, pendant la semaine sainte, les statues de Jésus flagellé, crucifié, dans le tombeau. Elles sont déchirantes de réalisme.

Ces contrastes violents, entre la gloire et l'effroi, nous les trouvons encore dans l'histoire du Mexique au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles : qui ne se souvient de l'Empereur Maximilien, couronné puis fusillé ? Ou de la défaite glorieuse de « Camerone », fierté de la Légion étrangère ? Ou du mythe de Zorro ? Si le curé Hidalgo lance, en 1810, le cri de la décolonisation, si les révoltes paysannes de Pancho Villa et de Zapata font figure de légende, combien de présidents assassinés, combien de révoltes et de massacres jusqu'à nos jours ? Comme si cette terre, depuis les Aztèques, était vouée à l'exaltation et à la terreur.



Et c'est ainsi que nos visites nous ont souvent offert ces émotions ambiguës : la *Cathédrale de Mexico*, imposante et riche de chefs-d'œuvre, mais étayée à l'intérieur d'une carcasse métallique (contre les tremblements de terre qui en cache la beauté. Le *Palais National* où l'on peut admirer les fresques pittoresques de Diego Rivera, mais où l'on pénètre au milieu d'une haie de soldats à mitraillettes.

Les visites à la Vierge de Guadeloupe, au canyon du Sumiduro, aux cascades d'Agua Azul, renforçaient cette impression équivoque, jusqu'à notre traversée du Chiapas, entre deux voitures de police.

Bien sûr, il reste tout un Mexique touristique et rassurant, avec ses mariachis, ses danses folkloriques, son arbre de Tulé, et ses hôtels de luxe, de Mexico à Cancun.

Bien sûr, d'autres monuments, dans le monde, évoquent des souvenirs sanglants : le Colisée, les Arènes de Nîmes, la Conciergerie. Mais le regard des enfants, à San Cristobal, qui nous assaillaient pour nous vendre leurs colifichets, faisait un douloureux contraste avec les résidences cinq étoiles. Il faut espérer, pour les Indiens du Mexique, une évolution démocratique, comme pour les Noirs des Etats-Unis.

DISTRIBUTION DES PRIX ORGANISEE  
PAR LE GROUPE RICHELIEU,  
LE 8 MAI 1999, A L'HOTEL VATEL

Madame Marés, membre résidant, a représenté notre Compagnie.

Cette association, en partenariat avec l'école des Mines d'Alès fait de gros efforts en faveur de la francophonie. Cette année un prix a été attribué à une jeune fille tchèque, ancienne stagiaire aux Mines pour son étude sur l'influence de la littérature française dans son pays.

*SEANCE DU VENDREDI 28 MAI 1999*

A titre exceptionnel, cette séance se déroule dans une salle aimablement mise à la disposition de notre Compagnie par notre confrère Mgr Dalverny ; en effet après les informations habituelles données par le secrétaire perpétuel, notre Compagnie a le grand plaisir de venir entendre un concert d'orgues commenté par M. Georges Laval, correspondant.

La séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

Le procès-verbal de la précédente réunion mis aux voix est approuvé à l'unanimité.

---

*Informations*

— Le 19 mai, notre Compagnie a participé à la distribution des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Comme chaque année, nous avons remis divers ouvrages qui ont été distribués aux lauréats.

— Lundi 10 mai, Mme Lassalle et le secrétaire perpétuel ont accueilli dans nos locaux, pour une visite commentée, un groupe d'enseignants, conduit par M. Valade, en stage sur le thème « Découvrir et exploiter les lieux culturels nimois ». L'inspecteur de l'éducation nationale nous a adressé une lettre de remerciements.

### Souvenir

— La municipalité et le club taurin "Lou Cleda" ont inauguré une plaque en l'honneur d'Henri Aubanel à Gallargues-le-Montueux.

— Notre confrère André Dupuis de Bouillargues a été élu capitaine de la Nation gardienne.

— Notre confrère le professeur André Gouron, de la faculté de Droit de Montpellier, a été élu à l'Académie des inscriptions et belles lettres, et a été accueilli à l'institut le 7 mai 1999.

### Invitations

— Aux journées départementales de l'environnement Espace Gard du 27 mai au 5 juin.

— Exposition Bernard Frize le 25 juin à Carré d'Art.

— Au colloque de Fanjeaux du 19 au 22 juillet sur « Eglise et Culture en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles).

— Au colloque sur Ludovic Basse.

— Aux rencontres littéraires organisées par le Centre régional des lettres du Languedoc Roussillon.

### Hommages

— Notre confrère Pierre Monteils a remis 121 numéros anciens de la revue « Causses et Cévennes » pour notre bibliothèque.

— M. Frédéric Gausson de Paris, nous adresse un ouvrage de Jean-Jacques Brousson, *Les dames de Sauve* avec une introduction qu'il a rédigée sur la vie de cet auteur.

De même, il nous fait parvenir *Sommières et son histoire* un exemplaire de la revue n° 7 avec un article sur cet auteur.

— M. le docteur Louis Gaussen de Paris, adresse à notre Compagnie son ouvrage publié dans la série « Sommières et son histoire » sur Raoul Gaussen, son père ancien maire de Sommières ; travail qui a obtenu le prix Georges Goyau de l'Académie française.

M. Valade a accepté de présenter lors du dernier trimestre 1999 un compte rendu de ces divers livres.

Notre confrère Laurent Puech fait don à notre Compagnie d'un exemplaire de son ouvrage *Languedoc Protestant*.

### Communication

Elle présente un caractère exceptionnel.

Notre confrère Georges Laval fait un rapide exposé sur les divers morceaux qui vont être interprétés.

Voici le programme que nos oreilles ravies ont eu le privilège d'entendre :

- Grand Plein Jeu : Louis-Nicolas Clérambault.  
Basse de Cromorne (extrait de la suite) du 2<sup>e</sup> tour.
- Tierce en taille : Nicolas Lebègue.
- Grand Dialogue en ut Majeur : Louis Marchand.
- Toccata et Fugue en ré mineur : Jean-Sébastien Bach.  
Choral « Nun Komm der Heiden Heiland » (Viens maintenant Sauveur des Païens).
- Triple Fugue en Mi b Majeur.
- Prière à Notre Dame : Léon Böelmann.
- Chant de Joie : Jean Langlais.  
Chant de Paix.
- Apparition de l'Eglise Eternelle : Olivier Messiaen.

Nous n'avons pas oublié le lieu où nous nous trouvions, cependant de chaleureux applaudissements ont clôturé cette partie musicale.

A l'initiative de Mgr Dalverny, une visite du clocher de la cathédrale fut organisée.

Nous devons de très grands remerciements à M. Georges Laval et aussi de très vives félicitations.

Merci enfin à notre confrère Mgr Dalverny à l'origine de cette heureuse initiative.

La séance est levée à 18 h 20.

---

*SEANCE DU VENDREDI 4 JUIN 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, M. le docteur Lavie, M. Seguins Cohorn, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. André Costabel, Mme Hélène Deronne, M. Lucien Frainaud, M. le docteur Lucien Simon, Mme Catherine Marés et M. Aimé Vielzeuf.

---

*Examen du projet de location de l'immeuble Davé*

Un très large débat s'instaure sur la proposition reçue du Bridge-Club nimois.

Notre confrère Audisio résume les observations échangées et fait part de la proposition suivante :

« Bail de 9 à 10 ans, reconduit chaque année, loyer de 7 500 F ; travaux exécutés par notre Compagnie, plans

soumis à notre examen ; Création d'une commission chargée de répondre à la demande adverse, composée de MM. Valade, Maubon, Chausse, Puech, Costabel. »

Une réponse sera faite par un membre de cette commission.

La présidente déclare ouverte la séance normale et donne la parole au secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

---

### *Informations*

— Invitation au vernissage de l'exposition de Christiane Durand le 15 juin à l'Artothèque.

— Conférence de M. Jean-Pierre Paute sur le thème « du Voyage dans la littérature latino américaine contemporaine » le 8 juin au centre Vauban.

— La séance solennelle de l'Académie d'Angers le 11 juin à 16 heures.

— Aux fêtes de la musique à Carré d'Art.

— Ecole antique : la 80<sup>e</sup> session aura lieu du 2 au 10 juillet 1999 avec pour thème « Aux origines de l'art dans le Midi de la France... »

— L'inspecteur de l'éducation nationale nous adresse le document de synthèse du stage de formation continue des élèves maîtres, que nous avons reçus en nos locaux.

— Conférence de notre confrère le pasteur Grossi à Carré d'Art le samedi 12 juin à 16 h sur le thème « Raison et foi à l'aube du troisième millénaire ».

*Election d'un membre non résidant*

La présidente fait connaître qu'il appartient de nommer un successeur au fauteuil de M. Jean Cabot.

Le secrétaire perpétuel précise qu'il a reçu la candidature de M. Daniel Travier, correspondant depuis 1981.

A la suite du vote, la présidente déclare M. Travier élu membre non résidant par 23 voix et une abstention.

*Composition de la Commission des nominations*

A la suite du décès de notre confrère le docteur Bosc, cette commission n'a plus de rapporteur. La Compagnie a demandé à M. Puech de participer à ses travaux et d'être rapporteur. M. Puech a donné son accord.

M. J.-M. Roger complètera la composition de cette Commission.

*Communication*

La parole est donnée à notre confrère Jean Goujon qui va traiter au cours de sa communication de « L'Héritage d'Erasmus ».

Au cours de son exposé, M. Goujon va tenter de répondre ainsi qu'il le dit à quelques questions simples ; en quoi, consistait l'héritage d'Erasmus, d'où et de qui provenait-il, qu'est-il devenu après sa disparition.

Dans une conclusion pleine de sagesse, notre confrère nous conseille de plutôt que de se disputer l'héritage d'Erasmus, mieux vaut le mériter et à cet égard, l'émulation est souhaitable. Un résumé est joint au présent procès-verbal.

Très vivement applaudi par l'assistance, M. Goujon est félicité par notre présidente.

Interviennent M. Martin, correspondant et M. Valade.

La séance est levée à 18 h 15.



L'HERITAGE D'ERASME  
(Résumé)

par M. Jean GOUJON

Pour les juristes comme pour les profanes le mot d'héritage évoque d'abord la transmission successorale d'un patrimoine, qu'il ait été constitué par le disparu ou qu'il l'ait reçu de ses propres auteurs ... mais trop souvent aussi les disputes, les litiges, les accusations de captation.

A propos de l'homme exceptionnel que fut Erasme nous nous efforcerons de répondre à quelques questions simples : en quoi consistait l'héritage d'Erasme, d'où et de qui provenait-il, qu'est-il devenu après sa disparition, qui y avait droit, qui a pu tenter de s'en emparer dûment ou si tel est le cas indûment.

Le « Prince des Humanistes » était le fils naturel d'un clerc et cette origine, bien que relativement fréquente à l'époque tout comme, après la mort de ses parents dans une épidémie de peste, la rapacité de ses tuteurs, et son goût de la théologie le conduiront très jeune vers le sacerdoce.

Il était né à Rotterdam, dans un pays qui, un siècle avant les autres, avait reçu la profonde empreinte de l'Humanisme au double sens de retour à la culture antique et de souci de la primauté de l'homme.

Le jeune Geert Gheraerts qui latinisera son nom, selon la mode, en Desiderus Erasmus Rotterodamus, re-

çoit ce bain d'humanisme, très tôt par son père qui s'occupe bien de son éducation, puis dans diverses villes des Pays-Bas, tout particulièrement à Deventer chez les frères de la Vie Commune fondés par Grote, père de la *Devotio Moderna*.

Il enrichit cette formation par de nombreux voyages et séjours à l'étranger, ce qui lui permettra un jour de répondre à Zwvingli le pressant de s'établir à Zurich qu'il désire être « citoyen du monde ».

Son choix de vivre en « prêtre libre et indépendant » lui permet de nouer de nombreuses amitiés à travers l'Europe. Il se lie particulièrement avec Thomas More, le futur chancelier.

Cette existence nourrit une œuvre immense et multiforme qui va de « *L'Eloge de la Folie* », l'ouvrage le plus connu, des livres de controverses relatives aux problèmes de religion, jusqu'à un manuel de savoir vivre, des préceptes d'éducation, des thèses d'ordre économique ou sociologique. Moderne par son souci de justice envers les plus humbles, son refus des conversions forcées, sa défiance envers les croisades à prétexte d'évangélisation, Erasme l'est aussi par sa manière de discuter, toute nouvelle, sans outrances, insultes ou violences. Il réproouve les excommunications, les procès d'hérésie.

Appelé à juste titre le « prince des Humanistes » désigné par le grand juriste Grotius comme « Précepteur du genre Humain » considéré par Rabelais comme son « père nourricier », Erasme a exercé pendant des années un magistère indiscuté sur les esprits les plus brillants d'une Europe en plein bouillonnement.

La vigueur de sa critique de l'Eglise du temps, à la manière du Jérôme Bosch de « la Charrette à foin », a fait de lui l'inspirateur de nombre de réformés célèbres et en premier lieu son ancien élève Melancton.

Par contre avec Luther, au travers d'une estime et d'une admiration réciproques, il y aura des échanges d'une certaine vigueur, à la manière de l'époque.

Les rapports avec Calvin, beaucoup plus jeune, seront plus paisibles mais peu confiants.

Erasme fait l'objet de flatteries, de pressions parfois menaçantes.

Mais calme, caustique, souvent moqueur, il résiste, fidèle à sa devise « *Nemini cedo* ».

Il voulait ardemment la Réforme, mais dans l'unité de l'Eglise Chrétienne.

Ses héritiers sont innombrables, dans toutes les religions même chez les agnostiques.

Il est particulièrement intéressant d'étudier les fruits de cet héritage dans ce laboratoire privilégié qu'était son pays natal, les Pays-Bas, qui, à la différence des autres contrées non francophones sous l'influence de réformés chassés des provinces du sud vers le nord parce que minoritaires, puis des Français, avait adopté le calvinisme, à la suite des troisième et quatrième mariages du libérateur Guillaume d'Orange avec des protestantes françaises, Charlotte de Bourbon et Louise de Coligny, enfin des huguenots exilés à la Révocation. Cette « greffe » calviniste sur le très ancien humanisme néerlandais a suscité une nouvelle forme d'humanisme moderne, ferment d'une civilisation de très haute qualité.

Nous tous qui nous croyons humanistes... et le sommes sans doute quelque peu, nous avons une immense dette envers Erasme et aussi ses compatriotes si accueillants.

Plutôt que de se disputer l'héritage d'Erasme mieux vaut le mériter et à cet égard l'émulation est souhaitable.

*SEANCE DU VENDREDI 18 JUIN 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M<sup>e</sup> André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Catherine Marés, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, Mme Janine Reinaud, M. Jean-Marc Roger, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le pasteur René Château, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Christian Liger, M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses informations.

*Correspondance*

— Lettre de notre confrère le médecin général Edmond Reboul nous informant de l'ouverture récente sur Internet d'un site destiné à rassembler les poètes francophones isolés.

*Invitations*

— La Compagnie des Arènes nous fait connaître qu'elle donnera sous la direction de notre confrère Yvon Pradel plusieurs représentations les 29 et 30 juin, et les 2 et 3 juillet au cloître des Jésuites.

— A Carré d'Art, rencontre avec Sylvie Granotier le jeudi 24 juin à 20 h 30.

— Vernissage de l'exposition « Le livre s'habille » à Carré d'Art le jeudi 24 juin à 18 h 30.

— Invitation à la conférence présentée par Jean-Louis Blanc, président de la S E P R L R C à Paris le jeudi 17 juin 1999.

*Intervention de M. Debant*

La sortie prévue aura lieu le 13 octobre 1999 à 10 h 30 avec visite du musée d'Uzès sous la direction de Mme Peyroche d'Arnaud de Saraignac, conservateur du musée.

Cette visite sera suivie d'un déjeuner à 13 heures à Uzès.

*Intervention de M. Maubon*

Présente un compte rendu de la réunion qui s'est tenue mardi 15 juin entre les représentants du Bridge-Club et les membres de la Compagnie que nous avons désignés, en présence de M. Ausset. Il faut attendre le 29 juin 99, date de l'assemblée générale du Bridge-Club pour connaître si l'accord peut se réaliser.

*Information*

Nous venons d'apprendre le décès du fils de Mme Fage-Galtier, correspondant de notre Compagnie.

*Journée du patrimoine*

Elles auront lieu les 18 et 19 septembre 1999. Comme chaque année, la visite de la cour de notre hôtel de la rue Dorée pourra être effectuée.

### *Déclaration de Vacance*

A la demande de Mlle Viala, présidente, l'assemblée déclare la vacance du fauteuil de notre confrère le docteur René Bosc.

### *Présentation d'ouvrage*

Présentation par M. Daniel-J. Valade du livre de Mme Monique-Marie François : *Le vieillard au fin sourire*.  
Les notes de lecture sont jointes au procès-verbal.

### *Communication*

La parole est ensuite donnée à notre confrère M. Noël Cannat, membre résidant sur le sujet choisi : *La ville de demain*.

Cette communication est suivie avec une particulière attention. Elle est le fruit de nombreuses recherches, de divers voyages effectués par le conférencier dans le monde, en particulier en Asie du sud et en Amérique.

Difficile sinon impossible de résumer une telle communication qui aborde des sujets humains toujours d'une brûlante actualité. Il faudra lire cette étude dans le calme de nos bureaux ou de nos appartements...

Mlle Viala remercie notre confrère et ouvre un débat qui est très dense, tenant compte de l'importance et de l'ampleur du sujet.

Vont successivement intervenir MM. Debant, Grossi, Bonifas, Pradel, Mgr Dalverny et Audisio.

La séance est levée à 18 h 20.

M. Daniel-J. VALADE

Notes de lecture pour  
*LE VIEILLARD AU FIN SOURIRE*

de Monique-Marie FRANÇOIS

L'amicale suggestion — à laquelle chacun, ici, ne saurait que se rendre quand il en est l'objet... — de notre estimée présidente, m'a récemment valu de découvrir un intéressant ouvrage, écrit par une quasi Nimoise, dont l'objet traité concerne en partie notre ville.

Pour éclairer immédiatement votre sagacité, je révélerai d'emblée que la haute stature du personnage qu'évoque le titre (« Le vieillard au fin sourire »), finit sa vie en nos murs ou, pour dire vrai, extra-muros, en garrigue ; et que les parents de l'auteur enseignèrent dans la capitale gardoise où ils furent, dans ces nobles matières que sont les Lettres et l'éducation physique, les collègues et amis de Marcelle Viala. Nous ajouterons que l'auteur, si elle ne travailla jamais sous la bienveillante férule et l'ample érudition de notre présidente, sa sœur eut ce bonheur. On suppose qu'eu égard à son sens de la famille (déployé au fil de ces 300 pages) Mme François dut, à de nombreuses reprises, entendre entonner le péan quand on évoquait cette lettrée.

L'ouvrage, fort de 24 chapitres, nous présente avec rigueur et dans un style très vivant, la vaste saga de sa parentèle dont la figure majeure est le cher personnage

de Théodore Senninger, arrière-grand-père à la fois bienveillant et superbe auquel elle voue un culte attachant et respectueux. Il est le prétexte et le pivot de cette étude et le relais de la mémoire de cette véritable tribu dont l'arrière-petite-fille a voulu, su et pu remonter l'écheveau des siècles.

Il faut saluer l'initiative. Généralement, ce sont à des étudiants manouvriers que les mandarins universitaires laissent le soin — et surtout les problèmes — de se plonger dans les grimoires et les registres d'état-civil avant de tirer, seuls, la gloire des commentaires. Ici, Monique-Marie François s'immerge dans les liasses, et en extrait la vie des siens. Nous avons là l'exemple parfait de cette Histoire des mentalités que, tout d'abord l'Ecole des Annales puis, plus près de nous, des historiens tels Emmanuel Le Roy-Ladurie ou Pierre Nora privilégièrent. On y tient le plus grand compte de tous les paramètres sociologiques, on y sonde les reins et les cœurs, on y analyse les réseaux familiaux, professionnels, culturels ; on y mesure cette sociabilité justement chère à Maurice Agulhon.

A ces données scientifiques, Mme François ajoute la marque discrète mais très sensible de ses sentiments envers ses ascendants. Cela est légitime et se trouve, d'ailleurs, et il faut le dire, à l'opposé du sentimentalisme.

Tous ces critères fondent son travail sur de solides bases scientifiques ; colorées — et cela est bien agréable — de réminiscences et de quelques détails bien choisis, qui confèrent à l'ensemble une valeur humaniste notable.

Tout débute par une naïve remarque linguistique entre la toute jeune enfant Monique-Marie et son aïeul. S'ensuit le portrait de l'adulte qui nous prouve la qua-



lité de plume de l'auteur. Les êtres et leurs actes sont montrés en leur composants essentiels.

Ils prétextent la remontée dans le temps dans Barr l'alsacienne, française en 1680 et protestante depuis 1545.

Suivra vite l'analyse de cet ensemble culturel de communautés qu'est le Ban de la Roche, berceau de la famille. Mme François y dépouille les actes dès 1534 et, pour le 17<sup>e</sup>, nous effraie, tant ce Ban fut une sorte de Salem occidentale où d'innombrables Sorcières ou prétendues telles grillèrent à l'envi. L'auteur étudie jurys et victimes. C'est, pour plagier Montaigne : « Le Ban, village alsacien. » Les chairs y grésillent aussi bien, hélas, que dans le Sud. Le « Pommier des maléfices » titre, pourtant écologique, du Manuel des Inquisiteurs de l'est, nous renvoie à de biens sombres considérations.

Après une fine étude de la guerre de 30 ans, si cruelle à ces contrées ravagées, on s'arrête sur le flamboyant Capre (de Kaper, nom des pirates ou corsaires — la limite est tenue — de Dunkerque) qui est une branche importante de l'arbre généalogique. Ce Nicolas Bacteman commanda de 1693 à 1712, 10 vaisseaux, depuis La Superbe (80 tonneaux, 14 canons, 80 hommes et 10 mousses) au Pot-Galère, dix fois plus conséquent en tout.

Au Ban de la Roche (où les enfants se font par dix — ce qui est une méthode comme une autre d'appréhender l'arithmétique —) ce sont les catholiques qui gèrent la seigneurie. On y rencontre, en 1767 le jeune et futur fameux pasteur Jean-Frédéric Oberlin (dont on regrettera que l'auteur ne présente pas plus longuement les idées novatrices) ; et la famille de Diétrich qui y crée des hauts fourneaux, forges, et manie... le martinet. Ce quasi phalanstère est bien décrit, alors que la Révolution française est passée sous silence au bénéfice (mais faut-il s'en plain-

dre) de l'histoire technique et sociale, via la famille Wideman et le manufacturier anglais John Yeywood, accompagné de la mythique mule Jenny.

L'auteur écrit une digression sur le « protestantisme social ». La prolonger au crible des idéaux et des principes ultérieurs de Charles Gide eut intéressé le lecteur.

A cette station de l'Histoire, l'arrière-grand-père apparaît, né dans la Metz allemande de 1876, ce qui, civilement et religieusement lui complique la vie. Fonctionnaire des chemins de fer naissants, il devient vite directeur d'une usine textile à Brazey, en Bourgogne, dont Mme François brosse l'histoire depuis le haut Moyen Age.

La guerre de 1870 est vue de façon très originale, au travers de carnets d'un membre de la famille, capitaine français et gendre de prussien. On voit d'ici les complexités. On y verra aussi les Garibaldiens.

Ce conflit clos, la Grande Guerre éclate. L'usine du « Vieillard au fin sourire » se recycle dans le pansement. Il aura à — grand-cœur de faire de son usine un pensionnat d'orphelines qui, trouvant là un statut d'ouvrières, y perdent, heureusement pour elles, celui d'âmes errantes. On y rencontre, aussi, une enfant sauvage, trouvée près des sources de la Loire, qui nous vaut une étude sur le sujet.

Le Gardois Gaston Doumergue fait, par la loi du 5 juillet 1925, de Théodore l'Allemand malgré lui, un Français à part entière.

Il observe autour de lui un pionnier de l'aviation et verra son usine occupée pendant la Seconde Guerre mondiale, et la ville aux mains du bataillon de choc « Sturm-bataillon Bitterman » avant que les Américains libèrent le camp de déportés voisin.

Après un épisode marocain qui permet à la nouvelle génération d'intégrer l'enseignement, la famille s'installe à Nîmes. Monique-Marie François dit de ses nouveaux concitoyens : « Les Nimois sont donc comme le Petit-Prince, propriétaires d'un astéroïde ». Notre regretté confrère (et mon prédécesseur ici) André Nadal, aurait aimé cette jolie formule.

On notera toutefois que l'auteur doit revoir sa géographie locale. Elle écrit qu'en 1988 « une vague remonta la route d'Alès ». Il y en eut bien assez qu'elle la descendit...

Quant à la querelle de l'orthographe du mot « planète-planette » pour le quartier éponyme, nous renvoyons aux opinions aussi savantes que contradictoires de MM. Brunel et Gros, et nous garderons bien de prendre parti dans cette affaire digne de celle d'un certain et trop fameux accent !

« Le vieillard au fin sourire » s'éteindra à Nîmes, sa nouvelle patrie. L'auteur rend hommage à son action par de longues considérations sur la suite et la fin du textile, qui fut son activité professionnelle.

Pour clore, 26 pages de tableaux et de données généalogiques permettront au lecteur d'entrer dans la famille en connaissance de cause !

Il faut donc saluer la prouesse de recherche que présente ce « Livre de Raison » voulu par notre contemporaine. Elle est allée aux sources des siens. Et lu beaucoup d'ouvrages savants pour replacer ces données dans le contexte des temps et des lieux, ce qui permet en permanence une lecture à deux niveaux. On rendra aussi hommage à l'édition à compte d'auteur de ce travail qui, par sa rigueur, correspond aux critères universitaires d'au-

thenticité et de réflexion.

Cette somme familiale, exemplaire de ce qu'un travail acharné de recherche permet, figure désormais dans notre bibliothèque.

Nous vous en recommandons la lecture, et la méditation de ces vers de Guillaume Colletet (1598-1639), placés en exergue du chapitre 16 :

« Le temps, maître de tout, ternit ce paysage

.....

Et met comme il lui plaît les empires à bas.

.....

Il plonge dans l'oubli le plus illustre nom

.....

Mais il ne peut jamais effacer mon amour. »

Celui de Monique-Marie François pour son aïeul, « Vieillard au fin sourire » trouve, ici, ce que nos ancêtres les Egyptiens appelaient joliment sa « Maison d'Eternité ».

Nouvelle série — N° 136

ISSN 0755-8805

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> trimestres 1999



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1999

SEANCE DU VENDREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1999

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. Noël Cannat, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Guilhem Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. André Costabel, Mme Hélène Deronne, M. Lucien Frinaud, Mme Janine Reinaud, Mme Catherine Marés.

---

Mlle Viala note son plaisir de retrouver tous les confrères après trois mois de séparation ; elle salue la présence de notre conférencier le professeur Bartolomé Bennassar, ainsi que celle de notre confrère, président de l'Académie des Beaux-Arts, M. Jean-Marie Granier.

*Approbation du procès-verbal de la dernière réunion*

Le secrétaire perpétuel donne lecture de ce procès-verbal daté du 18 juin qui est approuvé.

*Informations*

— Le secrétaire perpétuel donne connaissance des nombreuses invitations reçues au cours de ces trois derniers mois.

— Séance publique de l'Académie des sciences, lettres et arts de Marseille le 22 juin à 17 h 30.

— Inauguration du Centre inter-régional de développement de l'occitan, 26 juin.

— Présentation des travaux du comité LRC à Paris Maison de l'Amérique latine, 28 juin.

— Musée d'Histoire naturelle de Nîmes, 30 juin à 18 h, réception de la nouvelle statue menhir de Saint Maximin.

— Exposition Vieira da Silva le 2 juillet à 18 h à l'Isle-sur-Sorgue.

— Banquet du Livre, 10 août au château de Castries.

— 157<sup>e</sup> congrès archéologique de France le 6 septembre 1999 à 9 h à l'Atria, Nîmes.

— Inauguration de l'exposition « Égypte, vision d'éternité », jeudi 9 septembre. Le Cap d'Agde.

— Remise du Prix Méditerranée 1999, 13 septembre 1999 à Perpignan avec M. Jean d'Ormesson.

— Exposition itinéraire, organisée par la ville de Nîmes, chapelle des Jésuites, 29 septembre.

— Hommage à Marguerite Long, le 1<sup>er</sup> octobre au théâtre.

— Journée départementale d'archéologie du Vaucluse le 2 octobre à la mairie d'Apt.

— « Jardins, diableries d'un jour » au jardin de la Fontaine à Nîmes le 2 octobre.

— Femmes en Occitanie, mardi 5 octobre, chapelle des Jésuites.

— L'architecture d'aujourd'hui au château de Castries, le 8 octobre 1999.

— Jeux de sculptures, musée archéologique de Nîmes le 8 octobre.

— L'atelier de l'encadreur de Jean-René Lefort à Nîmes, le 8 octobre.

— Programme de l'Académie des Sciences d'Angers et de Dijon.

— Congrès des sociétés historiques de Normandie, le 21 octobre à Montvillier.

— Programme de la société d'histoire du Protestantisme, et des mardis universitaires à Vauban.

— Assemblée générale de l'association Alphonse Daudet le 18 octobre à Nîmes, hôtel Impérator.

### *Hôtel Davé*

Ce problème a préoccupé depuis des années notre Compagnie, c'est la raison pour laquelle le secrétaire perpétuel donne lecture du compte rendu de la récente réunion tenue entre les délégués de notre Compagnie et ceux du Bridge-Club, devenus les locataires de l'Académie (procès-verbal du 7 septembre 1999).

### *Correspondance*

— Lettre de M. d'Ormesson informant notre confrère Jacques Hours qu'il ne pourra être à Nîmes au cours des prochaines semaines.

— Remerciements de la famille Jourdan à la suite des condoléances adressées lors du décès de M. Emile Jourdan.



— Lettre de remerciements de M. Daniel Travier suite à son élection en qualité de membre non résidant.

— Lettre de remerciements de la famille de M. Arnaud de Cazenove.

— Notre confrère Artaud regrette de ne pouvoir se joindre à nous, son état de santé ne lui permettant plus de sortir de son domicile.

— Notre Compagnie transmet ses vœux de rétablissement à notre confrère Aimé Bonifas qui vient de subir une intervention chirurgicale.

### *Promotions*

Notre confrère André Haon vient de se voir décerner le grade de chevalier de l'Ordre des arts et des lettres.

Notre confrère Jean-Marie Granier a été promu au grade de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

### *Hommages*

Nous avons reçu divers ouvrages :

— De M. Pierre Chillet, dit Hervé Pijac :  
Itinéraire d'un camisard ; De la Cévennes aux Amériques ; Le moulin Serrière en Cévennes.

— De Mme Simone Lheureux :  
Il était une fois... Paul Glos-Long dit Pierre Dévoluy.

— De M. Christian Liger :  
La nuit de Faraman.

Reprenant la parole, Mlle Viala demande à notre confrère Louis Durteste de présenter la candidature du vicaire général Christian Salençon, au fauteuil de M. le chanoine Fayolle.

*Réception de M. Bennassar*

Mlle Viala accueille notre confrère en sa nouvelle qualité de membre non résidant de notre Compagnie.

Dans son allocution, pleine de finesse, elle retrace rapidement l'activité professionnelle, intellectuelle et littéraire de notre confrère ; le texte de cette allocution est joint au présent procès-verbal.

*Réponse et communication de M. Bennassar*

Notre confrère remercie la présidente des propos qu'elle vient de prononcer à son égard, remercie l'ensemble de notre Compagnie et se félicite de devenir par cette nomination un citoyen nimois à part entière, n'ayant jamais oublié cette ville qui lui tient à cœur.

M. le professeur Bennassar va traiter un sujet sur l'histoire de l'Espagne : « Réflexions à propos des mariages de la Cour d'Espagne au temps des Habsbourg : du sacrifice des individus aux aberrations ».

Véritable cours d'histoire qui démontre la profonde connaissance de notre confrère sur ces problèmes.

Le résumé de cette communication est joint au présent procès-verbal.

Au cours du débat, vont intervenir MM. Valade, Puech, Durteste, Audisio.

La présidente remercie notre confrère et le félicite pour la qualité de sa communication.

Le secrétaire perpétuel reprend la parole et convie tous nos amis à se rendre au 1<sup>er</sup> étage afin de lever le verre de l'amitié.

La séance est levée à 18 h 30.

---

*RECEPTION DE M. BENNASSAR*

*LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1999*

Il nous est agréable, après la dispersion estivale, de reprendre nos activités avec, au programme, la réception d'un nouveau confrère, ce qui est toujours source d'enrichissement. Certes vous étiez, Monsieur, correspondant depuis 1992 mais nous sommes heureux aujourd'hui de vous accueillir comme membre non résidant au fauteuil laissé vacant par le décès de Monsieur Henri Aubanel. Membre non résidant ? Bien sûr, il ne pouvait en être autrement : vous habitez une contrée lointaine vers Toulouse. De solides liens cependant vous rattachent à notre région. Vous êtes né à Nîmes en 1929 et restez fidèle à notre ville puisque vous y séjournez de temps à autre dans votre demeure rue du Grand-Couvent. Adolescent, vous passiez vos vacances à Lasalle, prenant grand plaisir, m'a-t-on dit, à pêcher la truite dans les eaux claires de la Salindrenque. Peut-être est-ce là où vous avez appris la technique du parfait pêcheur, même du pêcheur professionnel que vous décrivez si minutieusement dans votre roman « Le coup de midi ». Vous vous présentez d'ailleurs dans ce même roman comme un familier des alentours du Pont de Montvert, Mas Camargue, Aubaret ou Bellecoste. De plus vous possédez à l'Espérou une résidence secondaire « Au Bois Dormant » dont le nom ouvre la porte au rêve et à la poésie. Oui, pour une bonne part, vous êtes bien de chez nous.

Enseignement et écriture que vous déclarez pratiquer avec la même passion et la même joie, ont occupé toute votre existence. Agrégé d'histoire à 23 ans, membre pendant un an de l'école des Hautes Etudes hispaniques (Casa Velasquez) à Madrid, docteur ès-lettres en 1957, vous avez exercé essentiellement votre profession à Toulouse, dans l'enseignement supérieur : assistant d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté, puis titulaire de la chaire d'histoire économique, moderne et contemporaine à l'Université du Mirail dont vous fûtes président en 1978-80. Vous en êtes depuis quelques années professeur émérite. Mais votre activité a dépassé ce cadre. Vous avez également donné des cours ou conférences dans la plupart des Universités de France, d'Europe, aux Etats-Unis, dans les pays hispano-américains, au Maroc, en Tunisie et participé à bien des colloques internationaux. Diverses distinctions honorifiques vous y ont été décernées pour vos travaux. Vos publications sont nombreuses, nous en évoquerons quelques-unes : des romans dont l'étude psychologique et l'intrigue tiennent le lecteur en haleine (votre livre « Le Baptême du Mort » dont on a tiré un film en 1970 s'apparente quelque peu à un roman policier), une histoire de la Tauromachie que vous avez eu l'amabilité de donner à notre Académie, surtout des œuvres historiques concernant l'Espagne (Faut-il rappeler que votre père était espagnol ?) ; celles-ci, écrites parfois en collaboration avec votre épouse font autorité et ont été traduites en plusieurs langues, dont le japonais pour « l'Homme espagnol » en 1972. Pour votre première œuvre d'histoire — ce fut votre thèse : « Valladolid et ses campagnes au siècle d'or », vous vous êtes donc intéressé à ce siècle d'or sur lequel vous êtes revenu quelques années plus tard (« Un siècle d'or espagnol »). L'idée des « Chrétiens d'Allah », le livre, dites-vous, que vous avez eu le plus

de plaisir à écrire, vous a été fournie par le hasard avec la rencontre inopinée de documents à exploiter. Au moment où l'on commémorait la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb, vous avez apporté votre contribution aux études d'autres historiens avec votre « 1492, un monde nouveau ». Il vous est arrivé d'aborder, avec une certaine hardiesse, des sujets délicats « l'Inquisition espagnole » ou « Franco », délicats parce qu'ils s'accompagnent d'ordinaire de jugements simplistes et partiaux. Récemment, en 98, vous avez publié « Le voyage espagnol » et participé à l'ouvrage collectif « Histoire de la Méditerranée ».

Elu l'année dernière mainteneur à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse vous avez fait, dans votre discours de réception des confidences qui éclairent votre passion de l'histoire et votre personnalité d'historien. « Totalement dépourvu des talents qui permettent à tant d'hommes et de femmes de changer le monde, dites-vous, et parce que je n'avais pas le choix, j'ai dû en prendre mon parti. Sans doute très tôt ai-je confusément compris que je devais me résigner à n'être qu'un observateur du temps car dès mon enfance j'avais été agressé par l'histoire. Et, depuis, elle ne m'a jamais laissé en repos ». Agression, entre autres exemples, quand vous avez été mis très jeune, en 36, en contact avec des réfugiés espagnols accueillis par votre famille à Nîmes puis avec des Belges ou des Français du Nord en exode eux aussi ; agression encore lorsque, vers votre onzième année, vous avez appris la signature de l'Armistice alors que des affiches placardées çà et là avaient annoncé : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts. » Dérouté, vous vouliez comprendre et ce désir révélait déjà votre intérêt pour l'histoire. Plus tard la lecture de Jules Verne confortait en vous ce sentiment et les cours en 4<sup>e</sup> à Béziers d'un professeur passionné d'histoire, par ailleurs

rugbyman confirmé, dont le prestige était encore accru à vos yeux de potache par la belle brune venant l'attendre à la sortie du lycée, suscitèrent en vous la ferme volonté d'enseigner un jour l'histoire. C'est bien la voie que vous avez choisie. Au fil des années, des faits, des événements vous firent pressentir les difficultés et les pièges qui attendent l'historien. Déjà votre famille, un « royaume divisé contre lui-même », selon votre formule, dont les membres professaient des opinions fortement contrastées, allant du communiste engagé au partisan du colonel de la Rocque, vous montrait combien la vérité peut être subjective, complexe et donc difficile à cerner. L'affaire Kravtchenko, déclenchée par la parution en 44 du livre « J'ai choisi la liberté », avec ses procès étalés sur plusieurs années et les révélations bouleversantes qui s'ensuivirent a été la preuve, à vos yeux, d'une part qu'il faut être prudent quand il s'agit d'histoire immédiate, d'autre part que la recherche de tous les documents possibles et leur confrontation faite sans parti-pris, sans a priori sont absolument indispensables pour qui veut faire œuvre d'historien. Votre maître fut Fernand Braudel que sa thèse « La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II » publiée en 1949 vous révéla. Libre de toute école, « il met en réseau, expliquez-vous, plusieurs temps vécus simultanément par les acteurs de l'histoire, les hommes et les femmes bien sûr mais aussi le ciel, les vents et les marées, les forêts et les rivières, les pierres et le bois, l'eau et le feu ». A sa suite, vous vous êtes engagé dans une nouvelle Histoire plus vraie et plus vivante.

De votre allocution — confiance qui allie le sérieux à l'humour, se dégagent votre probité intellectuelle de scientifique, votre modestie de chercheur et votre idéal. « Si l'on ne peut rendre d'autre service à ses contemporains que de leur proposer un compte rendu explicite du

temps passé, capable de donner du sens au monde et aux sociétés dans lesquels ils vivent, toute imposture est interdite. L'histoire et les historiens ne peuvent jouer qu'un rôle modeste dans le monde, celui d'entretenir les conditions de la liberté. Ce n'est pas méprisable ».

Non, ce n'est pas méprisable ; c'est pourquoi nous sommes fiers de vous recevoir parmi nous.

---

Fidèle à la tradition, notre Compagnie avait organisé le mercredi 13 octobre, la visite d'un site où d'un musée dans notre département.

Cette année, c'est Mme Peyroche d'Arnaud de Saravignac, conservateur du musée d'Uzès, qui a bien voulu nous accueillir.

Rendez-vous fut pris devant l'ancien duché, et pendant près de deux heures, notre confrère a présenté avec compétence et érudition, les richesses de son musée, dont une salle est entièrement consacrée à André Gide, ne cachant pas son désir de voir prochainement se réaliser un agrandissement des locaux, lui permettant de présenter au public toutes les merveilles qui restent à exposer.

Cette très intéressante visite fut suivie d'une réception par M. Chapon, maire d'Uzès, dans les salons de l'Hôtel de Ville, et s'acheva par un très amical déjeuner au restaurant « La Taverne ».

SEANCE DU VENDREDI 15 OCTOBRE 1999

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Catherine Marés, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Gabriel Audisio, M. André Costabel, Mme Hélène Deronne, Mme Christiane Lassalle, M. Christian Liger, M. le docteur Lucien Simon, M. le bâtonnier Jean Goujon.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.



*Informations et invitations :*

— A la remise du prix du livre d'architecture le 8-10 au Château de Castries.

— A Carré d'Art, exposition de Yves Reynier le 20 octobre à 18 h 30 à la rencontre avec Christine Angot le 21 octobre.

— Au colloque « un pays en Gard rhodanien » Académie de Lascours le 23 octobre et ce même jour à la FNAC au forum des rencontres avec notre confrère Christian Liger.

— Conférence de François Roudaut, professeur de littérature à l'Université de Montpellier au centre Vauban le 19 octobre.

— Rencontre avec notre confrère Christian Liger le vendredi 15 octobre à 17 h, librairie Goyard.

— Bulletin de liaison des amis du vieux Toulon.

*Correspondance*

Notre confrère Maurice Roustan nous informe de la parution d'une plaquette « 500 premières capitelles de Nîmes ».

— Lettres de MM. Fournier et Lachaud nous faisant connaître que le Conseil Régional nous a accordé une subvention de 5 000 F.

— L'association Maurice Aliger nous invite à la présentation du livre « La Vaunage au XX<sup>e</sup> siècle » le 22 octobre à Calvisson.

*Intervention de la présidente*

Mlle Viala rappelle que notre Compagnie ne peut jamais « recommander » l'achat où la lecture d'un ouvrage même si celui-ci a été l'objet d'un compte rendu au sein de notre Compagnie.

### *Dossier Davé*

Mlle Viala demande à la Compagnie de se prononcer sur l'autorisation à donner à notre trésorier pour procéder à un emprunt nécessaire afin de répondre aux obligations contractées avec le Bridge-Club. Un vote unanime intervient.

### *Communication*

Nous recevons aujourd'hui notre confrère M. René Breton qui a choisi de traiter : « Jean Pancrace Chastel, sculpteur aixois (1726-1793) ».

Cette communication agrémentée de projections, est suivie avec grand intérêt par notre Compagnie.

Un résumé est joint au présent procès-verbal.

Après avoir remercié et félicité notre confrère pour le travail sérieux présenté, Mlle Viala ouvre les débats. Vont intervenir MM. Cointat, Laurent Puech, Jean-Marc Roger.

La séance est levée à 18 h.

---

*LE SCULPTEUR AIXOIS : J.-P. CHASTEL*

par

René BRETON

C'est par sa naissance en 1726 à Avignon que M. Breton s'y est intéressé.

Jean Pancrace Chastel est né en Avignon le 12 juin 1726 ; il y fit ses études chez les Jésuites et son apprentissage auprès de J.-B. Peru (1707-1790) ; les termes de son contrat nous sont connus par un acte notarié de 1744.

Il quitta Avignon pour Aix-en-Provence où il se maria et se fixa, sauf pour un bref séjour en Avignon en 1758, qui est relaté dans le célèbre journal manuscrit du chanoine Franque. Sa clientèle y fut la noblesse parlementaire, la ville elle-même avec son Intendant et ses consuls et à un moindre degré l'Eglise.

Le goût des riches parlementaires permettait aux artistes, peintres, sculpteurs, ornemanistes de travailler sur commande. Rien de gratuit ! Il agrémenta les demeures des Guéidan, des Fonscolombe... des Valbelle à Tourves, pour le comte Omer (un lévrier très réaliste).

Pour la ville deux fontaines, le bas-relief du fronton de la Halle aux grains figurant les fleuves du Rhône et de la Durance. Toutes sont des hommages à l'eau ; pour l'église un buste de Madone, une vierge émouvante dans celle des Prêcheurs et deux statues de haute taille (Marie 1757 et Joseph 1762) actuellement au musée Granet ; le cénotaphe de Peiresc dans la cathédrale...

Beaucoup d'œuvres (estimées à 300) ont été perdues; d'autres ont changé d'attribution comme le buste de Valbelle donné à Houdon.

Sculpteur lié à la noblesse locale il disparut avec elle, misérablement en 1793. S'il n'avait point la force de Puget, il ne manqua point de talent, de vivacité ni au besoin de tendresse, un peu molle aux dires de ses critiques (H. Gibert, M. Vovelle).

---

Répondant à une aimable invitation de M. Jean-Marc Roger, membre résidant à l'Académie de Nîmes, président de l'Association Maurice Aliger, de très nombreux membres de notre Compagnie se sont rendus le vendredi 22 octobre, au foyer communal de Calvisson, afin d'assister à la présentation de l'ouvrage « La Vaunage au XX<sup>e</sup> siècle », préfacé par M. Maurice Agulhon du Collège de France.

Un public, nombreux, très attentif, avait répondu à cet appel. Un réel succès pour les vingt auteurs de cet ouvrage qui ont depuis des années accumulé archives et témoignages sur la vie de cette importante région de notre département.

Des conférences auront lieu chaque mois dans les villages vaunageols afin que puisse être encore mieux décrite « l'identité cévenole » selon le désir des promoteurs de cet ouvrage.

« Ce premier tome évoque le milieu naturel et les questions économiques », explique Jean-Jacques Roux, membre de l'association présidée par Jean-Marc Roger. Car, si la Vaunage physique est clairement identifiée, elle fut bouleversée par « l'excès des feux, de la hache et du troupeau » et remodelée par les axes de communication.

---

SEANCE DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 1999

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Guilhem Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Catherine Marés, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. Sauzet, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Noël Cannat, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. Christian Liger, M. Yvon Pradel.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel est adopté à l'unanimité.

---

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses informations :

— Le 6 novembre 1999 à 16 h, conférence de M.

Trouchaud sur Bossuet et les protestants, à la Maison du Protestantisme.

— Le 5 novembre, invitation au vernissage de l'exposition *Regard sur Permeke et Veranneman* à l'Isle-sur-Sorgue.

— Le 5 novembre, invitation à l'inauguration du 24<sup>e</sup> festival de Santons à Garons.

— Le 12 novembre à Angers, à la séance solennelle publique de l'Académie des Belles Lettres.

— A Marguerittes, les 19 et 20 novembre, aux journées de la pierre sèche.

— A Marseille, à la remise des prix de l'Académie le 4 novembre 1999.

— Nous avons reçu le procès-verbal de l'assemblée générale de la Fédération « Alphonse Daudet 100 ans déjà ».

— Au congrès de la Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, les 19 et 20 novembre à Bédarieux.

— Nous avons appris le décès de M. Philippe Drouot, fils de notre ancien confrère le docteur Drouot. Notre Compagnie a transmis ses condoléances à Mme Edouard Drouot.

### *Election*

Mlle Viala indique que doit intervenir ce jour le vote afin de pourvoir au fauteuil laissé libre par M. le chanoine Fayolle élu membre honoraire.

La candidature de M. Christian Salençon, vicaire général a été présentée aux membres du bureau, ainsi qu'aux anciens présidents.

Le vote donne le résultat suivant : Pour : 22 voix ; Blanc : 2.

La présidente proclame M. Christian Salençon membre résidant de notre Compagnie.

### Communication

La présidente accueille M. Daniel Travier, membre non résidant, correspondant de notre Compagnie depuis de nombreuses années.

Mlle Viala retrace le parcours de notre confrère, et note surtout son engagement pour la défense de la Cévenne.

M. Travier prend la parole et remercie notre assemblée de l'avoir élu à ce nouveau poste.

Véritable plaidoyer pour « la Cévenne, ou les Cévennes », qui ne manque pas de retenir l'attention de l'auditoire composé de nombreux cévenols d'origine ou tout au moins d'adoption.

Cette communication permet à divers confrères d'intervenir tels MM. Durteste, Bonifas, Simon, Sauzet, Audisio, Maubon, Fabre, Vielzeuf.

Notre orateur est applaudi et remercié par la présidente et les nombreux amis présents à cette installation.

Sur l'invitation du secrétaire perpétuel, les participants à cette séance sont attendus au 1<sup>er</sup> étage afin de lever le verre de l'amitié.

La séance est levée à 18 h 30.

---

## RECEPTION DE M. Daniel TRAVIER

par

Mlle Marcelle VIALA

Notre archiviste a récemment découvert un texte insolite et intéressant. Le voici : « 6 mars 1859 : Monsieur le Président donne lecture d'une lettre de M. Eugène Travier, magnanier de St-Jean-du-Gard, qui possède le moyen de reconnaître les graines de ver à soie saines et exemptes de toute maladie ; M. Travier propose à l'Académie un échantillon gratis des graines choisies par ce procédé. » La proposition a-t-elle été acceptée ? Les Académiciens se sont-ils lancés dans l'éducation des vers à soie ? Le document ne le dit pas. Toutefois ce magnanier est un de vos ancêtres, vous pouvez vous flatter d'avoir depuis plus d'un siècle des contacts avec l'Académie de Nîmes par ascendant interposé ! Ce qui est certain, c'est que vous-même y avez été élu correspondant en 1981 et qu'aujourd'hui nous sommes heureux de vous accueillir comme membre non résidant au fauteuil de notre regretté confrère le professeur Jean Cabot décédé. Selon la tradition, c'est le moment de vous présenter à notre Compagnie. On pourrait en quelques mots définir votre personne : vous êtes l'incarnation même de la Cévenne. Né à St-Jean-du-Gard, en 1947, vous n'avez quitté votre bourg natal qu'en de rares circonstances : pour vos études ; études secondaires à Alès, études supérieures à l'INSA de Lyon, juste le temps d'y obtenir



vous votre diplôme d'ingénieur, option génie civil. Après un an d'enseignement au lycée Dhuoda de Nîmes et un an de service militaire, vous choisissez de réintégrer vos Cévennes. Marié à une St-Jeannaise, installé dans la maison où réside votre famille depuis cinq générations, vous prenez part à la direction des Etablissements Travier, entreprise artisanale d'ameublement et décoration fort connue dans la région. Mais vous allez trouver bien plus à faire. Dans l'allocution que vous avez prononcée lors de votre remise de la Légion d'honneur, vous rendez hommage au mérite de vos frères « qui ont accepté vos occupations extra-professionnelles, même si elles nuisent parfois à votre collaboration dans l'entreprise ainsi que celui de votre épouse et de vos filles pour qui votre engagement cévenol n'est pas toujours facile à vivre. Cet engagement n'a rien de surprenant. Vous avez, dites-vous, été vivement marqué dans votre enfance par des anciens de la Haute Vallée Borgne où vous passiez vos vacances, gens accrochés de tout leur cœur à ce pays, malgré la dureté du travail et les conditions de vie difficiles. Plus marqué encore par votre grand-père Raoul Travier. « Cousant ses matelas, il était matelassier, il m'a transmis tout un savoir : la langue, la tradition familiale, une certaine éthique qui était celle des siens et qui finalement se résumait à la crainte de Dieu, au sens biblique, au respect des autres et de soi-même. Grand conteur, il a nourri mon enfance d'une multitude de petites histoires, de contes qui font cette tradition orale par laquelle on s'enracine dans la culture d'un pays ». Profondément soucieux du devoir de mémoire, vous avez à cœur de faire connaître le passé de ces rudes Cévenols, leur vie, leur travail, leur histoire ; en même temps vous vous préoccupez de l'avenir : vous pensez qu'un tourisme respectueux des sites et des traditions pourrait éviter la mort de cette région progressivement dépeuplée,

mort qu'évoquait Jean-Pierre Chabrol dans son livre désabusé « le Crève-Cévennes ». Il est difficile quand on a des visées de cette envergure, de travailler seul. Vous vous êtes donc engagé dans des groupes, des comités scientifiques, des associations qui œuvrent pour les Cévennes : je n'en citerai que deux, après avoir toutefois rappelé votre charge de maire-adjoint dans votre commune de 1977 à 1989 pour des problèmes qui concernent la culture, l'environnement, le patrimoine ou le tourisme. Dès la fondation du Parc National des Cévennes, en 1970, vous en devenez partenaire, même si vous lui reprochiez, au début (vous ne vous en cachez pas, car vous avez votre franc-parler) de se préoccuper trop exclusivement du patrimoine naturel. Actuellement vous en présidez la commission Culture et Education ; à ce titre, vous participez à des missions parfois lointaines, comme au Québec ou à des colloques organisés sous son égide ; ainsi récemment, en 1977 celui d'Alès sur les terrasses, appelées aussi faïsses ou bancels. Vous expliquez le pourquoi et le comment de ces constructions, insistant avec émotion sur le travail gigantesque des paysans qui élevaient les murs de pierre, transportaient à dos d'homme terre et fumier pour les plantations de châtaigniers ou de mûriers ; ils ont véritablement modelé les montagnes et par leurs efforts, se sont viscéralement attachés à elles.

Poussé par Philippe Joutard qui était alors professeur d'histoire à la Faculté d'Aix-en-Provence et qui venait d'être élu président national du Club Cévenol, vous entrez dans cette association fondée en 1894 dont le but est tout à fait conforme à votre idéal comme l'on peut s'en rendre compte en relisant un extrait de ses statuts : « sauvegarder le patrimoine naturel et culturel des Cévennes et des Causses, favoriser uniquement le tourisme

qui sache respecter leur originalité ». En 1978 vous en devenez président de la Commission d'Action, lourde responsabilité ; c'est là que sont examinés les vœux, les doléances des diverses sections à propos de chemins, de routes, de constructions ; ils seront, si nécessaire, transmis aux autorités compétentes. Il revient aussi à cette commission de considérer des projets importants, venus de l'extérieur et s'ils paraissent néfastes, de formuler les objections qui permettront de les contrer ; ainsi quand il fut question d'aménager la Baume Auriol près du cirque de Navacelles, ce qui aurait défiguré le paysage ou de construire un barrage à la Borie sur le Gardon, nuisible à l'identité même du pays. Dans la revue de cette association, « *Causses et Cévennes* » dont M. Monteils a récemment donné de nombreux exemplaires à notre Académie, il n'y a guère de numéro où ne figure un de vos articles : quelquefois c'est une courte intervention, par exemple quand vous racontez comment est née la « *Cévenole* », familièrement appelée la Marseillaise des huguenots qui se chante régulièrement aux Assemblées du Musée du Désert (dont vous vous occupez) : elle a été interprétée pour la première fois en 1885 par les jeunes de St-Jean-du-Gard sous la direction d'un Adolphe Travier (encore un ancêtre ?). Parfois vos articles, beaucoup plus étoffés, supposent de longues recherches : c'est le cas d'un passionnant historique du châtaignier : la culture du châtaignier et le travail de la soie, les deux sources essentielles de revenus jadis pour les Cévenols, vous intéressent particulièrement sans que vous négligiez pour autant les moulins, les ruches, les églises romanes ou la littérature cévenole en langue d'Oc avec ses écrivains connus ou ses modestes « *escrivains* » locaux jamais édités. Par ailleurs vous participez à la rédaction d'autres revues ou à des ouvrages d'histoire connue, entre autres « *Les Cévennes de la Montagne à l'Homme* », « *Les Chemins de la soie, itinéraires culturels des Cévennes* », « *Le*

Temps cévenol, la conscience d'une terre », « L'Image et le regard, la Cévenne et la photographie 1870-1930 ».

Pour terminer, j'évoquerai l'œuvre dont vous avez été l'instigateur, le fondateur, qui vous a valu d'être décoré de la Légion d'honneur en 1998 ; je veux parler du musée des Vallées Cévenoles. Sa réalisation est tout une aventure. Dès votre adolescence, vous aviez pris l'habitude de collectionner des objets anciens dont vous appreniez le maniement et l'usage. En 1964 vous avez réalisé avec des amis une modeste exposition. Quelques années plus tard, comme elle a pris de l'ampleur vous la présentez pour les fêtes de la châtaigne à Chamborigaud. En 1965, encouragé de divers côtés, vous fondez le Musée de St-Jean-du-Gard dans des locaux privés et exigus où s'entassaient les objets mais où affluent les visiteurs. En 1980 enfin la municipalité de St-Jean, avec l'aide du Conseil Général et du Parc National des Cévennes installe le Musée des Vallées cévenoles dans une belle maison ancienne, bien restaurée au centre du village. Il devrait être prochainement transféré dans la grande filature de Terre Rouge où il serait plus à l'aise et pourrait être complété. Tel quel, c'est une parfaite réussite : dès l'entrée des panneaux exposent clairement l'histoire des Cévennes depuis les temps les plus reculés ; puis le visiteur est projeté dans la vie quotidienne des Cévenols en son immense diversité : cuisine minutieusement reconstituée, chambrée avec son « armoire à pharmacie » où figurent en bonne place les pittoresques ustensiles utilisés pour les clystères ou soins du même genre, objets qui concernent le travail journalier du paysan, de la fermière, du berger ou de la fileuse. Cette dernière partie du Musée présente un caractère particulier : plus social avec des documents sur les conditions de travail draconiennes dans les filatures et les révoltes qu'elles ont entraînées, et très esthétique avec de beaux châles de

soie et de somptueuses robes aux chatoyantes couleurs. Vous avez déjà réalisé ainsi votre désir : faire percevoir, à travers la vie ordinaire, la culture et l'âme cévenoles qui méritent d'être connues.

Vous êtes, Monsieur, un homme heureux, malgré les vicissitudes de l'existence. Tant de gens s'ennuient dans des occupations qu'ils jugent monotones et sans intérêt ; ils se laissent aller passivement au gré des événements. Vous faites partie des privilégiés qui ont un but, un idéal et qui avancent dans la vie, plein de projets en tête et d'enthousiasme au cœur.

Bienvenue parmi nous au Cévenol que vous êtes compétent, dynamique et passionné.

---

## REPONSE DE M. Daniel TRAVIER

Qu'il me soit d'abord permis, Madame la présidente, de vous dire combien je suis honoré par la présentation, certainement trop indulgente et trop élogieuse, que vous venez de brosser du récipiendaire que je suis. Sans doute me suis-je totalement engagé pour ce pays cévenol qui me tient tant à cœur, auquel je me sens lié jusqu'au plus profond de mes entrailles, cependant je n'en revendique aucun mérite. En effet si mérite il y a, il revient de droit à ceux qui ont su faire vibrer en moi la fibre cévenole, qui ont su éveiller cette petite parcelle de mon génétique. Parmi tous ces témoins de la cause cévenole, je me dois, dans cette maison, au sein de votre assemblée, d'évoquer la mémoire d'un des membres de cette compagnie qui fut mon maître. A l'enfant puis à l'adolescent que j'étais, ce conducteur sut transmettre, au-delà de son savoir, sa passion pour l'histoire et son profond attachement à la culture cévenole. J'ai nommé le pasteur Gaston Cadix. J'éprouve aujourd'hui une émotion certaine à la pensée qu'il serait heureux de la réception de son « jeune ami » comme il aimait à dire, à cette Académie de Nîmes à laquelle il était tant attaché.

Pour ma part, je perçois cette réception comme un très grand honneur, et j'y suis d'autant plus sensible que je considère, qu'au-delà de ma personne, c'est la culture cévenole, objet essentiel de mes recherches, qui est ainsi reconnue et honorée une nouvelle fois, comme elle l'est déjà, et de manière bien plus illustre, par la présence dans vos rangs d'amis dont l'œuvre a largement été

inspirée par l'histoire de ces montagnes. Je pense tout particulièrement à Aimé Vielzeuf, Adrienne Durand-Tullou, au professeur Philippe Joutard, au préfet Robert Poujol, à Pierre Clément...

Dans cet esprit, il m'a semblé naturel que la communication que je devais vous présenter à cette occasion, soit centrée sur la culture cévenole, et plus particulièrement sur l'histoire de l'émergence d'une conscience identitaire attachée à cette terre cévenole, d'où le titre proposé : « Quand les Cévennes deviennent la Cévenne ou naissance et affirmation d'une identité cévenole ».

La recrudescence actuelle de la montée des intégrismes a tendance à gommer la connotation positive, traditionnellement associée à la notion d'identité. Certains vont même jusu'a diaboliser les sentiments d'appartenance, d'enracinement, d'identité sous prétexte qu'ils font le lit des nationalismes exacerbés dont les corollaires sont racisme et xénophobie. Nous n'entrerons pas dans la philosophie de ce débat tout en restant conscient qu'il existe, qu'il a pu, par le passé, porter atteinte à des mouvements valorisant les cultures et les langues régionales, et qu'il demeure toujours d'actualité.

Il convient de s'interroger tout d'abord sur la nature de l'entité, dans tous les sens du terme, que recouvre le vocable « Cévennes ». Force est de constater que l'appellation « les Cévennes », à laquelle correspond aujourd'hui un territoire à peu près bien défini n'a jamais été une entité administrative, mais seulement un espace géographique peu homogène, dont les limites ont beaucoup varié dans le temps. Dès l'aube de l'Histoire, à l'époque celte, quatre tribus différentes se le partageaient. Les Volques Arécomiques au sud, les Helviens à l'est, les Gabales au nord et les Ruthènes à l'ouest. Les Romains ont approximativement fait correspondre leur organisa-

tion administrative à cette répartition territoriale, que ne modifiera pas plus tard l'Église, moulant ses cadres sur ceux de l'Empire. A la chute de ce dernier, les Francs occupèrent la partie septentrionale tandis que les Wisigoths intégrèrent les vallées méridionales à leur Septimanie. Et même si sous l'Ancien Régime, les Cévennes forment un des gouvernements de la province du Languedoc, la Révolution les divisera de manière inégale en cinq départements : le Gard et la Lozère pour l'essentiel, l'Hérault, l'Ardèche et l'Aveyron que se partagent aujourd'hui trois régions. Manifestement les Cévennes, y compris dans leur acception contemporaine, sont administrativement et physiquement plurielles.

Le géographe grec Strabon, au premier siècle avant notre ère, donne une première définition des Cévennes. Massif montagneux, le Mont Cemmène commence perpendiculairement aux Pyrénées, pour prendre fin à Lyon. Cette vision très large sera encore celle des géographes du XIX<sup>e</sup> siècle qui leur faisaient correspondre un territoire en forme de croissant, bordure méridionale et orientale du Massif Central, allant du seuil de Naurouze aux monts du Lyonnais et au-delà.

D'un point de vue linguistique, les Cévennes appartiennent au parler d'oc, avec cependant une forte singularité, elles sont très majoritairement protestantes depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et sont bilingues depuis le début des « temps modernes », sans qu'il n'y ait jamais eu de guerre des langues, chacune ayant sa place. Le français a été la langue du domaine religieux, de la spiritualité tandis que l'occitan demeurerait celle du quotidien, comme André Chamson l'a si bien montré dans « le pouvoir des mots » (1). Malgré cette spécificité, les Cévennes protes-

---

(1) André CHAMSON, *Le pouvoir des mots*, in « Les quatre éléments », Paris, 1935.



tantes du XIX<sup>e</sup> siècle ont tout de même trouvé leur place dans le mouvement littéraire en langue d'oc, en terme de revendication d'une identité méridionale dont le vecteur majeur était la langue, sans toutefois que cette revendication ait un caractère cévenol affirmé en tant que tel.

La notion d'identité cévenole naîtra de la prise de conscience du rôle historique des Cévennes dans l'histoire du protestantisme et au-delà, dans l'histoire de l'humanité et sa quête de la liberté de conscience. Cette émergence sera le résultat de la conjugaison d'une forte mémoire populaire avec une reconnaissance de ce rôle historique sous la plume des historiens, y compris les plus grands. Comment ne pas citer Michelet qui écrivait qu'il n'y avait « rien de semblable à l'histoire des Cévennes dans toute l'histoire du monde ». Les publications sur le sujet se multiplieront tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, mettant justement en exergue l'histoire cévenole, privilégiant d'ailleurs la courte période de la guerre des camisards. Condamnés par le protestantisme bien pensant du refuge, les camisards réhabilités au siècle suivant deviennent les héros de cette résistance cévenole qui a tenu la monarchie en échec plus d'un siècle. Bien plus que les martyrs des persécutions ce sont les camisards que l'hagiographie huguenote retient comme symbole de cette histoire. Ainsi Stevenson, qui avait certainement lu Michelet, choisit-il de parcourir les Cévennes afin de découvrir le pays des Camisards. Le seul livre qu'il prit dans ses bagages n'était-il pas *L'histoire des pasteurs du Désert* de Napoléon Peyrat (2) ? S'en tenant à la vision des géographes de l'époque, il commence son périple

---

(2) Napoléon PEYRAT, *Histoire des pasteurs du Désert depuis la Révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à la Révolution Française, 1685-1789*, Paris, 1842.

près du Puy-en-Velay, au Monastier-sur-Gazeille. Mais quand le 30 septembre 1878, il franchit la crête du Mont Lozère, embrassant du regard le pays coupé des serres et des valats qui s'ouvrait à ses pieds, en tête à tête avec cet espace qui fut véritablement le cœur du théâtre de la Guerre des Camisards, il sut qu'il entrait dans ce pays prophétique, où avait soufflé l'Esprit et qui en restait marqué à tout jamais. Il écrivit : « *Au sens large j'étais dans les Cévennes au Monastier et durant tout mon voyage, mais il y a un sens restreint et local dans lequel, seulement ce pays désordonné et broussailleux à mes pieds a droit au nom, et c'est en ce sens que les paysans l'emploient, ce sont là les Cévennes au sens plein, les Cévennes des Cévennes* » (3). Sans nul doute, comme dit André Chamson, « *c'est vers ce pays qu'il avait dirigé ses pas comme vers une terre promise* » (4). Romain Rousel, Chamson, Chabrol, reprendront la formule de Stevenson en la singularisant encore pour en faire « la Cévenne des Cévennes ». Ainsi les Cévennes plurielles trouvèrent un singulier unificateur dans le langage littéraire : La Cévenne. L'acception n'en est plus géographique mais elle recouvre une entité culturelle, nourrie de la mémoire des hommes et de leur histoire. Comme Stevenson l'avait bien perçu, cette Cévenne-là était née du sentiment d'identité, d'appartenance, que les populations locales cultivaient.

L'émergence d'une conscience identitaire collective s'est concrétisée par de grandes manifestations commémoratives. La première, organisée par le protestantisme de tendance évangélique, à l'occasion du bicentenaire de

---

(3) Robert Louis STEVENSON, *Journal de route en Cévennes*, Toulouse, 1978, p. 96.

(4) André CHAMSON, *Cévennes*, Neuchatel, 1957.

la Révocation de l'Edit de Nantes, devait réunir le 23 septembre 1885, à St-Roman-de-Tousque (5) plus de deux mille mille participants, venus des paroisses voisines. Pour la première fois on assista ce jour-là, à une prise à témoin du paysage cévenol comme intrinsèquement porteur de la mémoire huguenote. En effet le pasteur Guibal de l'Eglise Libre de St-Jean-du-Gard et organisateur de la manifestation, conduisit, tôt le matin, quatre cents personnes au sommet de l'Exil d'où il commenta les paysages que l'assemblée avait sous les yeux, rappelant les faits historiques qui s'y déroulèrent et dont ils sont imprégnés. Il passa ainsi en revue, le Fageas, l'Aigoual, le Bougès, le Lozère... tout le théâtre de l'épopée huguenote cévenole. Le message final fut apporté par l'évangéliste et chantre de l'Evangile Ruben Saillens, natif de St-Jean-du-Gard, et on y chanta pour la première fois *la Cévenole*. En effet, le pasteur Guibal avait aussi demandé à Saillens, d'écrire, pour la circonstance, « un chant patriotique et religieux pour nos Cévennes ». Ainsi naissait ce cantique qui, unissant la mémoire des camisards à celle des martyrs du Désert, élève précisément cette terre cévenole, au rang de pays, sinon sacré du moins vénérable, car portant partout témoignage de la résistance de ces héros de la foi. La notion, aujourd'hui commune, « de lieu de mémoire », commençait alors à se dessiner.

---

(5) D. TRAVIER, « Deuxième centenaire de la Révocation : Naissance d'un chant : La Cévenole » in *Causses et Cévennes*, 90<sup>e</sup> année, n° 2, 1985, p. 308 et 309 et Journal *La Cévenole*, janvier, mai, août, septembre et décembre 1885.

« Salut montagnes bien aimées,  
« Pays sacré de nos aïeux,  
« Vos vertes cimes sont semées  
« De leur souvenir glorieux,  
« Elevez vos têtes chenues,  
« Espérou, Bougès, Aigoual,  
« De leur gloire qui monte aux nues,  
« Vous n'êtes que le piédestal.

« Redites nous grottes profondes  
« L'écho de leurs chants d'autrefois,  
« Et vous torrents qui dans vos ondes  
« Emportiez le bruit de leur voix...

« Oh vétérans de nos vallées,  
« Vieux châtaigniers aux bras tordus  
« Les cris des mères désolées  
« Vous seuls les avez entendus...  
« Suspendus aux flancs des collines,  
« Vous seuls savez que d'ossements  
« Dorment là-bas, dans les ravines,  
« Jusqu'au grand jour des jugements !

Ce cantique, véritable chant d'identité, deviendra au fil du temps l'hymne de ralliement, non seulement de la communauté protestante mais de l'ensemble de la communauté cévenole. Voici quelque temps, un ami prêtre m'en demandait la partition musicale, afin de pouvoir en accompagner le chant à l'harmonium, dans des rencontres paroissiales d'aînés, mixtes de confession.

Bien d'autres commémorations eurent lieu : 1887, inauguration de la stèle du plan de Fontmort par la frange libérale du protestantisme cévenol, 1898, assemblée de l'Hospitalet pour le tricentenaire de l'Edit de Nantes, 1909 et 1910 assemblées de St-Jean-du-Gard réunissant un très vaste auditoire. Invité à présider celle de

1910, le président de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, Frank Puaux, sera impressionné par l'enthousiasme que ces assemblées commémoratives suscitent parmi les populations locales très fortement attachées à cultiver la mémoire de leurs pères. Et ce n'est pas un hasard si, un an plus tard, à Mialet, inaugurant le Musée du Désert dans la maison natale du chef camisard Rolland, Frank Puaux et Edmond Hugues institutionnalisent le principe des assemblées commémoratives qui rassembleront annuellement des milliers de participants. Rapidement la réputation de ce haut lieu, où s'organise la conservation de la mémoire, renforcera chez les Cévenols le sentiment d'appartenance à un pays dont la forte identité est plus qu'ailleurs marquée des stigmates de l'histoire. Toutefois cette conscience identitaire liée à l'histoire du protestantisme, n'est pas ressentie de façon uniforme par les Cévenols qui n'en retiennent pas nécessairement tous les mêmes valeurs fondatrices. Les deux commémorations de 1885 et 1887, l'une orthodoxe, l'autre libérale, donnaient le ton des dissonances. Pour la première le devoir de mémoire identitaire a une connotation plus spirituelle, mettant en exergue la foi des anciens comme référence et modèle. Pour la seconde, centenaire de l'Edit de tolérance, les valeurs retenues et cultivées ont un caractère plus humaniste lié à la lutte pour la liberté de conscience dans laquelle on voit volontiers les prémices de la lutte pour les droits de l'homme. De là à faire des camisards les éclaireurs de la Révolution Française il n'y a qu'un pas que Jean Pierre Chabrol franchit dans ses *Fous de Dieu*. Le protestantisme sociologique cévenol ne retiendra que cet aspect des choses, cultivant avec fierté le souvenir de sa filiation aux camisards. Ainsi s'explique l'hyper-trophie de l'épisode de la Guerre des Cévennes dans la mémoire collective, phénomène renforcé par toute une

hagiographie extrêmement popularisée. Il s'en est suivi une véritable « camisardisation » de l'espace suivant l'expression de Philippe Joutard (6) dont on peut citer des exemples comme la « Grotte de fées » de Mialet devenue « Grotte des Camisards », ou, dans la même commune, le « Pont des Camisards », réputé construit par Jean Cavalier si on devait croire les cartes postales du début du siècle, alors que la date de sa construction, 1715, est bien postérieure à la guerre et au départ de Cavalier. Citons comme anecdote l'inauguration, en 1900, du Pont des Abarines entre St-Jean-du-Gard et Mialet qui servit de prétexte aux orateurs pour exalter, dans leurs discours, la symbolique des lieux, rappelant les luttes huguenotes pour la défense de la liberté de conscience, ou les résistances cévenoles au coup d'Etat du 2 décembre. Jusqu'au ministre des travaux publics qui devait conclure : « Après cette belle journée, toute de clarté, il me reste cette impression profonde que la République peut être sûre d'elle, qui puise sa sève en vous et dans cette terre imbibée du sang de la liberté et imprégnée des souvenirs de tant de grandeur... » (7).

La légende se développe encore aujourd'hui. Dans un ouvrage récent, consacré à « des itinéraires huguenots » il est mentionné que les têtes de Gédéon Laporte et de ses compagnons ont été exposées sur le « Vieux Pont » de St-Jean-du-Gard appelé depuis « Pont des Camisards ». Or ce pont a été construit en 1733 pour remplacer un gué, et, manifestement, jamais dans la tradition locale il n'a été associé, de près ou de loin, aux camisards.

---

(6) P. JOUTARD, *La légende des Camisards*, Paris, Gallimard, 1977.

(7) J.N. PELEN, D. TRAVIER, *L'image et le regard, les Cévennes et la photographie, 1870-1930*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1993.

Même s'il est fondamental, le protestantisme n'est pas le seul vecteur de l'identité cévenole telle qu'elle est reconnue aujourd'hui. L'aspect construit du pays, ses terrasses et ses aménagements hydrauliques sont perçus par les populations comme participant à sa singularité. Combien de fois ai-je entendu de la part de vieux Cévenols exilés chez leurs enfants ou en maison de retraite l'expression « Je me languis de mes faïsses » résumant ainsi tout leur attachement au pays de leurs racines.

Sans doute faut-il aussi associer le châtaignier comme éléments fondateur de l'identité cévenole. Durant des générations, et ce jusqu'à une époque récente, le châtaignier fut la première ressource alimentaire du pays mettant ici en échec la prépotence des grains, ailleurs universelle. Il n'était jour, pas même un seul, sans châtaigne dans l'écuëlle du Cévenol. Quotidiennement et souvent plusieurs fois par jour, il en consommait, l'utilisant aussi pour engraisser ses porcs. Sa feuille fut fourrage pour chèvres et moutons. Son bois rivalisa avec le schiste la primauté parmi les matériaux de base de l'habitat. Du meuble au plancher, de la menuiserie à la charpente, de la ruche à la conduite d'eau, du panier servant à remonter la terre dans les *bancels* aux douelles et cercles de futailles, tout ici est taillé, façonné dans ce bois imputrescible que la vermine n'ose attaquer. Le Cévenol a vécu par et pour le châtaignier. L'homme et l'arbre ont formé un couple indissociable dans une totale dépendance, l'un faisant vivre l'autre et réciproquement. Véritable ciment de ce pays, le châtaignier en est devenu le symbole, bois des berceaux comme celui des cercueils, *bajanas* nourricières du corps, *afachadas* autour desquelles s'organisait la veillée, cachette pratiquée dans un tronc creux, châtaigneraies du « Désert » comme du « Maquis » où, dans la clandestinité, s'est retrou-

vée une communauté meurtrie dans sa chair... témoin intime et participant de l'Histoire des Hommes ce châtaignier-là est bien celui de la permanence de la « cévenolité », à lui seul il en porte une bonne part de mémoire. En dernier lieu enfin la soie a participé à construire cette identité cévenole ; même si le phénomène est moindre il a son importance. La mémoire collective identifie l'âge d'or des Cévennes à la pleine réussite des activités liées à la soie. Or c'est à cette époque précisément qu'a émergé la prise de conscience d'une identité cévenole, l'intégration de la soie au sentiment identitaire était inévitable.

L'émergence de l'identité cévenole sera renforcée par la création du Club Cévenol en 1894, sous la houlette du pasteur Paul Arnal, dont les buts étaient de faire connaître Causses et Cévennes au travers de leurs sites naturels remarquables pour ce qui est des Causses et des Gorges du Tarn, mais aussi au moyen du patrimoine culturel des vallées cévenoles. C'est dans cette optique qu'en novembre 1907 paraît dans *L'Echo des Touristes*, revue nationale du tourisme, le 1<sup>er</sup> article dans ce genre de presse, mettant en valeur l'identité cévenole. Il s'intitule « Au pays des Camisards, les Cévennes des Gardons » (8). Son auteur, Henri Boland, président du Club Cévenol, propose une randonnée entre Anduze et St-Jean-du-Gard, qu'il avait lui-même faite sous la conduite d'un jeune pasteur, Gaston Cadix.

*« Dans les champs, des tombes de pierre se dressent à l'ombre des châtaigniers ; de l'époque des grandes luttes pour la liberté de conscience est demeurée cette coutume de faire enterrer les siens, non dans un cimetière commun, mais dans la propriété familiale »...*

---

(8) H. BOLAND, « Au pays des Camisards, les Cévennes des Gardons », in *L'Echo des touristes*, 28<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 37, novembre 1907, p. 481 à 484.



*« Il n'est pas de race plus farouche, plus entêtée et plus tenace que cette race cévenole.*

*Dès l'entrée du pays on s'en convainc par les cultures en terrasses qui escaladent les flancs des collines, avec leurs murs de pierre grise ou brune soutenant la terre apportée à dos d'homme, par les canaux d'irrigation ou béals qui fertilisent ces maigres lopins de terre et y entretiennent la fraîcheur fécondante.*

*Les hommes qui accomplirent ces travaux d'Hercule avec patience, avec opiniâtreté, sont les dignes descendants des Cévenols des temps héroïques, de ceux que leurs contemporains appelèrent la « race intraitable », et qui avaient pour devise :*

*Plus à me frapper on s'amuse,  
Tant plus de marteaux on y use.*

*Telle est la nature et tel est l'homme, l'un procédant de l'autre, tous deux s'harmonisant, s'expliquant et se justifiant dans cette Gardonnenque, pays du mûrier, l'arbre d'or, et du châtaignier, l'arbre à pain... »*

*« Tout à l'heure on me fit faire la connaissance d'un des protestants notoires de St-Jean, M. Eugène Daumet. M. Daumet est boulanger de son état, mais il est aussi penseur et écrivain... Je l'ai trouvé dans sa boulangerie. Simplement, sans apprêt, sans ostentation, il a interrompu son travail pour me causer quelques instants et j'ai été frappé de la profondeur de son érudition, de l'étendue de ses connaissances, de son parler calme et mesuré. Pas un muscle ne tressaillait dans son visage, mais les yeux flamboyaient et il me semblait que soudain revivait, dans cette figure illuminée et grave, l'âme héroïque des vieux covenantaires ».*

*Par ces lignes, Henri Bolland, embrassant le pays cévenol d'un regard extérieur, dessine avec pertinence le contour de cette Cévenne dont l'identité enracinée dans*

l'histoire tant religieuse qu'économique, est finalement portée et assumée par les hommes qui y vivent à l'instar de ce simple boulanger saint-jeannais.

Pour conclure cette présentation forcément subjective car son auteur n'est pas neutre même s'il s'entoure des précautions élémentaires, j'avancerai quelques remarques davantage personnelles. Naturellement je n'adhère pas à l'interprétation négative de la notion de racines et de son corollaire, le sentiment d'appartenance à une identité régionale que j'évoquais en introduction. Au contraire j'ai l'intime conviction qu'ils sont vitaux dans la société du XXI<sup>e</sup> siècle, plus encore qu'ils ne l'étaient hier. Leur éradication constituerait une grave hypothèque sur le futur. J'adhère totalement à cette pensée d'Elie Wiezel que je cite souvent, selon laquelle « un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». Toutefois il est indispensable que le sentiment identitaire n'engendre pas l'exclusion. Cette exigence est d'autant plus forte en Cévennes que l'identité de ce pays s'est justement cristallisée, au moins partiellement, autour des valeurs de droit à la différence, de tolérance et de liberté. La cévenolité, si j'ose l'expression, ne se mesure pas à l'aune de la généalogie. Est cévenol celui qui aime cette terre, la défend, en respecte la culture. Y vivre est tout aussi important qu'y être né. Parmi les populations vivant aujourd'hui en Cévennes, autochtones comme nouveaux venus, deux tendances s'opposent radicalement. Il y a ceux qui ont une conscience aiguë des qualités de cette terre et qui ayant choisi d'y vivre savent la respecter, et puis il y a ceux qui la banalisent, lui faisant perdre chaque jour un peu plus de son identité. Souvent du reste, ces derniers agissent ainsi dans le but de susciter un développement économique, sans doute à court terme mais qu'ils considèrent comme salutaire. Le constat est patent dans le domaine de la création de produits touristiques.

A l'inverse j'ai l'intime conviction que c'est dans son identité que la Cévenne puisera ses raisons d'espérer, sa force de vivre et un développement durable. Notre devoir demeure d'assurer la transmission de tout son patrimoine à nos successeurs, qu'ils soient de souche franche ou élément greffé, peu importe, afin qu'ils s'y enracinent et y trouvent la sève nécessaire à l'épanouissement de leur existence.

---

Vendredi 19 novembre 1999, à l'initiative de notre confrère Daniel-J. Valade, directeur de l'école d'application de formation des maîtres, notre confrère *Robert Leydet relieur doreur d'art*, a offert aux élèves de la classe de CM2 de l'école d'application Marie Soboul une conférence sur l'art oublié du relieur doreur.

Avec méthode et pédagogie, ce technicien a présenté sa profession et son art.

Les élèves sont partis, enchantés de cette rencontre avec un grand artiste, passionné par son métier, rencontre qui s'est déroulée en présence de Monsieur le Préfet du Gard et Madame, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur Ferrier Directeur de la culture au Conseil Général, de Mademoiselle Viala présidente de l'Académie de Nîmes et de M. Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

---

VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999

#### ART DU LIVRE ET ART DE VIVRE FONT BON MENAGE

L'école est, par définition, le lieu du livre. On y apprend à le connaître, à en décrypter les secrets, à commencer par celui, essentiel, du sens de ces drôles de dessins à l'encre noire. Puis, au fil des années, tous les aspects constitutifs de l'objet-livre sont découverts. Jusqu'à apprécier et analyser ce qui rend le livre cohérent : sa reliure.

Robert Leydet, technicien, artisan et artiste, a déployé ses connaissances face à des jeunes enfants surpris, intrigués et passionnés. Nul doute qu'après avoir suivi la phase finale de la dorure au fer chaud et à l'or véritable, ils regarderont les livres d'un autre œil, trouvant peut-être leurs manuels quotidiens un peu ternes.

Accueillis par Daniel-J. Valade, directeur de l'école d'application de l'Institut universitaire de formation des maîtres, le préfet du Gard et Mme Gaudin, Robert Clarimon, inspecteur d'académie, et M. Ferrier, directeur de la culture au conseil général, ont retrouvé leur âme d'enfant en assistant à cette démonstration, en compagnie de Marcelle Viala, présidente de l'Académie de Nîmes, et de Jean Ménard, secrétaire perpétuel de la savante compagnie nimoise.

A l'issue de cet après-midi, les élèves ont eu droit à une séance d'instruction civique en direct avec le préfet, qui leur a parlé de son rôle de représentant de l'Etat, protecteur... des livres.

## RENCONTRE AVEC UN MAITRE VOYAGEUR DE LA RELIURE

### ROBERT LEYDET A EXPLIQUE ET MONTRE SON SAVOIR-FAIRE AUX ELEVES EBAHIS

Robert Leydet, relieur-doreur d'art de réputation mondiale, a offert aux écoliers du groupe Albert-Camus, une conférence exceptionnelle sur l'art oublié du relieur-doreur.

Au cours de cette conférence, Robert Leydet, a effectué une magnifique dorure à l'or fin, sous les yeux des élèves émerveillés, et à l'aide de somptueux outils en bronze date du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'artiste a expliqué, dans les moindres détails, l'art de faire fondre les feuilles d'or, directement avec les

outils chauffés à une température de 99,3°, la façon de placer la feuille d'or, la manière « forte » pour appuyer sur l'or avec l'outil en bronze, de façon à ce qu'il pénètre dans le cuir ou autre matière de couverture de livre.

Les élèves, admiratifs, n'ont pas perdu une miette des explications de ce passionné qui exerce son métier depuis l'âge de seize ans.

Le métier de relieur-doreur-graveur est un métier dont les plus grands artistes étaient originaires d'Europe centrale.

La Dernière Guerre mondiale a provoqué de nombreuses migrations de populations, les secrets ont été, fort heureusement, partagés, même si, dans les années qui suivirent, le protectionnisme des gens de la profession a mis à mal l'art du relieur-doreur qui manque aujourd'hui de bras pour transmettre un savoir-faire.

Robert Leydet, qui a restauré des livres de valeur inestimable pour nombre de grands personnages de la planète, ne devrait plus venir dans le Gard avant de nombreuses années.

En effet, son talent et sa réputation l'appellent pour des conférences dans le monde entier : Moscou, New-Delhi,, Pekin... Où il portera haut les couleurs de l'artisanat gardois et français.

M. Leydet, marseillais d'origine, membre de l'Académie de Nîmes, est un amoureux des mots, des livres mais aussi de la région Gard-Cévennes. Une région qui lui a inspiré des chansons qu'il a écrites pour d'autres artistes, mais aussi certaines qu'il interprète lui-même.

Salut l'artiste ! Et, au nom des élèves, merci pour cette journée enrichissante organisée par l'inspection d'académie et parrainée par le Conseil général du Gard.

(« Midi Libre ») du 05-10-99 dans « Portrait : Au groupe scolaire Albert-Camus à Roquemaure ».

*SEANCE DU VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, Mme Catherine Marés, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. Jean-Marie Lavie, M. Michel, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire Perpétuel.

*Sont excusés* : M. Gabriel Audisio, Mme Hélène Deronne, M. Lucien Frainaud, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Noël Cannat.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### *Informations*

— Programme des rencontres littéraires à Carré d'Art.

— Programme des rencontres culturelles de Générac du 26 au 28 novembre.

— Invitation par le maire de Marguerittes à l'inauguration de l'exposition « Le Rachalan, l'habitant des garrigues ».

— Invitation à la séance solennelle de l'Académie d'Arles le 28 novembre à 18 h.

— Intervention du Dr Gouget nous demandant de participer aux travaux de l'école de l'ADN.

### *Honneur à Christian Liger*

Notre confrère est devenu le 12<sup>e</sup> lauréat du prix Terre de France, décerné chaque année à la Foire du Livre à Brive, pour son dernier roman « La nuit de Faraman ».

Qu'il reçoive une nouvelle fois toutes nos félicitations.

### *Communication*

La présidente donne la parole à notre confrère Pierre Mazier, correspondant, qui va traiter le sujet « de la bricole au T.G.V. ; Nîmes et ses gares ».

L'orateur va faire un rapide historique de l'arrivée du rail dans notre ville, et des nombreuses modifications intervenues au cours des années.

Il montrera combien le T.G.V. va rapprocher les villes car en quelques années, le délai nécessaire afin de se rendre à Paris par exemple au départ de Nîmes a été réduit des 2/3.



Il aborde ensuite les problèmes actuels appelés « transformation du carré de la gare ; bien entendu l'accord n'est pas général car des expropriations sont prévisibles.

Ce sujet intéresse particulièrement les Nimois car de tout temps, le changement de place du viaduc a été à l'ordre du jour.

La présidente remercie notre confrère, vivement applaudi.

Lors des débats, vont intervenir MM. Doria, Valade, Goujon, Maubon.

La séance est levée à 17 h 45.

---

COMMUNICATION FAITE A L'ACADEMIE DE NIMES  
LE 19 NOVEMBRE 1999

par M. Pierre MAZIER

correspondant

NIMES ET SES GARES. DE LA BRICOLE AU T.G.V.

En trois quarts d'heure le conférencier évoque, avec un luxe de précisions, l'histoire du chemin de fer à Nîmes, depuis la création par Talabot, en 1839, de la ligne de Beaucaire, jusqu'aux travaux en cours qui, en juin 2001, mettront notre ville à 2 h 50 de Paris avec la mise en service du « TGV MEDITERRANEE ».

Le 30 août 1844 la ligne Nîmes-Montpellier est inaugurée, mettant les deux chefs lieux à 1 h 30 l'un de l'autre ; jusque-là, les voitures les plus rapides mettaient six heures pour effectuer le trajet. A cette occasion, une gare monumentale est édiflée à l'extrémité d'une avenue Feuchères tracée à la même époque. Un viaduc en pierre de 1700 mètres de longueur, constitué par 208 arches s'harmonise, aux dires des contemporains, avec les vieux monuments nimois.

Néanmoins, ce viaduc va être rapidement contesté tant par les habitants de « derrière les ponts », isolés et frustrés, que par les urbanistes du cru, soucieux d'utiliser au mieux l'espace sud-nimois.

Dès 1870, la municipalité envisage de prolonger

l'avenue Feuhères vers la plaine du Vistre en évidant cinq arcades centrales de la gare.

En 1889, un ingénieur du génie civil, Chabassus, va plus loin : il propose de supprimer gare et viaduc, et de reporter les installations ferroviaires à six cents mètres vers le sud de manière à les rendre plus fonctionnelles. Du même coup, il désenclave tout un quartier.

Le PLM, tout puissant, fait échouer le projet.

En 1910, il est encore question, toujours en vain, de modifier profondément le bâtiment-voyageurs pour aménager un prolongement de l'avenue Feuchères.

En novembre 1947, notre gare subit d'importantes modifications à l'occasion de l'électrification de la ligne Tarascon-Sète. La vieille halle métallique est remplacée par une halle en béton armé.

La fin du siècle est marquée par le triomphe du T.G.V.

La ligne à grande vitesse du « TGV MEDITERRANEE » est raccordée à Manduel, à une dizaine de kilomètres à l'est de Nîmes, à la ligne Tarascon-Sète. Son prolongement jusqu'à Montpellier a bien fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, mais sa réalisation est ajournée, comme la création d'une gare TGV nimoise à Manduel ou en Costières.

Dès lors, il convient d'adapter rapidement les installations actuelles aux exigences d'une augmentation de 30 % du nombre de voyageurs induite par la mise en service, en juin 2001, de la ligne nouvelle.

Pour ces raisons, la municipalité a confié à la SE-NIM (Société d'équipement de Nîmes et de sa région) la réalisation d'une opération « Triangle de la gare ».

Une fois de plus on se propose d'ouvrir cinq arches du bâtiment afin de « créer une transparence visuelle de l'axe de l'avenue Feuchères », de donner consistance à une façade sud et de rationaliser les flux de circulation — trains, voitures et piétons — par la création d'une plate-forme multimodale.

La question du transit des trains de fret, dont le nombre risque d'augmenter, est en cours d'étude.

---

SEANCE DU 3 DECEMBRE 1999

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Yvon Pradel, M. Laurent Puech, M. Jean-Marc Roger, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. Pierre Clément, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Jean Lauret, Mme Catherine Marés, M. le docteur Paul Maubon.

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

### *Informations*

— L'Académie Cévenole nous invite le 27 novembre à 17 h à la conférence donnée par le père Paul Amargier, en l'église de Saint-Hilaire de Brethmas.

— Lions Club Nîmes Doyen nous convoque à son loto le 5 février à l'hôtel Holiday Inn.

— M. Lambert Wilson nous informe de son spectacle le 11 décembre dans les arènes.

— 4-12-99, Comité Art Chrétien, conférence de Mlle Griffeuille sur Pierre Subleyras.

— Conférence samedi 4 décembre à 16 h à la Maison du Protestantisme de Mme Horeil sur « le Testament de Jean de Serres ».

— Vernissage de l'exposition Françoise Gonnet le 10 décembre à 17 h à l'église Saint-Charles.

### *Correspondance*

— Lettre de Mme Frédéric Hébrard.

— Lettre de notre confrère Me Galy nous faisant part de son désir de démissionner, son état de santé ne lui permettant plus de suivre nos activités.

### *Déclaration de vacance*

Sur proposition de Mlle Viala, un vote intervient. Une suite favorable est donnée à cette demande, l'honorariat étant en outre conféré à notre confrère André Galy.

### *Présentation de candidature*

Notre confrère Daniel-J. Valade présente la candidature du docteur Cavalier au fauteuil occupé par le docteur Bosc.

Le vote interviendra le vendredi 7 janvier 2000.

*Intervention de notre confrère Audisio*

Notre confrère propose aux volontaires de se réunir après nos réunions afin de créer un groupe de réflexion sur les problèmes relatifs à la vie de notre Compagnie.

*Hommage*

Notre confrère Pierre Albert Clément, nous offre son dernier ouvrage intitulé « Foires et marchés d'Occitanie, de l'antiquité à l'an 2000 ».

Nous adressons nos vifs remerciements à notre confrère.

*Communication*

Mlle Viala donne la parole à M. Henri Hugues, correspondant, qui va traiter le sujet suivant : « Louis Guizot, 1740-1794 : un mulâtre maire de Saint-Geniès ».

Les recherches effectuées par notre confrère ont suivi trois voies : les archives familiales et communales, et les documents notariaux.

M. Hugues va donc nous conter l'histoire d'une négresse originaire de Guinée, venant de l'île de Saint-Domingue où elle était esclave. Son nom Catherine Rideau. Elle arrive à St-Geniès en 1742 avec un garçonnet de 2 ans afin de rejoindre le père ancien propriétaire de la plantation où elle était esclave, et qui est revenu à St-Geniès.

Point de départ d'une passionnante communication qui va permettre de faire connaissance avec Jacques Guizot, père de Paul Guizot, ainsi qu'avec Louis Guizot qui mourut guillotiné sur la place de la Révolution.

Des vifs applaudissements démontrent l'intérêt apporté par l'auditoire à l'écoute de cette conférence.

A son tour, la présidente remercie et félicite notre confrère.

Interviennent au cours du débat qui suit : Mme Lassalle, le pasteur Jas, et MM. Cannat, Puech, Bonifas.

La séance est levée à 18 h.

---

LOUIS GUIZOT (1740-1794), UN MULATRE MAIRE  
DE SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES  
(Résumé)

par  
M. Henri HUGUES

En 1742 arrive à Saint-Geniès-de-Malgoires, à cinq lieues de Nîmes une négresse originaire de Guinée, venant de l'île de Saint-Domingue où elle était esclave. Elle s'appelle Catherine Rideau et elle porte dans ses bras un garçonnet d'à peine deux ans. Il est très coloré, mais un peu moins qu'elle. Louis est son prénom et son nom patronymique est Ferrier.

Le 3 juin 1794 est guillotiné à Nîmes Louis Guizot, ancien maire de Montesquielle.

Qu'y a-t-il de commun entre ces personnages ? C'est ce que je me propose de vous conter. Pour ce faire j'ai utilisé les textes de trois conférences différentes consacrées à l'histoire de Saint-Geniès que fit mon père il y a une trentaine d'années. Il était né à Saint-Geniès et descendait d'une Jeanne Guizot, de la branche cadette de cette famille.



Pourquoi la négresse Catherine Rideau vient-elle à Saint-Geniès après avoir quitté la plantation de caféiers de Saint-Domingue ? Tout simplement parce que son maître, ancien propriétaire de la plantation et qui est aussi le père de l'enfant, habite à Saint-Geniès où il est revenu après quatorze ans d'absence.

Une autre question : Ce Paul Guizot qui a payé leur voyage du Nouveau vers l'Ancien Monde qu'était-il allé faire aux Antilles ?

Le père de Paul Guizot, maître Jacques Guizot, était docteur en droit et avocat. Il vivait à Saint-Geniès où il possédait un important domaine foncier. Sur ses terres paissaient moutons et brebis et il avait plusieurs moulins. Il appartenait à la bourgeoisie de haut rang qui arborait des armoiries. Il avait sept enfants, cinq garçons et deux filles.

Mais au début du XVIII<sup>e</sup> siècle la situation financière de Maître Guizot est fort peu brillante. Pour élever et faire vivre sa nombreuse famille il est contraint de vendre une partie de ses terres. Ses deux filles resteront célibataires car il n'a pas de quoi les doter.

Les difficultés financières de Jacques Guizot expliquent pourquoi ses fils Paul et Louis choisissent d'aller s'établir aux colonies pour tenter d'y faire fortune.

Saint-Domingue est alors le modèle de la colonie d'exploitation riche et prospère. Elle a été créée au milieu du siècle précédent par des corsaires, des boucaniers, des pirates et des flibustiers à partir de l'île de la Tortue, au détriment des Espagnols qui sont déjà établis sur Santo Domingo.

Au traité de Ryswick, en 1697, l'Espagne a reconnu la souveraineté du roi de France sur la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue. La principale richesse est l'industrie sucrière et 793 sucreries décomptées en 1789 produiront les trois quarts de la production mon-

diale de sucre. D'autres cultures tropicales, le café, le coton, l'indigo, le tabac ainsi que les cuirs et la production des distilleries de tafia et de rhum contribuent à la prospérité de la colonie.

La traite des Noirs déportés d'Afrique vers les Antilles par des négriers, essentiellement des Nantais, fournit aux colons une main-d'œuvre à bon marché. Ce sont des esclaves sur lesquels ils ont les mêmes droits que sur leur cheptel.

Louis et Paul Guizot se sont embarqués pour Saint-Domingue probablement à la fin de l'été 1726. Le document dont je vous donne lecture me permet de le déduire.

« Ce 9 juillet 1701 ma femme s'est accouchée d'un fils sur les dix heures du matin que Dieu veuille bénir et conserver, et a été présenté au baptême par M. Paul Cassagnes, capitaine de la bourgeoisie du présent lieu qui a prêté la main à M. de Lezan, mon cousin, qui était alors en Flandre, dans le service du Roi, commandant le second bataillon de Béarn, et Demoiselle Anne de Richard, ma tante, et a été baptisé par Messire Langlois, prêtre et curé alors de ce lieu, qui lui a imposé le nom de Paul, priant Dieu qu'il le veuille bénir et conserver par Sa grâce. N'ayant pu faire extraire le présent baptistaire sur le livre de la paroisse, le registre ayant été brûlé par les rebelles fanatiques avec les autres papiers qui s'y trouvèrent, en foy de quoi nous avons signé le présent à Saint-Geniès, ce 3 août 1726 » et suit la signature de Maître Guizot.

Arrivés dans l'île les deux frères vont se lancer dans la culture du café. Louis a acheté une plantation au quartier des Cotelettes, à huit lieues du Cap Français, qui s'appelle aujourd'hui Cap Haïtien, au nord-ouest de l'île. Cette plantation a le grand inconvénient d'être au flanc de montagnes escarpées. Les pluies ravinent les

plantations dès que la terre a été travaillée et au bout de trois ans les caféiers dépérissent après avoir été beaux et productifs. Au début, la caféière de Louis comptait 35 nègres, mais il y avait beaucoup de vieux, d'infirmes et d'enfants. Vers 1750 Jacques Louis, le fils de Louis en a doublé le nombre et il a acheté plusieurs mulets. Il meurt en 1754. Son entreprise s'effondre : les nègres et le bétail sont décimés par les épidémies et les épizooties, le café se vend très mal pendant la Guerre de Sept Ans. Enfin, la fille de Jacques Louis, mariée avec un conseiller du Conseil souverain du Cap Français, est morte sans descendant.

Paul Guizot, lui, va connaître un destin plus souriant que son frère. Ses affaires prospèrent et au bout de quatorze ans il estime avoir acquis « une fortune honnête », les biens qu'il vend avant de quitter Saint-Domingue sont estimés à 170 000 livres. Cependant les choses n'iront pas aussi bien qu'il l'escomptait. Le premier acquéreur est incapable de payer la maison d'habitation et les bâtiments d'exploitation, les nègres, les bestiaux et les effets.

Donc, en 1740, il quitte Saint-Domingue pour rentrer à Saint-Geniès. Il n'a toutefois pas tout vendu. En effet, il s'est réservé une esclave originaire de Guinée qui est enceinte de ses œuvres.

Dans la très longue procédure qu'une fois revenu dans le royaume il engagera pour faire légitimer son fils nous trouverons ceci : « L'exposant ne rougira pas d'avouer que pendant son séjour dans les îles il conçut de la tendresse pour Catherine Rideau, l'une de ses négresses, que les feux de sa jeunesse et le climat du pays facilitèrent sa faiblesse et qu'il en eut un fils ».

Ce fils il est né à Fort Dauphin le 9 novembre 1740, très probablement après le départ de son père. Il a reçu

le nom de Louis Ferrier. Le prénom de Louis s'explique très bien car Paul Guizot était très attaché à son frère. Mais pour le nom de Ferrier nous n'avons pas trouvé d'explication.

C'est de ce petit mulâtre, arrivé à Saint-Geniès avec sa mère qu'il sera maintenant question. Paul Guizot a estimé que le bambin était à deux ans suffisamment robuste pour supporter les fatigues d'une longue traversée. Il paie le voyage de la mère et de l'enfant de Cap Français à Saint-Geniès.

Catherine Rideau ne peut pas s'accoutumer à l'air du Languedoc écrira plus tard le père de son enfant. A mon avis il est très possible qu'en effet elle n'ait pas bien supporté un climat plus rude que celui des Antilles ou celui de sa Guinée natale. Mais il est assez probable qu'elle fut en butte à l'hostilité raciale, forte à cette époque, des habitants du bourg et de son entourage qui n'avaient pas l'habitude de rencontrer et encore moins de fréquenter des gens de couleur. Au bout de peu de temps Catherine Rideau est repartie pour Saint-Dominique.

Paul Guizot lui a remis un certificat d'affranchissement enregistré chez Maître Cherveau notaire à Saint-Geniès. Il est ainsi rédigé :

« Paul Guizot consent qu'elle se retire dans l'endroit que bon lui semblera et qu'elle soit déclarée libre et non esclave, en se soumettant toutefois aux ordres et volontés de Sa Majesté ou des personnes par Elle commises. »

Elle est partie laissant à Paul Guizot le gage de sa tendresse, c'est-à-dire le jeune Louis.

Son père tient à lui donner une bonne éducation afin qu'il soit capable de tenir son rang dans la haute bourgeoisie de Saint-Geniès car il ne désespère pas de le faire légitimer. Il le fait élever à Lédignan où il ap-

prend le métier de faiseur de bas de soie. De plus, il conquiert le grade de bachelier ès-droit.

A la mère de Louis, Paul Guizot donne par lettres des nouvelles de son enfant. En 1760 Catherine adresse à son ancien maître la lettre suivante : « J'ai apri par votre dernière que Louis était en bonne disposition de se faire joli garçon... Recommandé lui de m'écrire et de m'informé de sa situation » (sic).

Après avoir racheté les terres que son père avait vendues, Paul Guizot met à profit la présence à Saint-Domingue de sa belle-sœur et de son neveu Jacques Louis pour entreprendre des opérations commerciales. Il fait venir des cargaisons de sucre brut, de la poix et du cuir. Ceci, il le fera jusqu'en 1754, année de la mort de son neveu.

Afin de régler au mieux la succession de Jacques Louis et d'en finir avec la vente de ses propres biens qui n'a jamais été soldée Paul Guizot demande à son neveu Jacques Antoine, avocat à Quissac, d'aller sur place à Saint-Domingue défendre les intérêts de la famille Guizot, ce que le dit neveu va faire en 1758 et 1759.

Le résultat est très décevant. Le jeune avocat estime qu'il vaut mieux rendre aux anciens propriétaires les caféiers de son cousin décédé. Il n'est pas parvenu non plus à obtenir l'entier paiement de l'habitation de son oncle Paul.

Lorsqu'il revient les rapports s'aigrissent entre l'oncle et le neveu. Jacques Antoine réclame à son oncle 2 500 livres pour ses frais de voyage et 30 000 livres d'honoraires. Le fabuleux héritage colonial des Guizot n'a été qu'un mirage. Il provoquera des querelles au sein de la famille.

La présence de Louis Ferrier, le jeune mulâtre, est aussi source de conflits entretenus par Antoine Guizot, frère de Paul, et son fils Jacques Antoine.

En 1759 Paul Guizot a marié Louis Ferrier avec Marie Boisson qui a le même âge que lui, 19 ans. Elle est la fille de Théophile Boisson, honorable commerçant de Saint-Geniès où il est très estimé, ce qui lui a valu d'être plusieurs fois consul.

Lors du mariage, Paul Guizot, le père naturel, ne figure qu'en qualité de simple témoin. Louis Ferrier, fabricant de bas de soie, est dit fils d'autre Louis Ferrier et de Catherine Rideau.

Six enfants naîtront de l'union de Louis Ferrier et de Marie Boisson, deux garçons et quatre filles dont deux resteront célibataires.

Entre temps le duc d'Uzès a établi Louis Ferrier viguier de sa baronnie de Saint-Geniès. Au nom de François Emmanuel de Crussol, 9<sup>e</sup> duc d'Uzès le jeune mulâtre exerce la basse justice ; c'est-à-dire qu'il juge les affaires mineures. En même temps il assure le contrôle de la vie quotidienne de la communauté villageoise.

D'après son père, qui est fier de lui, il exerce cette charge « à la satisfaction publique et avec l'applaudissement de ses supérieurs ».

Cependant, comme sa mère, mais sans doute à un degré moindre, le fils d'esclave ne peut échapper aux préjugés de race et de couleur dans un milieu villageois qui lui en veut d'avoir su s'imposer.

En 1765, M. Roussel, curé de Saint-Geniès, baptise catholique le fils de Paul Guizot sous une forme assez inhabituelle. Voici la formule telle qu'elle figure sur le registre des baptêmes de la paroisse : « après avoir fait sa profession de foi catholique, Monsieur Louis (ici le prêtre n'a pas écrit le nom patronymique) âgé de vingt cinq ans deux mois et quatre jours, étant né le 9 novembre de l'année 1740 (le curé a ajouté ici : dans l'île de Saint-Domingue, au Fort Dauphin), fils naturel à M.

Paul Guizot, bourgeois de cette paroisse, et à Demoiselle Catherine de Rideau, originaire de la Guinée. »

Pratiquant l'œcuménisme avant la lettre, Louis, l'année suivante, fera baptiser sa fille Julie par le pasteur Pierre Encontre.

Afin que le dossier de légitimation de son fils ait de bonnes chances d'aboutir, Paul Guizot joint à l'acte de baptême un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par les consuls et les principaux habitants de Saint-Geniès. Dans ce document ils attestent que depuis 1742 « le père et le fils avaient l'un et l'autre habité dans ledit lieu et dans la même maison, vivant du même pot et ordinaire aux dépens du dit Paul Guizot, celui-ci n'ayant jamais été marié et ayant en outre toujours entretenu, vêtu tant sain que malade, ledit sieur Louis Guizot, son fils naturel, lui ayant donné une éducation et fait prendre la profession de négociant en bas de soie. »

Louis Ferrier obtient du Parlement de Toulouse le droit de porter à l'avenir le nom de Guizot. Son cousin Jean Antoine n'a donc pas réussi dans ses démarches pour l'en empêcher et capter l'héritage de son oncle.

Tant qu'il n'est pas légitimé Louis Guizot n'a aucun droit sur l'héritage de son père. Paul Guizot se sentant vieillir a multiplié les testaments pour que Louis par des voies détournées puisse hériter de ses biens.

Le sieur Dardalhon meurt trop vite. C'est pourquoi, en 1780, lui est substitué Jacques Rivière, prêtre et prieur de Dions. Lorsque Paul Guizot est mort, âgé de 84 ans le 4 février 1785, il envisageait d'attribuer ses richesses à son ami Jean Maigre, autre bourgeois de Nîmes.

Louis Guizot participe activement à la rédaction du Cahier de doléances de Saint-Geniès. Le bourg compte entre 1 100 et 1 200 habitants à cette époque. Les Guizot

y tiennent le haut du pavé avec trois autres familles, les Cassagne, les Huguet et les Maigron.

Le Cahier de doléances de cette paroisse est l'un des plus copieux des communautés rurales du Gard. A travers sa lecture on entrevoit un milieu actif et volontaire de protestants qui pensent enfin venue l'occasion de réformer l'Etat et les institutions.

Ils critiquent la mauvaise répartition des impôts car ils ne sont pas représentés à l'assiette du diocèse d'Uzès où l'on établit la dîme. Même les catholiques signataires du Cahier de doléances ont approuvé la rédaction de son article 33. « La France ayant grand besoin d'espèces, et ce qui en sort pour aller se fondre à Rome n'en revenant pas, il serait, ce semble, très à propos de remédier à cet abus en abolissant les annates et faisant cesser la nécessité d'aller acheter si loin et à un prix si exorbitant les dispenses et autres grâces spirituelles. » Les annates étaient une redevance équivalant à une année de revenus, que payaient au Saint Siège ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice ecclésiastique.

On réclame aussi la liberté de penser. « La liberté de penser étant un droit naturel à l'homme, Sa Majesté doit être instamment suppliée d'accorder aux non-catholiques de ses Etats, en ajoutant à ce qu'Elle a commencé par Son Edit du mois de novembre 1787, la liberté de conscience et l'exercice de leur religion, toutes les fois qu'elles n'aurent rien de contraire aux principes de la saine morale ».

On réclame aussi la liberté de la presse.

Il semble que le Cahier de Saint-Geniès ait été apprécié car les paroisses de Fons, de La Rouvière et de Saint-Bauzély l'ont imité.

Jusqu'au 2 août 1789 tout est calme à Saint-Geniès. Ce jour-là, dans la crainte d'un complot des aristocrates et de la venue d'hypothétiques brigands les habitants du



village se réunissent. Ils décident de s'armer comme les Nimois l'ont fait douze jours auparavant. Deux compagnies de 56 hommes chacune sont formées et placées sous le commandement suprême de Louis Guizot, viguier de la baronnie, promu sur le champ capitaine général. Deux de ses fils sont sous ses ordres, l'un avec le grade de capitaine et l'autre celui de sergent. Les brigands redoutés ne sont heureusement pas apparus. Les gardes nationaux ont cependant gardé leurs armes.

Comme on l'a fait aussi à Nîmes, un Conseil permanent est formé à Saint-Geniès le 13 décembre 1789. Ce sont le viguier Louis Guizot et le premier consul Saint-Estève qui en ont pris l'initiative.

Les habitants sont préoccupés par le problème fiscal et financier. Le Conseil permanent fait arpenter et estimer les biens nobles pour les soumettre à l'impôt.

On sait que la France va être partagée en départements, districts et cantons. Le Conseil permanent envoie à la Constituante une adresse pour demander que le bourg de Saint-Geniès soit érigé en chef-lieu de district. Il n'obtiendra pas satisfaction ; la baronnie de St-Geniès sera partagée entre les deux districts d'Uzès et de Sommières. Le cadre féodal de la baronnie est disloqué pour toujours. Mais Saint-Geniès devient chef-lieu d'un canton dont feront aussi partie La Calmette, Montignargues, Dions, La Rouvière et Sauzet.

Le 21 mars, dans la plaine entre Brignon et Boucoiran, sur une île que forment le Gardon et le canal de Boucoiran, se tient le camp de tous les fédérés de la Gardonnenque. Ils sont 12 000. Des pancartes portent les devises « S'unir ou mourir » ou bien « Vive la Nation, la Loi et le Roi ». A midi les membres du comité de la Fédération et les officiers municipaux des communes confédérées se rendent à Boucoiran où ils sont accueillis par M. d'Azemar et une partie des officiers géné-

raux. Tous ensemble, en cortège, ils vont au camp. Louis Guizot et le général d'Azemar marchent en tête.

Pour Louis Guizot son élévation à la présidence du Comité de la Fédération récompense son activité révolutionnaire et sa toute récente nomination de maire de Saint-Geniès.

Mais Louis Guizot ne restera maire que quelques mois car il est élu le 14 juin membre du Directoire du Gard. Il semble qu'à cette époque on ne soit pas encore favorable au cumul des mandats. Il résigne donc sa charge de maire au profit du facturier Amalric qui devra, à son tour, cinq mois plus tard, céder la place à Jean Caumers car il y a eu tirage au sort des noms des membres du Conseil général de la commune, on ne dit pas conseil municipal, dont le mandat sera soumis à renouvellement.

Louis Guizot continue à suivre de près les affaires de Saint-Geniès. Il veille, en particulier à l'armement de la garde nationale.

En 1793, à ce moment-là il est juge de paix du canton de Saint-Geniès, il prend fait et cause pour la Gironde, le parti des révolutionnaires modérés. Dans le Midi on est volontiers fédéraliste, donc Girondin. C'est le cas de Bordeaux, de Marseille, de Nîmes, contre les Montagnards qui sont unitaires et centralisateurs. Le Comité de Salut Public des Montagnards, par l'intermédiaire des Représentants en mission et des sociétés populaires va contrôler les autorités locales et annihiler toute volonté d'indépendance.

A la fin de l'année la municipalité de Saint-Geniès est montagnarde. La commune change de nom ; elle s'appelle maintenant Montesquielle, du nom de la rivière l'Esquielle, on devrait peut-être dire de l'oued qui traverse le village. Dans le même temps Saint-Chaptes est devenu Beauregard et Saint-Bauzely a perdu son auréole

et sa canonisation puisqu'il n'est plus que Bauzely. On est en pleine période de déchristianisation. Le pasteur Pierre Encontre démet ses fonctions religieuses le 28 ventose, deuxième année de la République une et indivisible, c'est-à-dire le 18 mars 1794, devant le Conseil général de la commune. Agé de 70 ans il se retire à Marsillargues, son village natal. Le même jour le curé constitutionnel Jean-François Bouchet vient remettre un extrait de son abdication faite devant le Directoire du Gard deux semaines auparavant. Son église a été transformée en temple de la Raison. Il se retire à Ners où il se marie.

Que fait Louis Guizot pendant cette période extrêmement trouble et d'autant plus dangereuse pour lui qu'il a été l'un des élus fédéralistes du département du Gard ?

Un nouveau Représentant en mission, Jean Borie, est arrivé à Nîmes en janvier 1794. Il a envoyé des détachements battre la campagne, les bois et visiter minutieusement les fermes.

Louis Guizot, dit la tradition, se cachait dans le grenier de la maison Puget à Saint-Geniès. Nous sommes fin mars. Guizot est découvert dans ce grenier. La couleur de sa peau ne lui permet pas de cacher son identité. Arrêté, il est transféré à Nîmes et écroué à la Citadelle. Le 1<sup>er</sup> juin on l'amène à la prison du Palais, un antre qui devait alors être aussi sinistre et sordide que lorsque je l'ai visitée il y a 32 ans quand je présidais par délégation du préfet la commission de surveillance de la Maison d'arrêt.

Le même jour il comparait devant le tribunal avec huit autres administrateurs fédéralistes du département.

Les débats vont durer trois jours, du 1<sup>er</sup> au 3 juin.

Louis Guizot se défend et il est assisté de ses compatriotes. Ceux-ci ont une attitude rare et très courageuse pour l'époque.

A Saint-Geniès on a tout mis en œuvre pour le sauver. Des amis ont couru à Saint-Chaptes où ils lui ont fait délivrer un certificat de civisme attestant qu'aux jours les plus sombres de l'été 1792 le juge de paix de Saint-Geniès était venu exhorter la jeunesse à se porter volontairement sur les frontières de la Savoie que menaçait l'invasion étrangère.

Guizot est appelé à la barre pour se défendre. Il sait qu'une grande partie des membres de la Société populaire de Montesquielle sont présents et il supplie le tribunal de bien vouloir les entendre. Le président ordonne aux huissiers de faire entrer dans l'auditoire tous les citoyens de Montesquielle. Aussitôt près de 80 citoyens du bourg sont introduits. Ils disent être tous de la Société populaire. L'accusateur public se lève et déclare que la démarche de Montesquielle prouve que les habitants de cette commune ont mis en doute la justice avec laquelle le tribunal rend ses jugements, qu'il paraît qu'il y a une main invisible qui les fait mouvoir...

Le président autorise alors Louis Guizot à appeler cinq ou six de ceux qu'il croira les plus patriotes et les plus nécessaires et qu'ils seront entendus... Les citoyens Jean Brunel et Jean Graverol déposent en sa faveur.

Mais la cause était entendue d'avance. Louis Guizot avait participé aux travaux de l'assemblée représentative des communes du Gard et il avait appartenu au Comité fédéraliste de Salut Public du Gard. Peu importait qu'il y ait siégé effectivement ou pas.

Sur les neuf accusés, huit, dont Louis Guizot, sont condamnés à la peine capitale. La sentence dispose qu'ils devront être livrés dans les 24 heures à l'exécuteur des jugements criminels ; leurs biens seront confisqués et leurs enfants, s'ils en ont, seront reçus dans les hospices destinés aux enfants abandonnés.

L'exécution du jugement eut lieu le jour même. La guillotine était dressée sur la place de la Révolution, non pas celle qui porte aujourd'hui ce nom près du square de la Bouquerie, mais l'actuelle Esplanade Charles de Gaulle. Sept des condamnés étaient protestants. Il y avait parmi eux le pasteur de Sauve, Pierre Soulier. Exhortés à mourir par le pasteur Ribes, ils sont montés à l'échafaud en chantant des psaumes.

Ainsi finit tragiquement le fils de l'esclave guinéenne et du colon gardois Paul Guizot. Malgré la couleur de sa peau, grâce aux efforts de son père qui lui avait donné une solide éducation et les moyens de tenir son rang, grâce aussi à son intelligence et à ses qualités personnelles, celui que l'on appelait le nègre avait su se faire apprécier et accéder au plus hautes fonctions dans son village.

Nous ne savons pas quels furent ses sentiments quand il apprit qu'au mois d'août 1793 le commissaire de la colonie de Saint-Domingue avait été contraint par l'esclave Toussaint Louverture, qui avait pris les armes deux ans auparavant, de proclamer la liberté générale pour les 465 000 esclaves noirs de la colonie française.

Quelques semaines avant de mourir il s'était certainement réjoui lorsqu'il avait su qu'à l'initiative de l'abbé Grégoire la Convention avait voté un décret abolissant l'esclavage des nègres dans toutes les colonies. Le texte adopté le 26 pluviôse An II ou, si vous préférez, le 4 février 1794, disposait : « Tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et jouissent de tous les droits assurés par la Constitution. »

Mais la France n'en terminait pas ainsi avec l'esclavage car Bonaparte le rétablit en 1802 et fit exercer une répression féroce à la Guadeloupe et à Saint-Domingue.

Il faudra attendre Victor Schoelcher pour qu'en mars 1848 l'esclavage soit définitivement aboli.

Pour terminer mon propos je veux répondre par avance à une question que vous ne manquerez pas de me poser. Y avait-il une parenté entre Louis Guizot et François Guizot dont le portrait se trouve ici ?

Quand Louis Guizot a été exécuté il savait que moins de deux mois plus tôt, au même lieu avait été guillotiné son lointain cousin André Guizot, père du futur ministre de Louis Philippe. Le jeune avocat nimois partageait avec le mulâtre venu des Antilles, les mêmes idées fédéralistes.

Il n'en fallait pas plus pour être envoyé à la guillotine.

Tous deux descendaient de Audet Guizot qui vivait à Saint-Geniès à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Louis appartenait à la branche aînée, André à la branche cadette de cette famille dont François a rendu le nom illustre.

*SEANCE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 1999*

Cette séance est présidée par Mlle Marcelle Viala, en présence de MM. Aventurier et Bennassar.

*Sont présents* : M. Gabriel Audisio, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. le pasteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, Mme Catherine Marés, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, M. Jean-Marc Roger, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Christian Liger.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### *Informations*

— Conférence de notre confrère Guy Dugas le 25 février 2000 à Vauban, sur « Ma Camargue en toutes lettres ».

— Conférence le 8 janvier à 14 h à Carré d'Art de l'École Antique par M. Gourdin, sur « Jenserik, soleil barbare, un oublié de l'histoire ».

— Un colloque franco-italien est prévu les 17 et 18 décembre à l'université Paul Valéry, ainsi qu'une conférence de Mme Boulze, sur l'alcoolisme, au centre Vauban.

— Invitation à la séance de rentrée de l'Académie d'Angers le 10 décembre.

— Programme de l'Académie de Franche Comté.

### *Correspondance*

— Lettre de M. Rampérez adjoint, nous faisant connaître que M. le maire nous accorde la gratuité à l'Atria pour notre séance publique.

— Nous avons appris le décès de Mme Escholier, épouse de notre confrère Claude Escholier.

### *Elections et Nominations*

Notre confrère Charles Puech présente les candidatures des correspondants pour l'année 1999.

Sont élus : 26 votants - 25 voix - 1 bulletin blanc.

— Mme Nicole Agussol, M. Bernard Bastide, M. Guy Combes, M. Jacques Galtier, Mme Anny Herrmann, Mme Claire Paulhan, Mme Sabine Teulon-Lardic.

### *Hommages*

Notre confrère Guy Dugas nous remet deux de ses ouvrages : *Famille de rebelles* et *Des chemins où l'on se perd*.



De même le colonel Castan nous fait parvenir un nouvel almanach du Val Borgne.

Enfin c'est notre confrère Jean-Marc Roger, président de l'association Maurice Aliger qui fait don à notre Compagnie de l'ouvrage *La Vaunage au XX<sup>e</sup> siècle*, rédigé en collaboration.

### *Communication*

Notre confrère Daniel-J. Valade a choisi comme sujet de son intervention de ce jour : « Les textes fondateurs de la Franc-Maçonnerie. »

De très nombreuses recherches, des documents variés ont permis à notre confrère de présenter un tableau complet de l'histoire de la franc-maçonnerie. On comprend d'ailleurs que tenant compte du temps imparti, il a dû restreindre ses explications et ses commentaires.

Un tel sujet ne pouvait que tenter de nombreux intervenants.

Ce fut le cas, lorsqu'après les félicitations présentées par la présidente, le débat fut ouvert. Il serait fastidieux de noter les confrères souhaitant une réponse, où s'interrogeant sur les mérites de l'institution, sa force, et parfois même son influence.

Notre Compagnie a été satisfaite, peut-être pas convaincue, mais la communication était de valeur tant dans sa présentation que dans son fond.

Remercions encore notre confrère de ce passionnant travail.

La séance est levée à 18 h 25.

---

## LES TEXTES FONDATEURS DE LA FRANC-MAÇONNERIE

(Résumé)

par Daniel-J. VALADE

De Titus Crespius Reburus à Sir Norman Foster, les bâtisseurs marquent l'histoire et l'espace nimois. Opératifs puis spéculatifs, les « maçons », soucieux de fédérer leurs connaissances, de les affiner, de les partager mais également attentifs à ne les divulguer qu'à des hommes de valeur, ces porteurs de techniques mais aussi d'éthique ont exercé une vigilance farouche afin de protéger les théorèmes de leurs compétences.

Au fil du temps, les textes ponctuent la vie et le travail des loges.

Le premier d'entre-eux est la référence. Les livres des Chroniques et des Rois situent l'origine : en 976 av. J.-C. débute l'édification du Temple par Salomon que la Bible détaille. C'est, au sens fort, le texte fondateur.

Plusieurs autres précèdent les références majeures, objets de notre étude. Citons-les brièvement :

— L'épisode du « Quatuor coronati », ces maçons martyrisés en 304 par Dioclétien.

— La référence aux maîtres Commançins (vers 500).

— Le « Livre des métiers » d'Etienne Boileau (1268).  
ap. J.-C.).

— La création de « l'œuvre de Notre-Dame », à Strasbourg, 1275.

Frédéric Tristan, prix Goncourt 1983 (et qui siègea rue Dorée), membre éminent de la Grande Loge Nationale Française, écrit : « Le fait essentiel est qu'en Grande-Bretagne s'est formé sur un tronc préalablement biblique et architectural, un rameau typiquement initiatique (initiation de métier) qui, par glissements successifs, aboutit à la Franc-Maçonnerie spéculative.

Le « Règlement pour le métier des maçons de Londres » (1356) pose les règles techniques et morales. Elles sont reprises par le chapitre de la cathédrale d'York 20 ans plus tard.

Deux manuscrits fondamentaux de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle définissent le contexte historico-légendaire, les rituels et les règles.

Le Regius (publié en 1840) fixe en 194 vers, les récits fondateurs et les devoirs des Maçons, jusque dans les moindres détails. L'égalité en loge clôt ce beau texte : « En vérité... quels que soient le père et la mère, noble est l'enfant qui agit noblement. »

Le manuscrit Cooke (British museum en 1859, publié en 1861) est plus littéraire ; insiste sur la Géométrie (« toutes les sciences n'existent toutes que grâce à la science de géométrie ») ; se réfère explicitement au Temple de Salomon.

Troisième référence : le manuscrit Grand Loge n. I, du 25 décembre 1583, conservé par la Loge unie d'Angleterre. On est en pleine Réforme, Outre-Manche. Le premier devoir devient : « ... que vous n'usiez ni d'erreur, ni d'hérésie. »

Le texte, publié en 1981 par *Ars Quatuor Coronatorum* donne une définition spéculative de la géométrie. Elle sera l'une des bases de la Franc-Maçonnerie. La « géométrie » enseigne à l'homme la mesure, la pondération. On y trouve mention des textes rituels « qu'on lirait ou qu'on réciterait chaque fois qu'on ferait un

maçon et pour lui faire prêter son obligation ».

Publié en 1891, le manuscrit William Watson (Grande Loge du York-Shire) porte la devise maçonnique : « Dans le Seigneur est toute notre confiance. » Il insiste sur le rôle de Tubal Caïn et sur celui des deux colonnes du Temple.

1700 : le manuscrit Chetwode Crawley dévoile les termes du serment maçonnique. Il fixe le rituel de passage du grade d'apprenti à celui de maître.

Le grade de compagnon apparaît dans le texte Sloane (British museum) qui date de la même année 1700. Il fixe les signes de reconnaissance, les outils et les mots. Cette belle expression y figure : « De quoi est faite la clé de la porte de votre loge ? C'est la langue de bon renom. »

De 1710 date le manuscrit Dumfries, édité en 1893. Il affirme le secret, fait intervenir la théologie parmi les 7 sciences et donne la devise : « In via virtuti via nulla : aucun chemin n'est inaccessible à la vertu ». Instruction y est donnée «... de sincèrement honorer et adorer le Grand Architecte du ciel et la terre. Ce texte est un catéchisme en 43 points.

Ultime texte que nous avons étudié : « La maçonnerie disséquée », de Samuel Prichard, 20 octobre 1730. Mauvaise traduction française en 1743. L'auteur révèle les rituels et les mots de passe et donne les listes de noms et de loges. Deux mois plus tard, la Grande Loge Unie d'Angleterre édicte des règlements très stricts pour l'entrée dans les loges.

Cela n'empêche pas la Franc-Maçonnerie de faire florès par le monde entier, et en France en particulier. Rome fulmine quelques bulles, la première étant « In eminenti », de Clément XII. A la même date, il y a 22 Loges à Paris. D'Aguesseau écrit le 4 mai 1744 : « Toute association, de quelque genre qu'elle soit, est toujours

dangereuse dans un Etat et, surtout, quand on y mêle un secret ou une apparence de religion, que pourrait cacher beaucoup de libertinage. »

Le Grand Orient de France sera institué le 3 août 1773. Le 13 août 1744, il s'installe rue du Pot de Fer, dans un ancien noviciat de Jésuites. La Loge des Neuf Sœurs y organise ses tenues et Voltaire y sera initié.

Des temps de la Révolution, Albert Soboul, Nimois, dira : « Le choc révolutionnaire fit éclater la fraternité maçonnique. L'idéologie de la fraternité ne résista pas devant les dures réalités de la lutte des classes. »

C'est un Gardois, pasteur protestant, à la carrière politique d'une exceptionnelle ampleur, Frédéric Desmons, qui causera la rupture fondamentale toujours effective dans la Franc-Maçonnerie française et universelle. Le 13 septembre 1877, il fait admettre par le Grand Orient de France que mention du Grand Architecte et Bible doivent disparaître des loges.

En naîtra la Grande Loge nationale française, seule obédience reconnue par les instances internationales.

Demeure l'essentiel : la volonté de perfectionnement dans la rigueur et la fraternité, affirmée dès le Regius.

Et s'ouvre toujours à nous un champ passionnant de recherches sur ce phénomène de société qu'est la Franc-Maçonnerie.



13 OCTOBRE 1999

## L'ACADEMIE DE NIMES A UZES... VUE D'ALES

par M. Robert COURTIEU

Au programme, la visite du très original musée Georges Borias, situé dans l'ancien palais épiscopal, non loin du pavillon Racine, aux nuits « plus belles que vos jours », affirmation pas du tout paradoxale ce jour-là, qui voyait fleurir des parapluies en forme de bonnets de nuit. Temps idoine pourtant, pour une visite de ce musée d'une richesse quelque peu hérétoclitte, qui rendait appréciable, pour ne pas dire indispensable, la compétence et la qualité d'explication de la conservatrice Martine Peyroche d'Arnaud.

Il s'agit d'un « musée à l'ancienne » selon son expression, créé en 1909 par les artistes éclairés, dont un certain Georges Borias.

Ses collections préhistoriques et antiques sont bien classées, avec un graphique chronologique clair.

Intéressante aussi, à partir de son portrait en amazone, de la duchesse d'Uzès d'il y a cent ans, boulangiste et féministe célèbre pour avoir piloté avions et automobiles dès leurs premiers vagissements...

Enfin exceptionnement la salle André Gide, dont l'oncle Charles du même nom, économiste de premier ordre, disciple de Fourier, a présidé l'Académie de Nîmes.

Entr'autres mérites, il a eu celui de lancer le mouvement coopératif.

Mais c'est aujourd'hui le neveu qui l'emporte en célébrité. Des éditions originales de ses œuvres, (285 volumes) dans toutes les langues, sont conservées à Uzès ainsi que de nombreux portraits et photos, des objets aussi ayant appartenu à l'illustre écrivain... Leur nombre augmente grâce aux dons de sa fille Catherine Gide qui est fidèle au berceau uzétien de cette famille de magistrats et de juristes, dont Paul, le père de l'écrivain disparu, alors que son fils n'avait que onze ans... La fille, adultérine reconnue, aurait été conçue un soir de 1923 sur une plage à la suite d'une foucade, en forme de volte-face, de son fantasque géniteur.

Visite académique passionnante donc, dans un lieu reposant pour l'œil, qui ne saurait être troublé que par l'excès de beauté ambiante d'une ville au patrimoine parfaitement réhabilité et entretenu...

Visite clôturée par une fort sympathique réception en mairie par le maire Jean-Luc Chapon, chaudement remercié par la présidente de l'Académie Marcelle Viala et le secrétaire perpétuel Jean Ménard.

Tout cela avant le repas pris en commun, occasion d'échanger idées, appréciations et commentaires... prolongement traditionnel, enrichissant et sympathique de toute sortie académique qui se respecte.

---

SOMMAIRE  
1999

FAITS ACADEMIQUES

Notre confrère Jean-Marie Granier a été élu président de l'Académie des Beaux Arts . . . . .	6
<i>Vendredi 8 janvier 1999</i> : Election de Mlle Viala en qualité de présidente pour l'année 1999 . . . . .	7
<i>Vendredi 22 janvier 1999</i> : Passation des pouvoirs. Notre confrère Christian Liger a reçu le prix Michel Dard pour « Le roman de Rossel » . . . . .	21
Notre confrère Laurent Puech a reçu le prix de l'essai de l'Académie de Provence pour son ouvrage « La montagne et le verbe » . . . . .	40
Décès de Monsieur le professeur Jean Cabot, membre non résidant . . . . .	40
<i>Vendredi 19 février 1999</i> : La Compagnie vote la vacance du siège de Monsieur le chanoine Fayolle et lui décerne ce même jour l'honorariat	41
Décès de Mme Clavel . . . . .	45
Vote prévoyant la suspension de la vente de l'immeuble Davé . . . . .	
<i>Vendredi 19 mars 1999</i> : Réception des nouveaux correspondants élus au cours de l'année 1998	51
<i>Mardi 30 mars 1999</i> : Réception à la CNBRL ..	78



Décès de M. André Vernet le 17 mars à Paris . . . . .	86
Déclaration de vacance du fauteuil de M. Jean Cabot	87
Election de M. Bennassar en qualité de membre non résidant, le 9 avril 1999 . . . . .	87
30 avril : Séance administrative . . . . .	93
8 mai : Mme Marés a représenté notre Compagnie lors de la remise des prix organisée par le groupe Richelieu . . . . .	104
19 mai : Participation de notre Compagnie à la remise des prix du Concours national de la Résistance . . . . .	105
10 mai : Visite d'un groupe d'enseignants conduit par M. Valade, en stage sur le thème « Découvrir et exploiter les lieux culturels nimois » ..	105
Inauguration d'une plaque en l'honneur d'Henri Aubanel à Gallargues-le-Montueux . . . . .	106
Notre confrère André Dupuis est élu capitaine de la Nation gardienne . . . . .	106
Le professeur André Gouron, membre non résidant a été élu à l'Académie des inscriptions et belles lettres . . . . .	106
Réception à la cathédrale par notre confrère Georges Laval . . . . .	107
4 juin : Election de M. Daniel Travier en qualité de membre non résidant . . . . .	111
Compte rendu de la réunion du 15 février entre les représentants de notre Compagnie et de ceux du Bridge-Club, par M. Maubon . . . . .	116
18 juin : Déclaration de vacance du fauteuil de notre confrère le docteur René Bosc . . . . .	117

Lettre de remerciement de M. Daniel Travier suite à son élection en qualité de membre non résidant . . . . .	136
Lettre de remerciement de la famille de M. Arnaud De Cazenove et de la famille Jourdan . . . . .	136
Notre confrère André Haon vient de se voir décer- ner le grade de chevalier de l'Ordre des arts et des lettres . . . . .	136
Notre confrère Jean-Marie Granier a été promu au grade de chevalier de l'Ordre national du mérite	136
Présentation de la candidature du vicaire général Christian Salenson . . . . .	136
Réception de notre confrère Bartolomé Bennassar, membre non résidant . . . . .	137
<i>13 octobre 1999</i> : Visite du musée d'Uzès sous la conduite de Mme Peyroche d'Arnaud de Sara- zignac et réception en mairie d'Uzès par le maire	142
Vote de notre Compagnie autorisant le trésorier à procéder à un emprunt afin de répondre aux obligations contractées avec le Bridge-Club ..	145
<i>22 octobre 1999</i> : Déplacement au foyer communal de Calvisson pour la présentation par Jean-Marc Roger, président de l'Association Maurice Ali- ger, et son équipe, de l'ouvrage « La Vaunage au XX <sup>e</sup> siècle » . . . . .	147
<i>5 novembre 1999</i> : Election de M. Christian Salen- son, vicaire général, au fauteuil de M. le cha- noine Fayolle, élu membre honoraire . . . . .	149
Décès de M. Philippe Drouot, fils de notre ancien confrère, le docteur Edouard Drouot . . . . .	149
<i>19 novembre 1999</i> : Notre confrère Robert Leydet relieur doreur d'art, a offert aux élèves de CM2 de l'école d'application Marie Soboul, une confé- rence sur l'art oublié du relieur doreur . . . . .	171
Notre confrère Christian Liger est devenu le 12 <sup>e</sup> lauréat du prix Terre de France, pour son ro- man « La nuit de Faraman » . . . . .	175

3 décembre 1999 : Lettre de démission de notre confrère André Galy . . . . .	181
Déclaration de vacance du fauteuil de M. Galy, élu membre honoraire . . . . .	181
Présentation de la candidature du docteur Cavalier au fauteuil occupé par le professeur René Bosc . . . . .	181
17 décembre 1999 : Décès de Mme Escholier, épouse de notre confrère Claude Escholier . . . . .	199
<i>Election des correspondants</i> : Sur proposition de notre confrère Charles Puech, rapporteur de la Commission, sont élus : Mme Nicole Agussol, M. Bernard Bastide, M. Guy Combes, M. Jacques Galtier, Mme Anny Herrmann, Mme Claire Paulhan, Mme Sabine Teulon-Lardic . . . . .	199

### COMMUNICATIONS

8 janvier 1999 : « Les propulseurs du lanceur d'Ariane », par Alain Aventurier, correspondant . . . . .	8
22 janvier 1999 : « Le conseiller Madier de Montjau (1785-1865) », par M. Charles Puech, membre résidant . . . . .	24
5 février 1999 : « Clérisseau, Jefferson et Nismes », par Mme Christiane Lassalle, membre résidant . . . . .	32
19 février 1999 : « Les relations entre embryologie et évolution : la controverse autour du concept de recapitulation », par M. Pascal Gouget, membre résidant . . . . .	43
5 mars 1999 : « Charles de Baschi marquis d'Aubais, touche à tout des choses de l'esprit au siècle des Lumières », par M. Charly-Sam Jallatte, membre résidant . . . . .	47
<i>La Réforme et l'Art</i> de M. Laurent Puech . . . . .	88
<i>Le renouveau et la fin du catharisme au XIV<sup>e</sup> siècle</i> , par M. le pasteur Michel Jas, correspondant . . . . .	92

<i>Le Mexique, terre de gloire et d'effrois</i> , par M. Yvon Pradel, membre résidant . . . . .	101
<i>L'Héritage d'Erasmus</i> , par M. Jean Goujon, membre résidant . . . . .	112
15 octobre 1999 : M. René Breton, correspondant : « Jean Pancrace Chastel, sculpteur aixois (1726-1793) » . . . . .	146
5 novembre 1999 : M. Daniel Travier, membre non résidant : « Quand les Cévennes deviennent la Cévenne, ou naissance et affirmation d'une identité cévenole » . . . . .	150
19 novembre 1999 : M. Pierre Mazier, correspondant : « De la bricole au TGV : Nimes et ses gares » . . . . .	177
3 décembre 1999 : M. Henri Hugues, correspondant : « Louis Guizot 1740-1794 : un mulâtre maire de Saint-Geniès » . . . . .	182
17 décembre 1999 : M. Daniel-Jean Valade, membre résidant : « Les textes fondateurs de la franc-maçonnerie » . . . . .	201

### HOMMAGES

« Uzès, plurielle et singulière », par Mme Peyroche d'Arnaud . . . . .	41
« Souvenir du voyage de 1819 en Espagne », par François Joubert de Passa, édité par René Llech Xalter, remis par la société scientifique des Pyrénées Orientales . . . . .	47
Le vieillard au fin sourire de Mme Monique Marie François . . . . .	86
Gens de Camargue, œuvre collective remis par M. Guy Dugas, correspondant . . . . .	87
	211

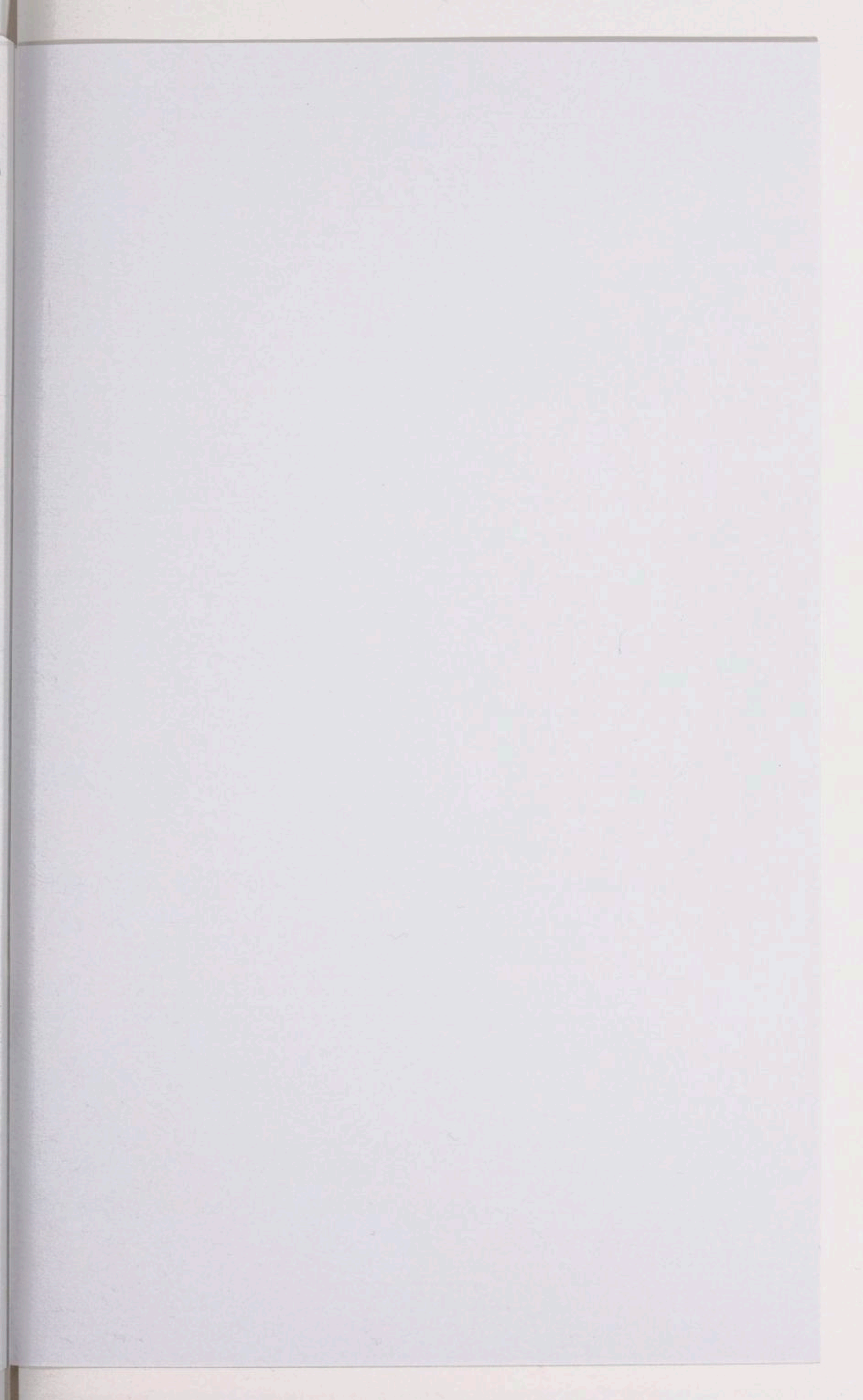
121 numéros de la revue « Causses et Cévennes » remis par M. Pierre Monteils, correspondant . . . .	106
Les dames de Sauve, ouvrage de Jean-Jacques Brousson, adressé par M. Frédéric Gausсен de Paris, avec une introduction sur la vie de cet auteur	106
« Sommières et son histoire » revue locale et ouvrage de M. le docteur Louis Gausсен de Paris sur son père Raoul Gausсен, ancien maire de Sommières, puis Georges Goyau de l'Académie française . . . . .	107
« Languedoc Protestant » de M. Laurent Puech . . . .	107
M. Pierre Chillet, dit Hervé Pijac : <i>Itinéraire d'un camisard - De la Cévenne aux Amériques - Le Moulin Serrière en Cévennes</i> . . . . .	136
Mme Simone Lheureux : <i>Il était une fois... Paul Gros Long dit Pierre Dévoluy</i> . . . . .	136
M. Christian Liger : <i>La nuit de Faraman</i> . . . . .	136
M. Pierre Albert Clément : « Foires et marchés d'Occitanie, de l'antiquité à l'an 2000 » . . . . .	182
M. Guy Dugas : « Famille de rebelles » - « Des chemins où l'on se perd » . . . . .	199
M. Jean-Marc Roger : « La Vaunage au XX <sup>e</sup> siècle » (en collaboration) . . . . .	200

---

Achevé d'imprimer en octobre 2000  
sur les presses de l'imprimerie Bené,  
12 c, rue Pradier - 30000 Nîmes.

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2000

Le gérant de la publication : Jean Ménard.



## ACADÉMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie royale de Nimes s'est vue conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée : ceux, notamment, de Rabaut Saint-Etienne, Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

A l'époque moderne, les travaux de ses membres (36 résidants, dont quatre femmes, et 24 non résidants parmi lesquels l'académicien français Louis Leprince-Ringuet) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de soixante sociétés savantes européennes correspondent avec l'Académie de Nimes.

Œuvrant dans la discrétion, celle-ci présente, fin janvier, le bilan de ses travaux de l'année écoulée à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel, régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel du 16 de la rue Dorée : *NE QUID NIMIS* (Rien de trop !).

L'Académie a pour sceau celui de l'ancienne Académie royale de Nimes représentant une couronne de palmes, au milieu de laquelle on lit la devise : *ÆMULA LAURI*. Il y est ajouté en légende au-dessus de la couronne : *ACADEMIE DE NIMES*, et, au-dessus de la devise : 1682.